



L'enseignement du peuple

Edgar Quinet

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

L'enseignement du peuple

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec

ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression

"appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à

expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont

autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont

trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir

du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver

entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Oi^^av^^lJj

Pjrià. -^ Impriraerie de L. MARTINET, rue Blfgiioo, 2.

PAB

ReprésenUnt du Peuple.

iifii»'S^Q4X9Bv

CHAMEROT, LIBRAIRE

SPC X>V fAKDïtax, 15t

IISO.

L'imiGHBIEHT DU PBnPLB.

Cne c»u«e de «ervHade Tolontaire*

Le 24 février, un miracle social met dans les mains de la France le choix de ses des tinées. La France, librement consultée, répond en se plaçant dans Téchelle des peuples libres entre le Portugal et Naples.

Il doit y avoir une cause de cette servitude

volontaire; Tobjeldeces pages est de re»

chercher cette cause» et, s'il se peut» d'en préserver Tavenir.

Lorsque la France républicaine ressaisira ses destinées »
quelle solution appuiera-t-elle aux problèmes qui se poseront
devant elle? Où est le principe qui survivra aux subtilités sous
lesquelles la liberté a été étouffée? Ce jour-là, le soleil dévorera
quiconque ne répondra pas à la question.

Certain que les obstacles ne serviront encore une fois qu'à éle-
ver la Révolution française à une nouvelle puissance, et qu'il faut
déjà songer à organiser une victoire inévitable, je veux chercher,
ici, sur quel

principe devra être émise l'émulsion dans la Démocratie.
Ce problème touchant à toute l'organisation sociale, si la solution
que je propose est la vraie, il n'est pas impossible qu'il en re-
jaillisse quelque lumière sur ceux mêmes qui semblent s'en écar-
ter le plus.

Qu'est-ce en soi- que la question de l'en-

seignement ? Une (Union du dit-union ma*

DE SERVITUDE: VOYANT. 7

faut « Tout se réduit à demander où est désormais le prin-
cipe d'autorité ? On répond : Dans la religion, J'accepte cette réponse
mais j'insiste et je demande À quel point :

Quelle religion ?

Il est trop évident que nulle autorité ne peut s'établir sur
le principe de trois ou quatre cultes qui se nient mutuellement,
se détruisent l'un par l'autre. Asseoir la société française sur
ce bûcher, c'est l'asseoir dans le vide sur le trépied de
l'éternelle anarchie.

Nous sommes accoutumés» en France , à .ix>nsi4érer iesrçU-
gions çommf^ un élément parlici4<er qui #ç développe indépen-
dampaent de\$ autres éléments de la société.

Petsoqpe » a pjus. çpntribiié que Montesquieu à ci>nsaçrer
cette opinion dans Y Esprit des lois. Ce sont les pieds d'argile du
colosse»

Ce gran4 esprit croit qjie partoni; la religion s'est
accoma^odée à la forme politique, et il ne voit pas , au contraire ,
que c'est lu forme politique qui partout s'est réglée sur Umouk de
l'institution religieuse*

Il croit que la religion ne doit pas donner des lois; et il ne voit
pas que partout, sous toutes les formes , la religion est la loi des
lois, c est-à-dire celle sur laquelle toutes les autres s'ordonnent.

Il croit que plus la reliçion est sévère, plus les lois civiles sont
douces, que le prin * cipe de la fatalité peut être dans le dogme,
celui du libre arbitre dans le code ; et il ne voit pas que la sub-
stance de la religion ' et de la vie civile est la même.

C'est Montesquieu qui a enseigné aux publicistes à considérer
l'élément religieux comme un accessoire sans relation nécessaire
avec la vie politique des peuples. Tant que cette rtière d'erreurs
subsistera , les discussions se passeront à la surface des choses.;
il n'est pire joug que celui d'une idée fausse.

Qui ne Voit , en effet, que cette manière d'envisager les reli-
gions est la plus sure garantie contre toute émancipation des sa-
cerdotes? Si la constitution religieuse est un fait insignifiant,
sans relation avec les

DE SERVITUDE VOLONTAIRE. î»

autres, pourquoi la changer y pourquoi la réparer? Une révolution religieuse serait peine perdue.

Dans les pays où les cultes sont envisagés à ce point de vue, l'ancienne croyance, quoique toujours s'aimant et réduite à 1 apparence, ne reste pas moins souveraine. On crée deux mondes distincts :

L'un comprend la société politique, l'autre la société spirituelle. Ce divorce, qui est dans les esprits, passe dans les choses. Ces pays font des révolutions politiques et point de révolutions religieuses, parce qu'ils n'ont pas assez de foi pour cela. Ils se contentent de distinguer la vie publique de la vie intérieure. Ils ont un pied dans l'État, un autre dans l'Église. Mais si, après s'être placés dans l'impossibilité de faire une révolution religieuse, ils renoncent à cette séparation des choses civiles et des choses ecclésiastiques, qui pour eux est la loi de salut, ces mêmes États sont en péril de mort.

Là au contraire où la religion, prise par

fout, le monde au sérieux, a été considérée comme ce quelle est en effet, c'est-à-dire comme la substance des lois, des gouvernements

des mœurs, on a pensé que l'on ne pouvait rien changer si l'on changeait d'abord la religion ; d'où il est arrivé que les peuples le plus profondément croyants ont fait des révolutions religieuses, et que ceux qui le sont le moins, se sont mis dans l'impossibilité d'en faire. En sorte que, par excès même d'indifférence ils se sont rendus, pour ainsi dire, incapables d'échapper au joug de la religion qu'ils n'ont plus.

Où la révolution religieuse a précédé la révolution politique, il est certaines conquêtes morales sur lesquelles personne ne songe à revenir. Partout, au contraire, où la révolution politique s'est accomplie sans que la religion nationale ait été modifiée, vous voyez au même moment d'incroyables progrès et des retours plus incroyables encore. Dans les temps les plus calmes, vous découvrez, sous le gouvernement le plus libre et l'ancienne fond persistait qu'il faut

Vous ne pouvez dire d'aucune réforme, même la plus insignifiante qu'elle est irrévocablement acquise.

Vous passez en un jour de l'extrême liberté à l'extrême servitude; vous touchez à la fois les temps les plus opposés, toujours ballottés entre le moyen âge et la Convention. Dans ces pays, la Révolution n'a pas jeté Tancre. Le passé vient la ressaisir jusque dans le présent. Ils semblent condamnés à d'éternelles tempêtes.

Je connais tel de ces États où l'on passe la journée à se demander si Ton sera gouverné le soir par Babeuf ou par Grégoire VII, ou encore par tous les deux à la fois, ce qui n'est point impossible. Là il n'est jamais certain que deux et deux font quatre. La chose est solennellement contestée tous les quinze ans en présence de tous les pouvoirs de l'État; et Ton n' imagine pas quelle dépense d'éloquence il se fait à ces occasions pour et contre. Cela ferme une partie des monuments oratoires de ces populations.

Au l'esté, la complaisance que ces peuples mettent à se laisser asservir est ce qui trompe le plus les princes et les pouvoirs publics. Elle devient pour eux une tentation prodigieuse à laquelle

nul d'entre eux n'a encore su résister; et c'est là ce qui cause leur ruine violente. Une telle commodité d'usurpation les poussant à abuser delà ser*^ vitude, ils ne tardent pas à la détruire par son insolence même ; car ces peuples sem-1^ blent ne s'apercevoir qu'ils ont perdu quel« que chose, que le jour où il ne leur reste plus rien à perdre. Alors, on les voit regagner en un jour, en une heure, fort au-detà de ce qu'ils se isont laissé enlever, quelquefois en uii demi-siècle.

En 1617, le plus grand esprit de Fltalie écrivait ceci : « Je ne croirai jamais à un M changement dans l'État si je n^en vois un n dans la religion. Mais on ne s'aperçoit pas » que rien de pareil se prépare ; au con- M traire , l'ancienne s'invètère de jour en » jour. »

Ainsi, ce qui frappe dans ces Etats, cest

que rindifférence totale en matière religieuse les aveuglant sur l'importance des questions de cette nature, ils sont infailliblement dupes dans toute affaire où la i eli: gion est mêlée.

Que nous fait, disent-ils, cette religion?

Vautelle la peine qu on s'en occupe? Elle est .morte! Disant cela, ils sont liés et garrottés; ceux qui ne le sont pas s amusent à garrotter les autres.

. Peu imporle,reprennent-ils ; cette Église, il est vrai, comuiande nos armées ; elle dirige notre gouvernement, elle nomme nos inquisiteurs d'État, elle fait le plan de nos expéditions, elle ordonne, elle règne, elle gouverne; mais, encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? Elle n'existe pas.

Après cela, qui se chargera de démontrer que si telle religion est morte, comme on le dit, là précisément est le danger ; qu'une religion vivante peut bien imposer à un État une forme despotique, mais que du moins elle lui communique une partie de sa force , tandis qu'une religion morte

14 vm CAVSÈ

communiqte infâUiblement sa mort à l'État, au peuple qui y reste politiquement et oia^aniquement attaché. Liez donc un vivant à un cadavre, et dites-moi s'il n'y a, dans cet arrangement ^ nul inconvénient pour le premier. Ce que les anciens craignaient le plus était la contagion de la mort des dieux.

Inutiles discours, incompréhensible mé-^ taphysique! Ils veulent continuer de marcher jusqu'au bout enchaînés au moyen âge sans regarder une seule fois cette difficulté en face.

Est-ce pusillanimité d'esprit? Mais comment taxer de pusillanimes des gens si intrépides ? Le monde romain a péri pour cela. Que disait-il par la bouche de Pilate et de Fëstus? « Ce sont des subtilités dont nous » ne nous occupons pas; nous les laissons V aux Juifs. » Vous savez ce qui en arriva.

Puisque le raisonnement sur ce sujet paraît inutile, je me contenterai de rappor* ter rhistoire qui suit : elle se passait mille ans avant J.-C.

DE SERYITVDS VOLiONTAIRE. i%

Des captifs, les nus prisonniers de guerre, les autres enlevés sur les rivages , étaient entassés dans une galère grecque de Téné-»

dos ; et le maître du vaisseau cinglait vers lin port d'Italie où il devait les vendre. Au milieu de la nuit,, les captifs brisent leurs liens ; ils s'emparent de Féquipage; Ce fut une grande fête ; Fo-céan n'avait pas encore entendu de pareils cris de joie.

L'un des prisonniers s'approcha de ses compagnons, et leiu: dit : « Une chose m'inquiète , c'est de voir que vous laissez le gou-veroail entre les mains qui vous conduisaient au marché. » En ef-fet, un vieillard qui semblait étranger à tout ce qui |e passait au-tour de lui, tenait le gouvernail, et il avait ses yeux attaches sur une étoile.,

« Eh ! quoi/ répondirent les captifs, ne voyez -vous pas que ce vieillard regarde dann les nues , et qu'il ne se mêle en rien de ce qui se passe panù nous? Vous avez pewr de ce b%um vermoulu dans ses mains tremblantes i mm voye% donc aoA âge i

cest vraiment folie de croire qu'il pourrait mouvoir ce vais-seau. Vous avez, mon ami, besoin d'ellébore. Ainsi ils ren-voyèrent le bon conseiller, et ils continuèrent de cingler joyeuse-ment vers les Iles Fortunées.

Cependant le vieillard, toujours souriant, ne quittait pas le gouvernail; il fit si bien qu'en rasant un rivage d'un seul coup de timon, voilà le vaisseau dans le port. C était justement celui de Tarente, fameux entre tous pour la vente des esclaves. En un mo-ment, les marchands qui attendaient la cargaison se précipitent armés isur les captifs; ils leur rendirent leurs chaînes, et chacun d'eux fut vendu vingt deniers.

Depuis ce moment, aucun d'eux n'entendis jamais- parler d'un vaisseau sans demander qui tenait le gouvernail.

Cette histoire est trop ancienne, dites* vous; je le veux bien. Ecoutez donc cette autre, elle est tout aussi vraie ^ mais elle a deux mille ans de moins.

Il s'agit d'un fondeur de Florence , vrai patriote, qui toute sa vie chercha le bien et

mourut désespéré de ne l'avoir pas trouvé.

Il voulut un jour couler la statue d'un héros pour en faire don à sa patrie ; par malheur, il n'avait dans son atelier que le moule d'un cheval de quadriges. Peu^ importe, pensa-t-il en lui-même; je combinerai si bien les matières que je réparerai cet inconvénient; et, en effet, il versa dans le moule les matières les plus précieuses, l'or et l'argent mêlés d'une manière admirable.

C'est étonnant, dit-il, lorsque l'œuvre fut achevée ; je voulais un héros , et je n'ai qu'un cfaevah Evidemment ma combinaison ne vaut rien. Brisant la statue , c'est , dit-il, la faute de l'or et de l'argent ; essayons le bronze, voilà le vrai métal du sculpteur, il employa ce qui lui restait de bien à se fournir d'un bronzé sans défauts ; versant ce nouveau métal dans le même moule, il resta quelque temps plein d'angoisse, jusqu'à ce que l'œuvre fût achevée. Quoi, dit-il, lorsqu'il la vit, encore une fois un cheval, et je n'obtiendrai jamais le héros! Le sort

18 UNK CAUSE

est jeté sur ma maison» Et il brisa la statue d^ bronze comme il avait fait celle d'or et d'argent.

Ces riches métaux;^ sont perfides, reprit-il en lui-même^ ce qui rendra ingénuement ma pensée, c'est la pure argile, fille innocente de la terre.

Ayant rempli l'ancien moule d'argile , il lui donna le temps de sécher. Après quoi , dans une inquiétude inexprimable, il jeta de nouveau les yeux sur son œuvre ; et c'était encore une fois un cheval d'argile au lieu d'un héros. De nouveau il brisa la statue ; il la mit en poussière, et cette fois, il tomba dans le désespoir. Quoi ! disait-il, j'ai usé de toutes les forces de la création , et je n'ai jamais pu changer la forme ancienne.

La malédiction est sur moi!

Ainsi, il se plaignait de la destinée, et ses amis ne purent jamais lui faire comprendre que , pour changer une forme , il faut changer le moule.

O mes amis , artistes incroyables , combien de fois avez-vous déjà brisé votre

DE SERVITUDE VOLONTAIRE. 19

Statue ! en 1789, en 1815, en 1830, en 1848 ! toujours la même forme , toujours le cheval du quadrigé et jamais le demi-dieu ! prenez garde d'épuiser vainement , dans ce travail, toute l'argile du globe!

Il'ex|ierien€c«

Pendant dix ans j'avais travaillé sans relâche à démontrer deux choses : l'une^ que tous les Etats catholiques périssent; l'autre, que la liberté politique est irréalisable dans ces sortes d'Etats. J'avais montré l'Italie esclave de toute l'Europe, l'Espagne esclave au dedans , le Portugal esclave au dedans et au dehors, l'Irlande esclave de l'Angleterre, la Pologne esclave de la Russie, la Bohême, la Hongrie, esclaves de

l'expérience. 21

TAulriche , TAulriche elle-même , mère de toute servitude, dads la servitude de la Russie. Cherchant le même avertissement au delà de l'Europe, j'avais montré, en Amé< rique, d^ⁿ côté la fortune croissante des Etats-Unis hérétiques, de l'autre, la servitude des démocraties et des monarchies ca< tholiques dans les Etats du Sud; chez les premiers , Washington , chez les seconds , Rosas.

Frappé de cette démonstration de ruines qui ne souffre aucune exception sur toute la surface du globe , j avais adjuré mon pays, tout en conservant et respectant la liberté de conscjienée , de se garder politiquement et temporellement de la domination catholique, puisque chez tous les peuples modernes elle avait été lavant^ courrière de la dissoluttoun et de l'asservissement.

Cent fois j'avais posé la question dans les termes suivants : Voyez l'histoire des peu* pies liés à la papauté ; tous ils sont tombés. Vous seuls restez encore debout; prenez

22 LEXPÉRiraCE.

garde dans ce chemin qui a mené tous les autres à ia ruine. Je n envisage pas ce que l'Eglise romaine est ou n*est pas dans le royaume invisible; mais je dis, j affirme quau seul point de vue temporel, tout peuple qui identifie sa destinée avec celle de TË< gltse romaine est un peuple perdu.

Si vous croyez, conservez votre foi. Si vous vQulejs rester un peuple , faites que votre église n'intervienne en rien dans la conduite de vos affaires.

Du reste, je savais combien cette séparation que je demandais est chose difficile ; car j'avais toujours tenu pour certain qu'une religion nationale est le principe fondamental sur lequel s'ordonne l'Etat, et qu'en quelque situation qu'elle se trouve, aussi longtemps qu'elle subsiste ou paraît subsister, elle communique à une nation ou la durée, ou l'être, ou le semblant, ou le néant, sans qu'aucun des efforts faits pour contrarier cette loi puisse réussir à en détruire la premièrement l'effet, le bien était à l'idée que je tiffiv^iU^is

♦ à faire prévaloir au moment de l'explosion

le 1^{er} février. Ce jour-là je crus à l'émancipation de la France.* Vous qui voulez connaître combien il y a loin d'une pensée démontrée & une pensée réalisée, et combien de fois il faut recommencer le même ouvrage, c'est pour vous que j'achève ce récit.

J'étais, dis-je, tout plein de l'idée du péril permanent que fait courir à la France sa solidarité avec le catholicisme. Le lendemain du jour d'émancipation, d'ardents amis me pressent d'accourir au pied de la montagne Geneviève. Il s'agissait pour nous d'inaugurer de nos mains la victoire de la philosophie. J'arrive; la place était déjà remplie d'un peuple frémissant d'enthousiasme. Je me tenais au bord de la fosse où l'arbre allait être enraciné. Sur l'autre bord était notre maire le sculpteur David d'Angers, qui n'a point, j'imagine, perdu le souvenir de ce moment. Un murmure solennel s'échappe de cette foule attendrie. Elle se découvre, il se fait un mo-

ih L EXPÉRIENCE.

meût de silence sacra, Du fond^le la terre sui^it^ porté par Fembousiasme, un homme en surplis» Il ouvre ses lèvres auxquelles étaient suspendus des milliers d'hommes ; et voici les paroles qui tombent dans la fosse: « Messieurs , cet arbre de la liberté vous est donné par les dames du Sacré- Cœur. » — Mille v.6ix répondirent; 1 accent en monta jusqu'aux nues ! O sublime ironie de la Bible » je te savourai en ce moment dans toute ta grandeur! Ton enseignement ne sera pas perdu pour moi !

Que signifiait le baptême qu'était allée chercher la révolution de 18&8 ? le voici :

En France, toute révolution qui recon-

nait qu'elle n'a pas en soi une force n'irait assez grande pour soutenir, et sauver la société est une révolution qui se livre. Déclarer qu'elle a besoin d'une autre puissance que la sienne, c'est tomber sous la dépendance de cette puissance étrangère. Rien au monde ne peut corriger ce premier manque de foi.

Quelle est la différence de la révolution

L'ère PÉRIODE. 25

de 1789 et de celle de 18&8? La première a cru qu'elle pouvait sauver le monde par sa propre énergie spirituelle ; elle a enfoncé les grandes choses et les grands hommes que Ton connaît. La seconde a cru qu'elle ne pouvait sauver le monde si elle n'avait l'appui du prêtre. Elle est allée nécessairement aboutir à l'expédition romaine.

Quelle est l'idée de croire que les révolutions se sauvent par la timidité d'esprit! Se faire petites) se renfermer dans une seule question, mauvaise politique pour elles. La condition de leur suc-

cès est d'intéresser à leur victoire et de rangei* en bataille toutes les fiicultés de F esprit humain. Le mot de Danton n est pas Seulement vrai contre les armées; étrangère»; il Test cent fois davantage contre les puissances coalisées de la traëiâon;

Là Bévtdution dé i8&8 a recommencé le jeu de Sixte V, EHe a cru faire son chemin en s'inciinant et s'oppyant sur des béquilles. Il ne faudrait pourtant pas en prendre l'habitude; car ce moy^a ne réussit

26 LEXPÉlttEWQE.

pasàtous; il (serait temps peut-être de se redresser et de montrer que Ton peut comiDe d'autres se tenir sur ses pieds.

La scène de la bénédiction des arbres de la liberté a été répétée, pour ainsi dire, chaque jour dans FAssemblée constituante. Que l'on ne dise pas qu'un peuple ne perd rien dans ie servage. Dès les preoiiers moments on put voir combien le principe vital de la société française avait été dénaturé pendant cette captivité étrangère où la FYance avaitété retenue depuie Waterloo.

Combteiid'idées avaient étéensevelies» sous terre, depuis les invasions! combien avaient subi la rouille ! l'esprit national paraissait avoir perdu sa irempe.

Un prisonnier retehu longtemps^ dans les ténèbres, s'il est bruigquement délivré, est blessé par la lumière ; de même , la France ne pouvait plus supporter l'éclat des principes de droit public qui avaient fait son émancipation il y a un demi^siècle.

l\ fallait d'abord que ces principes fussent non seulement voilés, mais niés*

On en vit un exemple saisissant de » la première séance, .

L'assemblée y sortie de la fournaise de la révolution, se plaça au^sit6l; par le choix de son président sous Tin vocation du parti ca<> tholique ; et les masses de ténèbres, accumulées dans ï Histoire parletnentaire , devinrent comme la doctrine officielle de notre régénération.

Le lendemain , il se trouva un ministre ♦ homme de talent et de cœur ,. qui crut qu'une question aussi débattue que celle du divorce, résolue chez toutes les nations civilisées » hormis les nations catholiques , Prusse , Allemagne , Hollande , Russie , pays Slaves , Suède , Grèce , Moldavie , Valachie , Angleterre, États-Unis , Suisse , Autriche même , n avait besoin que d être présentée pour être acceptée en France le lendemain d'une. révolution démocra»

tique. Qui ne se souvient de Faffreux scandale qu^excita parmi nous uu. pareil projet dejai?

Cornaient I prapoi^rfit^kdQçMriQ^ca^

2S L £M»ÉRIËIIGE.

tholique sur le mariage cessât d*être imposée comme règle de droit civil même à ceux qui ne sont pas catholiques ! Blesser ainsi la loi suprême d'intolérance !

Prendre au sérieux la liberté des cultes !

la faire entrer, ccMnme nos pères , dans le droit civil ! II n'y eut qu'une voix pour condamner un pareil blasphème î c'était, disaient, détruire la famille» Rien qu'un juif avait été capable de cette énormité. Il retira sa proposition et fit bien. Nous nous si-

gnâmes plus de dix fois , comme dit Brantôme du chevalier Bayard. Nous débutâmes ainsi , en nous plaçant dès l'origine au-dessous du droit public de l'Autriche, et tout fut réparé, grâce à Dieu.

Lecteur , dis-moi à quelle époque de l'histoire profane ou sacrée s'adressent les paroles suivantes de Montesquieu : » Une » bigoterie universelle abat les courages » et engourdit tout Empire. »

Je continue.

Quand on vit la France de 1871 débiter ainsi sur une question aussi élémentaire ,

l'expérience. 29:

On put se demander jusqu'où irait la chute.

Étrange avertissement que celui d'une révolution triomphante qui commençait par s'agenouiller devant ses ennemis implacables et par leur demander grâce ! Les vainqueurs voulurent à tout prix se faire amnistier ; et comme en cela même on ne garda pas la mesure , plus on suppliait les vaincus et plus ils devenaient hautains.

Bientôt, comme cela était inévitable » ceux-ci arrivèrent au mépris , soupçonnant que l'on ne pouvait se passer d'eux, et que tant d'humilité de la part des victorieux venait peut-être de quelque manque de foi dans la victoire.

Au milieu de ce renversement imprévu , le parti du clergé fut le seul , qui n'eut pas le premier moment de confusion , s'orienta aussitôt du haut de ses tours , le seul qui retrouva sa véritable

seul qui sut profiter de tout, le seul^{ui}, pendant que les autres s'agitaient et se remuaient sans profit , saisissait d'une main sûre l'avenir du lendemain.

30 LEXF&AIBMCB.

L'indifférence en matière religieuse s'al-^{*} liant chez un grand nombre des républicains de la constituante à une secrète peur de se couimetti'e avec la puissance du clergé^{il} ariiva qu'ils furent k là fois dupes et de leur peur et de leur indifférence.

Lune les conduisait à -feire d'énormes concessions que l'autre leur faisait regarder comme insignifiantes; si bien que, chaque put y ils s'enchaînaient davantage , sans mcmerapercevoir; et c'était là une triste épreuve pour Ceux qui y étrangers à une pareille illusion , assistaient à Cette renaissance de la servitude sans pouvoir lempêcher. Que le ciel leur éparg^{ie} une nou^{*} velle expé-
Wenoe de ce genipe ! Car si un tel spectacle est crUel dans tous les cas, il devient insupportable qund ce sont les amis les plus sûrs, les plus éprouvés de la li^{*} berté qui, à leur inSu, travaillent à la détruire.

L'illusion était si complète que l'on rôn« versait presque toujours d'une main c^{il} qu^{il} Ton Faisait de 1 aiurci

l'expérience. 31

On voulait , par exemple , la Uberlé de renseigneoieim ; mais en votant, presque sans tolérer de discussion , le salaire des clergés, on rendait cette liberté impossibie, puisqu'on détruisait ce qui en est la pre^{*}mière condition, Tégalité^{*}

On proclamait Tégalité des cultes ; m^{ais} on décidait que celte déclaratibn serait ioau'^{il} gurée par Monseigneur rarohevêque de

Paris; en sorte que tous ceux qui ne voulaient pas

faire profession de foi catholique étaient exclus par le fait de la déclamation

de l'égalité des droits.

Dans leur langage officiel, les plus anciens républicains, ceux qui avaient acquis le droit de parler au nom de la Révolution, déclaraient, la France républicaine et catholique. Si un ministre ouvrait la bouche pour parler du pape, c'était le guichet de nos consciences. Par des paroles et des actes de ce genre, on pensait ne rien faire autre chose que conquérir à la République la faveur de l'Église, et Ton ne sentait pas que Ton était, soi-même, envahi et conquis. On

avait l'expérience. <

pensait que ces principes de convention n'auraient pas de conséquences; et Ton ne voyait pas que Ton semait derrière soi les dents de Cadmus, qu'on se plaçait sur une pente invincible, que de telles paroles et de tels actes y étaient des chaînes. On se vantait de vaincre ainsi l'hostilité du clergé, et Ton ne soupçonnait pas que chacune de ces victoires était une ruine. A la fin, d'habiletés en habiletés, de succès en succès, de triomphes en triomphes, on se réveilla dans le gouffre de l'expédition catholique de Rome. Est-il bien sûr que le réveil soit complet?

Otez de la discussion une certaine fièvre contre les personnes ou contre les systèmes politiques, est-il bien sûr que cette expérience ait fait tomber les écailles des yeux? Qui a tiré les conséquences des principes? Qui a fait faire un pas à la philosophie? On nous accuse d'être des barbares.

Oui, nous sommes, en effet, les vrais compagnons d'Attila. Il suffit de nous montrer dans le lointain Tombre d'une tiare, voilà

L'EXPÉDITION. 3 S

la troupe des barbares qui s'agenouille et demande merci pour tant d'audace»

A-t-on assez vu, assez senti, assez prouvé^ assez compris que la France a perdu la clef de sa position y son pas des Thermopyles?

Ah \ vous vous flattez de n'avoir frappé , du même coup, que deux peuples. étrangers. Détrompez-vous. Après tout , l'Italie pouvait vous dire , comme Ferrucci :

Tu poignardes un homme mort. Prenez-y garde. C'est bien vous-même q'te vous avez frappé de l'épée. Fasse le ciel que vous ne vous en aperceviez pas trop tard !

Mais de quoi vais-je m'inquiéter? En identifiant sa cause avec celle du papisme , en extirpant dans son germe le principe de la nationalité italiennne, la France a donné à sa religion, ie plus grand, le plus auguste, le plus magnifique gage qu'elle eût entre les mains; car elle s'^st livrée elle-même; elle a fait, sur l'autel de Saint«-Pierre, le sacrifice pieux de sa propre nationalité.

Elle s'est, autant que possible, anéantie politiquement dans une immolation mys-

3 6 jL'exPjliiiiBiiCE.

tique« Quoi de plus respectable , quoi de plus saint, que de s'exténuer , de se flageller, de se Kvrer, de se perdre volontairement en renouvelant contre soi«méroee les divins stigmates des

invasions et des traités de 1815¹⁰ c'étaient suicide et c'est ce que Savonarole appelait peur des nations :

Vivrez de bien mourir.

Oui, il est beau de voir le peuple hébreu s'ensevelir tout vivant pour la gloire de son temple. Qui n'envierait cette gloire ? Tous les siècles ont admiré un pareil holocauste. Puisque nous consommons avec la même foi le sacrifice de nous-mêmes, soyons tranquilles ! l'avenir saura bien nous payer tous d'une même admiration*

Quand viendra pour l'Occident le jour de la lutte suprême[^] vous regarderez de tous les côtés de l'horizon, et vous appellerez : Italiens, Hongrois, Romains, Vénitiens, Piémontais, Lombards, Moldaves, Valaques, Polonais, Allemands, ô mes frères, secouez votre faiblesse ! l'Union solidifie, l'union mûrit l'homme[^] dit Yfirtu » \m[^]

l'expérience. s s

manitaires. Dérision ! (l'air de vous montrera en ricanant ses cadavres et les plaies que vous avez faites. Alors, il vous faudra retirer en toute hâte votre couteau sanglant des flancs de l'Italie, et vous en couvrir vous-mêmes ; car vous serez seuls ce jour-là pour vaincre. Ce sera votre érection !

Kul spectacle plus cruel. J'ai vu un grand peuple qui, dans son sommeil, s'était laissé enlever les principes qui font sa force ; il était semblable dans cet état à Samsou, auquel les ennemis avaient nettranché sa chevelure.

* Comment le géant qui faisait la terreur des loïs était devenu plus faible qu'un roseau ? Ses adversaires se jouaient de lui

conidEie d'un enfant , ou plutôt des enfants le menaient à la li-
sière ; ils le cou^ vraient d'opprobres : « Ah! c'est toi qui d'une
main renversais les trônes et brisais les armées ! c'est toi qui fai-
sais une révolution en te jouant! maintenant que ta force est tom-
bée sous le ciseau , que tu as livré

36 L^EXPÉRIENCE.

toi-même le secret de ta puissance, voyons donc, beau roi, ce
que tu sais faire!

Et ils continuaient ainsi de île railler.

Ils voulurent même laveugler en prétendant l'éclairer; ils es-
sayèrent par mille moyens de lui crever les yeux et de le retenir
dans les ténèbres. Insensés , qui ne voient pas que si le géant se
laisse aveugler, ils sont eux-mêmes perdus , puisque, dans les té-
nèbres, il ébranlera les deux colonnes sur lesquelles tout subsiste
et il s ensevelira avec eux sous les décombres 1 Mais , au
contraire, s'il veille pour qu on n'aveugle pas en lui Toeil de la
conscience, de la justice, de la raison, au lieu de tout t^bUner, il
élèvera de ses fortes mains (car je vois déjà renaître la chevelure
du Samson tonsuré) la demeure où doivent habiter les trois
sœurs, liberté, égalité , fraternité, qui sont dispersées sur la terre.

ProMême «oelfil et reUsteux.

Le catholicisme étant la religion nationale, ccHnmeàt étoblr
la liberté moderne surnn principe religieux qui la repousse ?

Ce problème e\$ le fond de Thistoire de France , depuis
soixante ans ; il se retrouve en lout ; il peut être posé dans les
mêmes termes pour chacun des éléments de la société laïque.

Car il est certain qu'aujourd'hui du .

moins la nation française semble ne

vouloir renoncer ni à la religion catho*lique ni à la liberté moderne ; nous prétendons maintenir Tune avec la ténacité de Thabitude , Tautre, avec Fenthousiasme de la nouveauté. Telle est la vérité pratique. C'est là ce qui complique , pour nous , le problème social de difficultés extraordinaires. Comment le t^ésoudre? Rien ne sert de supprimer en idée Tun ou Tautre de ces éléments. Encore une fois, la France veut , conserver deux contraires. Que doit-il en résulter? Voilà la question.

Supposez qu'un nou^au changement éclate ; ou le catholicisme sera persécuté , où il s'abritera dans Findifférence. Dans le premier cas, la persécution servira à le ranimer; dans le second cas, c'est par l'indifférence qu'il sera sauvé; dans tous, il survivra, puisqu'au milieu de tant de tourmentes , il ne se découvre aucun système qui se donne hardiment pour son sticcesseur.

Je connais pour les peuples deux moyens d'éclinppe à . la raine^ qu'entraîne avec

soi le déclin d'une religion na^Qual» : le premier e^t de fqire une révolution religieuse , c At-à-dire de substituer à une rciligion vieillie une religion nouvelle. Le« Allemands, les Busses, les Anglais, les Suédois, les Américains des États-Unis, ont grandi p^r ce système ; mais rien ne marque que vous entriez dans cette voie , et je crois inutile d'y insister davantage.

La seconde manière , convenable aux peuples qui n'ont plus de foi po^iljve , et qui, parla, seraient incapables de réformer leur

croyance, est de séparer absolument la société laïque de la société ecclésiastique.

Ces peuples peuvent ainsi se sauver du naufrage en rompant le lien qui les rattache politiquement à une église raeuacée de périr. Ce moyen, toutefois inférieur au premier, ne peut être efficace qu'à condition que la séparation soit absolue; le moindre lien temporel qui subsiste peut amener la ruine ; car ce qui est un déclin pour une église devient aisément uac chut^ irrépa-* rubU pour une nation i / i*

Combien de nationalités vivantes l'Église romaine n'a-t-elle pas déjà ensevelies sans pâlir ! Quoique déclinant toujours, elle peut encore continuer de régner par son isolement même ; au lieu que la nation qui décline est remplacée aussitôt par une autre qui grandit à sa place.

Tel peuple qui croit n'avoir fait que descendre a vraiment disparu dans l'abîme creuso par son église. De là, le cri de salut des états modernes catholiques , depuis raffaïssement successif de leur système religieux, a été celui-ci : Séparation de l'Église et de l'Etat. Voyant la grande nef qui menaçait de sombrer, ils ont coupé le câble. Malheur à ceux qui le renouent!

A ne considérer que les choses temporelles, la condition des peuples est , en effet, toute différente selon qu'ils ont conservé, comme base de l'organisation sociale, le principe de la caste sacerdotale ou selon qu'ils ont échappé à ce régime. Un homme célèbre de notre temps a fait un livre sur la question de savoir : Pourquoi la révolu-

ET RELIGIEUX. ^i

don d'Angleterre a réussi? Je craignais qu'il n'ait omis la cause qui renferme toutes les autres. La révolution d'Angleterre a réussi parce qu'elle a établi un gouvernement de libre discussion sur le fondement d'une religion de libre examen. Le principe politique de l'Angleterre s'est confondu avec son principe religieux; et cette unité a permis à cette société de suivre une marche régulière.

La même chose est bien plus vraie encore des États-Unis. On répète, d'une manière générale, que le développement de la démocratie en Amérique repose sur la religion. Mais » encore une fois, quelle religion? C'est ce qu'il fallait dire. Là encore le principe de la vie politique n'est qu'une conséquence du principe de la liberté religieuse propre à toutes les sectes protestantes. Ainsi s'explique l'assurance avec laquelle cette société s'engage dans la venir. Elle marche en ligne droite vers un but auquel tout concourt, sectes religieuses et partis politiques.

Vous demandez en quoi les révolutions d'Angleterre et celles des États-Unis diffèrent des révolutions de France : la réponse à cette question est contenue dans ce qui précède.

Les révolutions d'Angleterre et celles de l'Amérique du Nord se sont identifiées avec le principe de la religion nationale. L'une et l'autre se meuvent dans l'orbite tracée par une religion positive. Il s'ensuit que ces États ne s'avancent guère aussi loin que la France ; mais aussi il est certaines bornes au delà desquelles ils ne peuvent reculer jamais»

Dans un temps où la logique des principes se montrait à nu, Charles II et Jacques II d'Angleterre, catholiques de cœur, se croient liés par un engagement de conscience à l'absolutisme politique comme à une conséquence nécessaire de leur foi.

Réciproquement, la haine invétérée de l'Angleterre pour le papisme n'était pas seulement une fièvre religieuse ; c'était une horreur naturelle pour le principe de la

|T REUGIBUK.

servitude chez un peuple qui travailUii à fonder sa libérié.

L'Angleterre aristoocratique s'ordonne au xvii^e siècle sur le plan de 1 aristocratie de Féglise épiscopale. ^ • \

La démocratie des États-Unis s'ordonne au xviii^e siècle sur le principe de la Â^iocratie de Téglise presbytérienne. Ces deux États fondent leur constitution politique sur leur constitution religieuse. •

Lorsque les pays où la religion repose sur le prindpe de la liberté d'examen viennent à s émanciper pdlitiqueme»t , la liberté reste quelque cbose de sacré |>our tous les partis ; elle conserve dans la politique le caractère qui lui "à été imprimé par la religion.

Dans les pays, au contraire, où la libeftér d'examen est pros-crite par le principe religieux, la liberté politique, même consacrée par les chartes écrites, est longtemps regardée comme une étrangère. Elle a je ne sais quoi de suspect; on sentà toute occasion quelle u est point la fille légitime de la

44 PfOBLÈME SOCIAL

maison. L'exception est de la tolérer, la règle est de se défier d'elle , car elle touche à l'hérésie; ^t soit qu'on la combatte ou qu'on la serve» on est toujours disposé à. la consi* dérer comme une concession dont il faut s'empresser de profiter ou de s'affranchir.

Qui ne voit, parla, que le problème social repose en France sur des données entièrement différentes de celles de l'Angleterre et des États-Unis^ Ici la religion nationale est en pleine contradiction avec la révolution nationale. L'une, et l'autre se luttent directement. De là cette société porte dans ses fondements une tempête éternelle; ni la révolution ne peut se ramener au principe catholique, ni le principe catholique ne peut se ramener au principe de la révolution. La guerre est entre eux par la nature des choses.

Il en résulte que la révolution en France n'est réglée, ni gouvernée, ni limitée par une religion ni par une secte quelconque.

Sortie des orbites connues dans le monde civil, on ne peut mesurer sa marche sur

ET RELIGIEUX. Un

celle d'aucune église. La Révolution française est elle-même son origine, sa règle, sa limite; elle ne s'appuie sur personne; elle ne relève que d'elle-même; elle dit comme Médée : « Moi seule et c'est assez! » Elle fait chaque jour son dogme au lieu de le modeler sur un dogme antérieur; elle-même ignore où elle s'arrêtera, car elle a dépassé les bornes de toutes les croyances positives. Par delà les colonnes d'Hercule de l'ancien monde et du nouveau, le Dieu d'aucun sacerdoce ne lui a dit encore : Tu n'iras pas plus loin ! Un peuple dont la marche s'accomplit régulièrement est celui dont la vie politique n'est que le développement de sa religion nationale; mais si, au contraire, ses institutions politiques ne dérivent pas de ses institutions religieuses, si entre les unes et les autres il y a contradiction, si pour passer de la hiérarchie religieuse à la hiérarchie politique, il faut changer de principe, la vie de ce peuple

n'est pas un développement normal, mais une suite de révolutions.

Et un pareil ordre de choses ne peut cesser

46 paobUhe social

cft^e par Fun ou l'autre de ^es moyens ; sait que)a religion nationale pamène à \$tm principe la constitutioi) politique , soit que le contraire ait*]ieu; ou encore que Tune ou l'autre soient séparées de manière à n'avoir rien de commun entre ellos ; solution qui souvent tentée n'a été encore réalisée pleinement nulle part , et qui , malgré tes apparences, est embarrassée de presque autant de difficultés que les deux autres.

IjU première de ces solutions a été celle de ritalie. Tant que le principe déraocrati* que y a persisté dans les républiques , il formait une contradiction avec le principe absolutist:e de la religion à laquelle appar* tenait ritalie, et celle-ci a été travaillée par une suite cptinuell^ de révolutions. L'Italie n a pu trouver de repos qu i^o ramenant le principe dp sa conalitution politique au principe de sa constituli&n religieuse , je veux dire ep changeant sa liberté contre lu servitude et en devenant oadavre » perln dt ac cadaver^ ce qui lui a réussi pendapt trois siècUst Depuis qu'elle rdaomiMiiCQ

BT «EliMfSVX. 47

àm YÎVre , chaque mouvement ^ chaque souffle provoqua «ine souffrance intoléra^ bles Téut étfent organisé chez elle pour la mort sociale , chaque tentative de vie ino'»

derne e\$ t uiie guerre déclarée à la nature des choses et une sorte de crime de lèsepapauté.

La seconde solution paraît devoir être celle de la Btissie^ le Czar devenant peu à peu le grand pontife et le principe politique absorbaît chaque jour la religion grecque.

La troiiieme solutioud est celle que tente la France.

Qu'eét^ce en soi que la forme d'autorité consacrée ch&t nous* par la religion nationale? L^idéal de TaUtorité catholique constituée par le concile de Trente se résume en ceci : L'église est une mônar.chie; la sou-» veraiueté réside dans le chef qui la communique aux inférieurs) sans t}ue les assemblées a-tent eu en réalité aucune part de souveraineté effective depuis trois siècles.

Comment de cette société religieuse

pouvez*vou8 déduire la société politique de nos jours? Cela est évidemment impossible. Gomment de la monarchie religieuse déduire la république politique ? Gomment de la souveraineté absolue du chef de la religion déduire la souveraineté également absolue du peuple? Gomment de l'absolutisme déduire la liberté ? Gomment du culte de la tradition, le culte de }a révo* lution? Commeilt de FélectiOn de Tinfritrieur par le supérieur déduire logiquement tout le contraire dans le suffrage universel?

Gomment de Tobéissance aveuglé déduire la liberté pleine et entière de discussion?

Autant de mots qui se brisent et se heurtent les uns contre les autres. Toiit revient à dire : Qu'entre la religion de la France et la politique de la France il y a une con- « tradiction absolue.

Si la France n'obéissait qu'au principe catholique, elle se réglerait sur le modèle delà politique sacréedeBossuet,et se repo* serait immuableùient dans Tabsolutisme.

Si elle n'obéissait qu'à l'attraction des prin-

Mt aBi^iGiKXJX. 49

Gtpe» philosophiques qpi la travaillent, elle suivrait en droite^ ligne 1^^ direcûon de la liberté moderne. Mais» portant en elle deux principes différents et comme deux âmes , elle ressemble à ces corps qui^ attirés par plusieurs forces divergentes, parcourent une courbe plus oumoins composée. Depuis les smxaate années qui nous séparent du commencement de la révolution , on peut calcule!^ Tespèce de coirbe que suit le corps social , et voici ce que lobservation établit à ce sujet. La î'iraiiGe est emportée par un vif Kàouyement de liberté ; mais une énorme puissapçe de servitude l'entraîne eu même temps par sa ipasse^ d où il résulte que ses élans les plus fiers d'indépendance n aboutissent souvent 'qu à la faire graviter vers un violent servage.

Voyez et jugez! La France s'élance eu 1789, elle va.tomber en 1804 dans la servitude de FEmpire. De nouveau, elle prend son essor libéral en 1820 ^ c'est pour retomber dans la servitude de Charles X. En I8So, nouvel essor, suivi d'une nouvelle

IMirvitMée %to8 liO^tè^ ^pyiippe. fift 'Mit , l'ëkte v^s la liberté H é^ pl^s gniéiK^ttè tôte ce qui avôtit préeédé ; la ^r vieillie q^ « suivi B a-tHfelie pas dépassé toute t^pérafiôte? Ainsi après un élan d\ifl[îraiithiiS!sè^ ittènt, Uâie période de servitude : trii« ^eift hiiéi t|u>Mi èperçoit dans te' mouvesi^mt dfe là Frf-tuoè tlepuis qn'elb à èôlUlQàîâlthiê te ^éMrs de ^è» nivolmions.

Certes , je «e sui^ p^s itivpiiet àè là ^is- ^pari«iofi ttouVrfté dé vos libertés ; j* «lifts biei tqtutfe voiifS voufe affiràiidiirez «tt-confe <ite tout ce t^ ^î VOUS énlba^flasse aujjourd'hui.

Déjà je Vois ce é^meirtt ^û^i s'à^priôfché; ^ it s^lâë^rà-
vauée. Màì% sitôt que tdfiS SeitÈ libres , t^uelk ïkouveliè servi-
tude Vt^ fôrgerez-VôUS? Voilà ce tjui m'ihqulètè...

Qui pourrait me le dire?

Pour que cette société pût se rèposef , il feudrait 1 une OU
i*autre de ces clràSeS : ou que le principe absolutiste de sa reli-
giéti fît triompher définitivement 1 absoluti\$ttie dans sa politique
; ou que le principe détnocrattque de sa politique f4t pénétrei' la

«1? «EiM^WîX. M

9lm^ c^sser^it r^tosurchiç- Mais p^rscan^ne Son{;eapt, à ce
qu il me parait, ^éneusem<»^t ^ cette seconde proposi^o^^ e^
la prf^mièr^ quoique toujours tentée, ayant toujours échoué , il
en résulte que la France travaillée r consumée au-dedans par
deux principes opposés, ne peut s'arrêter ni dans , la servitude ,
ni daç^s la liberté ^ mais que transportée tantôt d'enthou-
siasme» tantôt de fureur, par cette anarchbiç intestine, elle pré-
sente au monde, qui n a pas son secret, ou la merveille, ou le
scandale de contradictions inexplicables \ aujourd'hui fêtant
l'Etre suprême , demain écrasant un peuple pour restaurer le
pape \ et je crains que ceux«là se trompent qui espèrent voir , de
leur vivant, la paix v^ritablei,^ pelle des esprits, s'établir dan^
notre natjon/ Car je ne connais pour le\$ esprits nulle sécuriie
hors de la logique ; et il semble que notre pays soit constitué de
manière non pas à goûter U repos , mais à se travailler sans

easM M proSt du mond f i l4aUspiia là e#tte

52 PBOBLÈME SOCIAL

fausse illusion dW repos qui ue paraît pas devoir nous être d<}Bné jamais, puisque nous en refusons nous*mêmes la première condition en nous obtenant plus que jamais à vouloir assortir des éléments contraires. La France est amoureuse de l'impossible. Cette passion fait les héros, , elle ne donne pas la paix.

Ceignons donc nos reins, car nous attendons la paix , et la paix ne viendra pas.

Nous avons fait de grands maux à des peuples qui ne nous en avaient fait aucun; et soit que nous réparions ces iniquités, soit que nous les épiions , rien de cela ne peut se faire en dormant sur le duvet.

Si le catholicisme eût été vaincu par la philosophie ou réciproquement , la France aurait, comme d'autres^ suivi pacifiquement sa destinée; mais la terre n'eût pas été ébranlée et rajeunie par les cataclysmes qui naissent de la guerre éternelle de deux éléments contraires. L'étincelle est toujours près de jaillir de leur choc, pour rallumer le volcan. Dès que l'un de ces éléments

T RELIGIEUX

s'assoupit, l'autre se réveille et crie aux oreilles de la France: Dors-tu? Alors, il faut de nouveau surgir en sursaut, ébranler le globe par quelque coup imprévu.

Combien de temps cela durera-t-il ?

' Aussi longtemps que les deux puissances ennemies resteront en face l'une de l'autre sans l'une voir se vaincre ni l'une ni l'autre

; et bien heureux ou bien puérils sont ceux qui , en présence de ce duel formidable du catholicisme et de la philosophie, espèrent se rendormir tranquilles sur leur chevet.

Le combat des deux lutteurs les réveillera jusque sous la terre. Cela soit dit sans qu'il soit besoin d'être prophète.

C'est en se heurtant contre le Dieu Terme que la France fait jaillir de son front ces explosions de la sagesse divine , ces Minerves tout armées qui réveillent, épouvantent, illuminent le monde.

tnuiAoflUi<

Première nécessité de la démocratie pour s'affranchir : sortir de l'illusion.

Que sert de 3 aveugler volontairement, non pas sur la valeur religieuse d'un dogme . (car cet aveuglement peut mener au salut)»

mais sur les rapports de ce dogme avec les choses temporelles et politiques? Dans leurs croyances fermes , Bossuet , De * Maistre, M. de Bonald, regardaient l'Église en face ; et sans crainte ils concluaient

de leur dogme à l'absolutisme* De nos jours sont venus des hommes qui , incertains dans leur foi, ayant besoin de la fortifier par des complaisances pour le monde ^ ne voyant plus leurs croyances qu'à travers leurs propres inventions , se sont bâti à plaisir un Vatican de fantaisie , une fausse église ouverte au libéralisme, c'est-à-dire à Thérésie, qui les envahit malgré eux.

Ign vain la papauté maudit chacune de leurs espérances. Condamnés par le pape, ils continuent leurs rêves, sans avoir ni la foi assez robuste pour se soumettre à leur condamnation, ni lesprit assez libre pour s'absoudre eux-mêmes. Dans cette incertitude, ne sachant être ni avec l'Eglise, ni avec la philosophie, ils ont failli perdre la France; car ils lui ont communiqué en partie cet esprit chancelant, -équivoque^ qu'elle n'avait jamais connu. Ils l'ont conduite à renoncer au système tranché de séparation entre les choses de l'Eglise ^^ les affaires civiles, divorce qui l^J'^^jt gy

^éiiiie même de là nation ; et, par de fausses illusions, ils l'ont ramenée à un mélange monstrueux qui ne cache qu'un vrai néant, où un peuple entier peut disparaître, si l'on se hâte de quitter ces pensées malades, pour arriver à une vue droite et ferme de la France et du monde*

Que voulez-vous et que ne voulez-vous pas? Il faut vous en rendre compte ou périr.

Êtes-vous assez fermes dans votre orthodoxie pour ne vous embarrasser en rien des conséquences humaines de la religion à laquelle vous appartenez? • Bémenez avec Bossuet et M. de Maistre à l'absolutisme :

revêtez-vous de ce cilice. Personne mieux que moi ne comprend la résolution d'un peuple qui veut être martyr de sa foi. Et qu'importe, après tout, une servitude d'un jour à des hommes assurés de vivre éternellement dans la félicité, pendant que tous les peuples libres de la terre expieront leur liberté hérétique par des flammes éternelles

nelles r

Fermez le cercle des nations catholiques. Asseyez-vous sur le sable dans le désert avec l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Pologne, la Bohême, le Portugal: Périssiez pour la gloire de votre croyance ! Il y aura de la grandeur dans cette chute volontaire.

Au contraire, votre foi n'est-elle pas assez robuste pour que vous ne vous préoccupiez en rien des conséquences qu'elle peut entraîner pour le salut temporel de votre patrie, revenez à ce que vos pères ont établi. Surtout renoncez à ce mélange informe, à cette capitulation frauduleuse entre le principe de votre religion et le principe politique ; car cette confusion est l'abâtardissement de Tun et de l'autre. Vous n'avez, sur ce terrain miné de toutes parts, ni la force de la religion , ni la force de la philosophie. Vous entrez en guerre avec vous-même, c'est-à-dire avec toutes vos institutions. Vous allez vous heurter contre votre propre génie , et ne pouvez ainsi que décliner et périr misérablement, sans honneur pour vous, sans profit pour personne.

Y<mi9 W9i beau, héroïque tribun > VQus fiiire petit, vouf agenouiller à la pQr4f da Téglisa et vous écrier : Q prêtre» I âmes frères! ouvrez, venesà nous. » Ils \$e rient de ce« vaiueiñ amorces. Et , , eu vérité, qui pourrait les blâmer? Car enfin ces boniines ne sont pas insensés. Vous leur montrez TËvangile comme un ap-pât; vous leur .dites de sortir de leur citadelle pourv^nir vous embrasser dan.s la liberté démocratique. Vains discours ! Ils voient très bien qua s'ils' reviennent au temps de l'Evaugile , la hiérarchie du moyen âge s'écroule sur leur tête , tandis qu'ils ont au moins une chance d'en prolonger la durée en se retranchant dans le^ ruines. Qu'ils vous écoutent, ils sont perdus comme caste ; qu'ils se murent au contraire dans le passé , ils ont au mpins l'espoir de vous survivre. Comment donc pensez- vous les

cpnvertir à leur ruïne certaine? Où vites-vous jamais Une caste
consentir à 3e perdre dans l'égalité ?

Loin de vous suivre sur ce terrain finstif

4A v&tii lès Mnvîi^) ils Ibnt ^3omm% tmt

Mi tous U^tB prèdédessëiitift à TaspeQt du

diftHge^r; îb nmadHli^t à leur principe > Uî>

se barricadent dans la logtqae de kmr

dùgiwe, là 1^ i^sl pbur mx imir t^aison

d être. Comme tous les corps mtenaeél de

périt, ils fotit a|>pdl|i Tétiergie biiim^ de

le«iY'Côtillituliaift^ bai^Mmt tm rejetant toate

sSHkitioii feiïèse , iU Si replient sur lé fo»d

€% te vérité des /«sbosi^, le i^tiptUidsme sur

le jélMilisâle V fe jiSsuilistDê Sur lafesolift-

tisffïe : v^ift^ttr.MK unteifrain vrai. Dafts

«ëHë frao^ebisie ^ ^HatiOn > ils fetroareat

miècenaiise ferûlârpéur u» damier comlKit.

Imites Amat^ boiiSmeS de la liberté , la

6«i>éhise de" Vos adversait^s« Ils mtna être

diiWoyeftAge» et ^us ft'oeiïet ^iis du

Mais qadi ! qtiatid ^ousavas épuise toa^s h^déceptÎDaS) désir, tèttoftative, espon de conrenir à vos dodnriiies îe pape, le bas-clergé, et qu'il semble impossible de se créer un nouveau leurre, vous les remplacez au moment même par un leurie plus

vain que tous les autres. Votre espéijance n'est plus dans le pape, ni dans le bas* clergé : où donc la placez-vous? En vous-même? Non pas, certes, écoutez!

« Constituante et cQpjçilejVoilky^ d^t MajKzini, le prince et le pape de t avenir, ù

Ne nous abusons plqs par les oaots ; les choses sont trop ^éri^uses. Voil^ donc, à votre avis, le progrès ; il consiste à remplacer Tabsolutismedo pape par Tabsolutisme du concile pour bâtir. l'Église uni* verselle. Et dans votre empressement & vous tendre de nouveaux pièges» vous ne ^oyez pas que vous rebatiffiez. d'une main la servitude que vous, ^ren versez d^ l'autre; *que l'idée du concile est «plus àiirannée cept fois que celle de la papauté; que le concile est vaincu depuis Jean Hus; que la conscience de chacun a ix»(iquis son émancipation; qu'y attenter^ c'est préci9éilient revenir à la théocratie que vous voulez combattre.

Si ma conscience proteste contre votre concile, que ferez-vous? Ou vous me con-

ILtUéIONS. 61

tnôndres de dDire, et voilà le droit du moyen âge qui reparaît; ou vous reepecte* rez ma liberté, et votre concile n^est plus qu'un mot.

Ainsi, toujours marchant d'illusions en illusions, pour que la révolution de 1888 ait : la conquête du monde , vous avez d'abord mis votre appui en Pie IX. De cette hauteur d'espérance, vous êtes descendu par une première chute au bas-clergé; aujourd'hui, commençant à découvrir que Tun et l'autre pourraient bien ajourner encore la liberté , vous en appelez au futur concile. Qualid donc en appellerez-vous, comme vos pères, à votre bon droit, à vous-mêmes?

Surtout, au nom du ciel, de ce vain mysticisme à tout «'énerve. Vous voulez combattre les anciens dieux : que ce soit du moins à la lumière du jour •

La France , dans les conditions religieuses où elle se place , est assiégée de tous côtés par le passé. De temps en temps elle fait, une sortie qu'on appelle une revolta

fit «MmixnL

liHiliii,ii{}iè8Ji|^ elle fntn dlÉii h jiiiMI,

lumts 1* litMtoé et k droit K^tttadtw pas que la famine de Tiat^ligMiee MM

Laitéelà Ms «^siioM^ diMUt-ib; «Mis ëVMitrat nom Mabarr-tiswiit. Éi m»i, je

||»»«»tit'^ êa^mmt tout, la lilmrté de fnamt, pt vcMtîBûs^poarnft^fti^vittesda resta:

idnDîtà IWstKéance^ ittttdideai civils^ daOMis fAtr9n«a«te, système ^étîtentiaM^^ li4pita«t » f»riMli6 «eUdailwa s di^ia^lioi s }e v#m Msdfi «ûfM <seà rféss.rOe ^râe«^ lailgii«*iilot iep /éfik^J^ tM'4 mi^ egt fia«aioe bois.

Ukl^ⁿ J«i iilusioM ! lua névohitkNii^^{oi}iéqpsLe^ <^vile» 6 ac-
cooi)>][it aujourd'lna jpar lis ttaésscs^ votts ea concUiea <{u'ue«
relation religieuse devrait s'aocooifilil* éfSfhittieot pm les
naasses qu dergé^ Celte eonfié^uea^ est fau»^ «t <^tto «ppa-
rence de ki{<que «6t le coQlràire de la logi<)>tte«

Toutes les «nwces ^f^ ta 4éjHMfaimlie

M«9m)mie»t ooQtrt tHe, par esit* inriqui

raison que TÉgiise est un système mm^^{aaf}^ <^M|M» f t cfiîê
toutts les forcés «fui bii aant dModées» de quelque oèté qu'etlest
avHiMMit, Mni, par la nature des* cbittes» dirigées ceatre le
principe de^la démoeralia.

li'Égliee a toujours eu plu8(£fltinoi«iMiit que les ialquea le
sentiment èèlatré de cette incompatibilité. En 1790, rAssemUée
cessituante crut rendre un ^nd service au has^^{dergé} en lui ren-
dant le syetoe éieetif . Qui se révolta le premier contre ce bien-
fett? Qoî se jeta^ daiûs la {guerre civile» plutôt que de faire al-
liance, dans l'Église primitive, avec la démocratie? Le bas-clergé.

U sentit très bien que ce prétendu bienfait étliit sa ruine.

Que devenait celle aiHorité mystérieust qui du fiiiiaï descm-
sdait sor son front» et tenait les inteUigsiaces eourtitas autour
de lui? L'Assemblée constituante lui pinpo* sait 4ê cbanper ce
droit éîYiii Matra une iularilé que riiacuii |M4ifil dise»ter«
a<r»

6ti 1LLOs1OK5.

ccfpter ou refbser; et cet affran^hissraiïem des fidèles, on l'ap-
pelait raffiBnchissemeot du prêtre.

Il est évident que tout était renversé dans cette idée, que le sacerdoce catholique ne pouvait s' ^ prêter, sans renoncer à ee qui fait sQp lien avec tous les sacerdoce et particulièrement avec les castes antiques. Lia constitution civile ôtait à la prêtrise le sceau du droit divin. Le Représentant de Dieu n'était plus que le frère et 1 égal dés autres hommes. Qudie cdste accepta jamais un parta(j)[e semblable? C'est là ce que le prêtre comprit en 1790 : il Ib compren* dra toujours.

L'erreur de l'Assemblée constituante venait de cette idée fausse, que porter la démocratie dans l'Église, c'est Tafiranchir.

n aurait fallu conclure tout l'opposé, c'est-à-dire que démocratiser le bas-clergé, c'est l'exproprier spirituellement sans nulle compensation pour lui.

La Constituante renversait lé> catbolicisme sans y penser. Ce n'est poiint ainsi

(|ue se consumaient ces grands changements. Aucun Dieu jusqu'ici n'a été enlevé à rhomme par surprise.

YeuiUez y songer; ceux qui auraient le plus à perdre dans une organisation dé* mocratiqua de FÉglise , sont précisément les membres du ba&-clergé. Supprimez la domination absolue quHls exercent spiritueUement sur le peuple, que leur restet-il? &., par rélection, le prêtre devient dépendant de ceux qu'il gouverne aujondliui, qu'a-t-il à ^ ^ner dans ce renversement ?

Que parler - vous du droit d'élection en échange de votre servage spirituel!

Le prêtre de Grégoire VII est roi absolu; il tient dans ses . mains la conscience des peuples; il k^:goja|y6riio comme Dieu

gouverne la terre , c'est-à-dire , sans avoir besoin. d'elle* A cet homme qui marche sur le front de ses sujets , vous offririez d'être nommé, c'est-à-dire jugé par ceux qui aujourd'hui osent à peine dénouer les cordons de ses souliers. Etrange moyen d'affranchir

le souverain absolu qui propose à se remettre à la discrétion de ceux dunt il dispose ! Le prêtre qui porterait le principe énochratique dans son église risquerait fort d'être à la fois hérétique et dupe; il . changerait une domination absolue contre une sujétion certaine. Après tout, nul d'entre eux ne s'y tennet. Oubien est maître de tout; qu'a-t-il à faire de la liberté?

Impossible de faire passer le prêtre catholique par les transformations qu'ont subies les autres pouvoirs. Une peut devenir le ministre constitutionnel du dogme , ni abdiquer le gouvernement plein et entier de votre conscience^ On comprend jusqu'à un certain point l'immortalité promise aux anciens éléments de la société ; le prêtre est le seul qui ne puisse entrer dans une composition de ce genre^ L'empêcher de Tégliser primitive , oser le dépouiller de la toute-puissance que dix-huit siècles ont mise dans ses mains. Lui proposer de partager avec vous le gouvernement de vous-

l'humanité, c'est lui proposer d'ahirir pour

être libre.

Voyez donc de grâce, oyez éadbaïnent. On croit RVoir affaiblir c'est-à-dire des heuBides ; c'est d'un esprit qu'il agit. Le pape pèse sur les évêques, les évêques sur le bas-clergé, le bas-clergé sur le peuple.

Quel est TauBeau de celte chaîne <fui con- 'sentira à se rompre le prenuer?

A qui proposerez^vous de renoncer à }a dSmination? Et n'est-il pas insensé d'espérer que l'espri^prêtre se déponlilera lui-même de sa plénitude d'autorité ?

Ce qui vous trompe, est de voir ïa hiérarchie ecclésiastique peser de tout son poids sur le prêtre; vous croyais qu il en est accablé. Nullement. Considérez donc combien il se déchargé aisément de ce fardeau sur le peuple des fidèles. JËscIave de ses supérieurs, il rè^ne sur la conscience de ses inférieurs ; la' volupté de cette domination absolue rachète pour lui au centuple son eer-vage volontaire. Si veus expropriez le prêtre de sa souveraineté spirituellei que

6^ ILLtJSIoMS.

Im dùûBetmmbus en compensatiëi de tout un monde d'orgueil?

Vous êtes serfs d'esprit et i^u\$ prêandez vous racb^er du droit divin. Voyons!

Combien me payeres^vous votre servage?

A combien Testimez^vous? Il s'agit d'un

Si la sociëté moderne n'a rien à donner au prêtre en compensation de son autorité absolue, il ne peut rien céder sans tout perdre à la £^8. Il esit, il «era ta demiire raison de Fandennesociëté. .Vous le verrez debout tant quil restera un vestige dU' passé. Rente, capital, projeté», état^ pour^ «raient disparaître cent feïsde TEinrope avant que le prêtre eût fait une seule concession.

Reconnaissez donc ce principe plus tôt que le jour : si l'intervention du principe sacerdotal dans les institutions laïques •en détruit la liberté, d'autre part, l'intervention du principe démocratique dans l'Église détruit la souveraineté du prêtre ou plutôt le prêtre lui-même ; en sorte que ces

deux sociétés, religieuse et la civile, ne peuvent se pénétrer ni échanger leurs principes , sans ruiner mutuellement la liberté par le prêtre, le prêtre par la liberté. Tant il est vrai que ces deux mondes sont dirigés par des principes contraires incompatibles et que l'on est certain de se tromper quand on veut appliquer à l'un ce qui appartient à l'autre.

Dans la naissance des conséquences d'une révolution religieuse : qu'il y ait une contradiction à attendre qu'une révolution religieuse se fasse dans l'Église par l'initiative du clergé inférieur, puisque cette révolution n'aurait d'autre effet que de l'exproprier spirituellement;

Que tout espoir de voir le catholicisme de nos jours se démocratiser lui-même est une chimère qui répugne à la nature des choses;

Que cette idée , fautive en soi, sera toujours telle à quiconque l'examinera , croyant ou philosophe, prêtre ou laïque ;

Que toutes les forces d'une démocratie

préexisteront, par le fait même de la démocratie à la décadence de la démocratie ;

Que si la société adopte le principe de la sécularisation réciproque et si l'on s'ensuivrait que la sécularisation détruisant l'Église et la liberté , le futur aurait la dia-

solutioa el la mort ra* dicaledela la société tantcivilequetelif^Cifte
>

Que la séparation absolue do domaine ecclésiastique et du dooiaio^ civil qui, dans les temps précédéols , était une garantie de liberté» est devenue uM condiiion de ¥16 et de salut.

%m itéÊÊgÊÊftm itibtmu

l)«a« hê pays o\$î d^^uk «Uic quiiit ^telea te espriii |M>rteat le «amu <l'iio« cMte teeerdotaie» il «rrivi» Bêceftsaîrealieut qu 4tai ««ooMUuixie à rt^rdfir le principe neli- ^WL o^mmM le JaoAopole eu prêtre. Lui eeul f>es««M6 la spurce des pensées saci^ées ; lui seul peut enseigner Dieu à Thomme.

Rien ne paraît extraordinaire comme Tidée que le vrai souffle de Dieu se trouve en debars <les ^ises. Vo>osie voulez pas être

LES RELIGIONS D*ÉTAT

serf du prêtre ; donc vous étés ua ioipie ; cette conséquence suit d elle-même.

Enun mot, on n admet là comme religieux rien que ce qui porte l'empreinte de la.caste. Où ce sceau ne parait pas , tout sentiment est suspect, comme Tor qui ne porte pas la marque officielle. Je vois encore l'horreur qu inspira à TAssemblée constituante cette proposition si simple, et qui n est que le résunlé de toutes les révolutions religieuses modernes^ à savoir que clique homme doit tendre à être son préTE;e à lui-même. Le scandale fut infini j pourtant la Révolution était encore sur le seuil.

Une des choses qui m'ont le pins étonné, sitôt que j'ai commencé de réfléchir , a été de voir dans les esprits qui n'otat plus de religion positive, survivre la plupart des formes, des habitudes, des antipathies, des préjugés enracinés par vm dogme particulier. Ils ne croient plus et ils ont de la meilleure foi du monde tous les préjugés de la croyance qu'ils repoussent.

* Combien de voltairiens ont horreur de

LES RELIGIONS d'ÉTAT. 73

la réforme, du divorce, autant que le catholique le plus fervent! ils ressemblent à ces hommes , auxquels on a retranche im membre , ef qui continuent néanmoins de souffrir dans le membre qu'ils n ont plus.

Les plus violentes injures contre Luther, père de toute révolution , ont été proférées par des révolutionnaires qui devenaient Fécho de passions catholiques , dont ils n'avaient plus conscience.

L'habitude séculaire d'une réHgion d'état fait que', lorsque \ix liberté des cultes est proclamée, toutes les croyances reconnues tendent à devenir autant de religions d'état. IS eat-il pas manifeste que, dans les lois nouvelles , le catholicisme , le protestantisme , le judaïsme représentés dans les conseils, à l'exclusion de tout autre culte , deviennent autant de croyances officielles? Au lieu d'une doctrine infaillible, j'en rencontre trois. Reste à voir si la Uberté de conscience y a beaucoup gagné.

Quand une religion accoutumée à régner sans rivale est subitement obligée de

Ih LES aELIGIoN9 D^AT.

descendre de cette suprématie, une pareille chute est immense. Mais elle ne s'accomplit pas en un jour. Un clergé ne se résigne pas aisément à abdiquer une souveraineté absolue de dix-huit siècles. Dans l'espoir de la ressaisir, il consent d'abord à y intégrer ses plus violents adversaires*. Avant de s'abaisser à n'être qu'une opinion puissante, l'ancienne religion convie celles qu'elle avait combattues précédemment, à partager avec elle son héritage officiel ; pour être sûre de conserver l'autorité d'une religion d'état, elle consent à en admettre plusieurs.

D'autre part, je ne sais quel esprit de parvenu se glisse, çà et là, dans les sectes nouvellement émancipées. Oubliant leur longue humiliation, infatués et comme étourdis de se voir les égaux de leurs persécuteurs, il se trouve des hérétiques qui légitiment leur avènement officiel, en se hâtant de donner aussi quelque gage de tolérance. Tel disciple de Calvin, affranchi, dont la doctrine est une insur-

IMPLIQUATIONS D'ÉTAT. 75

rection permanente contre le pape, appuie la restauration du pape sur le libre examen des baïonnettes et de la mitraille.

Cette époque d'apostasie est doublement odieuse; mais elle ne fait que précéder celle où toutes les Religions qui ont prétendu aux prérogatives qu'une seule possédait anciennement, s'annulant se reniant par leurs concessions réciproques, se réduisent toutes ensemble à la condition d'une opinion.

Toutefois, avant d'en arriver là, de longues expériences sont encore nécessaires.

Comment , dans ces pays , faire admettre aisément que le cœur de l'homme puisse embrasser le ciel sans que ce soit là l'œuvre exclusive du prêtre? Comment persuader qu'en dehors des cultes reconnus, il puisse y avoir une pensée religieuse qui ne soit la propriété, le monopole d'aucun d'eux? Dans les sociétés qui conservent encore un dernier débris du moule des anciennes castes sacerdotales , chaque homme est marqué dans le monde religieux suivant

76 LES RELIGIONS D'ÉTAT,

deux OU trois classifications auxquelles il ne lui est pas permis d'échapper. Vous êtes catholique, c'est bien ; votre curé peut seul vous enseigner votre Dieu. Vous, protestant, vous appartenez au pasteur. Et vous, juif, allez à votre rabbin. Voilà toute la classification. Quant à celui qui ne veut se renfermer exclusivement ni dans l'une ni dans l'autre de ces spécifications, il est censé ne pas exister au point de vue religieux.

La société a fait trois cases; vous pouvez, choisir entre elles. Hors de là, il n'y a rien- Car, remarquez que j'ai bien la liberté de choisir l'une de ces religions , que chacune d'elles est considérée comme infaillible isolément , mais qu'il faut absolument me renfermer dans l'une ou dans l'autre. Si je m'élevais à une pensée qui les renfermât toutes trois, si j'inculquais dans le cœur de l'enfant une pensée assez grande, un idéal assez vaste pour les embrasser toutes dans un principe commun d'adoration, ce serait là une abomination philosophique, un panthéisme infernal.

LES TROIS EXIGENCES D'ÉTAT. 77

Voilà donc trois vérités supérieures , également sacrées, également indiscutables, qui toutes portent également le sceau de l'é-

lat;jesuis condamnée accepter Tune d'elles à la condition de maudire les deux autres ; et si je veux les concilier dans le cœur de Tenfant , c'est , selon vous , une doctrine abominable. Avouez , du moins , que le résultat est étrange.

Il n'y a pas longtemps que je rencontraï un homme de bon.-conseil, ancien officier de hussards, nouvellement versé dans la théologie, excellent libéral d'ailleurs et appuyant tout ce que réclame le bien de la religion.

Vous m'embarrassez , lui dis-je , en l'abordant ; je voudrais ne pas desobéir à la loi et surtout ne pas attaquer la religion.. Je ne .sais comment faire; éclairez- moi. — Voyons» me dit-il, et soyez bref. — Première question : Étant catholique , si je démontre que le protestantisme est une religion fausse , est-ce que j'attaque la religion? — Nullement, reprit-il. — Bien ! lui dis-je ; et ^i, étant protestant , je démontre

7è LES REUGtÛNS ù'ttAt.

que le catholicisme n'a pas la vraie foi ? — La chose est plus difficile. Nous vous Taccordons néanmoins, en prenant vos pré*cautions. — Â la bonne heure, lui dis^je; et si , étant juif, je démontre que le protestantisme et le catholicisme sont dans le feux ? — Cela fait question. Màh enfin à la rigueur cela pourrait encore passer.

— Sur ces réponses , reprenant courage, je poursuivis et je lui dis t Vraiment vous êtes plus libéraux que Ton ne pense. Puisque j'ai la faculté de repousèer chacune de ces églises eu particulier , il va de soi que rien ne m'empéchè de les combattre toutes trois ensemble.

— Arrêtez - vous , me dit-il , Vous ne le pouvez. — En sorte, lui répondis-je, que je peux bien répudier deux religions sur trois, mais je suis obligé à tout prix de me conformer dans renseignement à la troisième.

— Précisément, c'est cela. — Mais si je ne puis les réfuter toutes trois , sans doute il m'est permis de les réunir? — Oh! pour cela, impossible 1 Détrûmpe2-vous ; ce serait

LES RELIGIONS b'ÉTAT. 7d

là une erreur capitale. C est ce que Ton appelle panthéisme. — Ainsi, lui dis-je , d après la théologie de ces messieurs, je n'ai pu ni les réfuter toutes, ni les concilier toutes. — Non certainement, il faut choisir; dépêchez-vous. — Eh bien, je veux supposer que je m'appuie sur une autre religion. — De laquelle parlez-vous ?

s'écria-t-il avec étonnement* L'État n'en reconnaît que trois ou quatre au plus. — « Mais enfin si j'en invoquais une cinquième?

— Ce serait alors un club, puisqu'elle n'est point salariée* ^-^ Le caractère qui distingue, selon vous, une religion positive, vraie, d'avec une religion fausse, c'est donc d'être salariée? — « Apparemment. — Quoi ! ce culte intérieur, cette conscience du divin que je rencontre en moi sans consulter aucun prêtre? - — Alloue donc ! cela ne compte pas légalement, et ne peut en rien vous empêcher d'embrasser la religion. *— Une dernière question, lui dis-je. — *• Laquelle? — La voici : Pourrais-je au moins préférer hardiment,

hautement la philosophie au Coran ? — ; Attendez , me dit-il , appliquons ici notre grand principe. — • Lequel, lui dis-je ? — Comment, reprit il, Tavez-vous déjà publié?

Le Coran est-il salarié , ou ne Test-il pas ? — Il Test, Un dis-je. — S'il est salarié, mon cher , il doit vous être sacré. — -Votrp théologie est bizarre, lui dis-je. — Elle est telle*, reprit-il, en terminant la conversation avec un peu d'humeur.

Voyez donc queldésordred'idées, quand vous voulez , sans ramener par le fer l'unité de croyance, détruire la liberté de discussion religieuse ! Il faut absolument que nous sachions ce que la société nou* velle entend par ces mots : Attaquer la religion.

Un homme enseigne publiquement, dans son catéchisme , que ses ancêtres ont fort bien fait de mettre le Christ en croix , qu'il faudrait recommencer aujourd'hui même s'il revenait sur la terre ; que les scènes du Calvaire et de la passion n'ont été que justice ; que le Christ est un faux prophète;

LES BELIGIONS d'ÉTAT. Si

qu il faut, comme tel, continuer à lapider sa mémoire, de générations en générations.

Cet homme n'attaque pas le christianisme^ car il est juif ; bien loin d'être réprimé, il est peut-être ministre.

Un autre professe publiquement aussi dans son catéchisme que Luther et Calvin ont été des hommes incomparables, pour avoir renversé la papauté dans la moitié de l'Europe; qu'il faut persévérer dans cette haine de l'église romaine; que, selon les paroles du premier réformateur, elle est Ja Babylone des prophètes.

Cet homme n'attaque point le catholicisme, car il est protestant; et il parle dans un temple devant des milliers d'auditeurs.

Il aura aussi sa part dans le pouvoir de l'État.

Un troisième paraît ; il professe , il enseigne publiquement, toujours dans son catéchisme, que le judaïsme est un déicide; le protestantisme , une religion menteuse, dévouée à l'enfer. Cet homme n'attaque ni le judaïsme, ni le protestantisme, car il est

82 LE FÉTÉLIGLOMS O'ITAT.

catholique. Il ne parle guère que dans qu'à huit mille chaires, le même jour et à la même heure. C'est à lui qu'appartient la direction de l'État.

Voyant cela , un quatrième personnage se présente modestement. Il répète en termes froids le jugement qu'il vient à entendre proféré avec privilège de ses trois prédécesseurs; ^'accepte; dit-il^ toutes leurs conclusions ; puis s'inclinant , ne pourrais-je pas, ajoute-t-il, avoir* aussi ma part dans l'État^ puisque je résume, en aussi bons termes que je le puis , ce qui est professé par les trois dignitaires qui ont parlé avant moi ?*^ Qui êtes-vous l'indigne* — Philosophe, répond-il. — C'est autre chose, mon ami^ Tout ce que ces messieurs ont dit les uns des autres est excellent et très utile dans leur bouche; passant dans la vôtre, cela devient crime , impiété. Vous outragée: la religion. Non seulement vous n'aurez aucune dignité, mais vous irez ce soir coucher à la Conciergerie, — Veuillez avoir m*expliquer cette antienne, dit-il

en se retirant à son gardien. Si j'avais dit les mêmes choses comme sectaire, je serais à la tête de la police, Je les ai dites

comme philosophe, je suis en prison. ~ Précisément, dit le gardien, voilà la porte, ^r- C'est dommage! dit le philosophe j ne saurâi jamais quelle méthode il emploierait pour découvrir si je parle comme philosophe ou comme sectaire. ^-^ Entrez tQU-Jours , dit le gardien; et il ferma la porte à trois verrous.

Que l'on dise ouvertement « la liberté que la France avait au xv^e siècle, la France l'a perdue au xix^e, s'il est loisible de demander, comme le faisaient les Clémengis, les Gerson, la réformation radicale de l'Église; ou bien si toute controverse est close à ce sujet ; si chaque église est désormais sous le scellé officiel; si la discussion n'a plus le droit d'y entrer.

Dans le mélange nouveau qui s'accomplit sous nos yeux, des sectes religieuses et des coterie politiques, nul ne sait plus où commence , où finit son droit de créature

sur LES RELIGIONS O'ÉTAT.

morale. Le domaine spirituel, agrandi du domaine de la police, où commence-t-il ^ où finit-il? Que faire pour les séparer, pour les distinguer? Dans ce chaos où chaque théogonie est gardée par un espion , que l'on me dise ce que j'ai le droit d'imaginer, de nier, d'affirmer. De quelque côté de l'univers moral que je me tourne, je vois un infini sous la main de la police.

Tant que la foi est la règle des choses religieuses, chacun sait parfaitement ce qui est interdit ou loisible dans ces matières; mais lorsque c'est la politique qui détermine la part de respect due aux croyances, la . plus grande incertitude ^'établit sur les limites de la liberté de discussion. Dans le temps où le catholicisme était seul la religion d'État, je savais positivement que le protestantisme et le judaïsme restaient abandonnés à la libre dis-

cussion philosophique. Mais aujourd'hui dites^ moi^ de grâce, où finit, où s'arrête le droit?

Le catholicisme descend-il au rang de ces cultes qu'il était parfaitement loisible à

I *iM^ -

LES RELIGIONS o*ÉTAT

chacun de condamner par la philosophie?

ou bien tous ces cultes sont -ils également placés au-dessus de la controverse? Vous ne voulez pas tendre de piège ; dites donc clairement ce que vous entendez faire de lesprit humain. A quel grand objet moral lui laissez-vous la liberté de. s appliquer? à quoi réduisez - vous son action , si vous commencez par soustraire à son examen , à sa curiosité , à sa critique ou même à ses représailles tout ce que vous ave2^ marqué d'un sceau officiel dans le monde religieux ?

A mesure que vous créez de nouvelles religions d*État» vous diminuez le domaine de la pensée publique. En quel endroit de l'espace et du temps ira-t-elle se réfugier sans risqua de rencontrer, de blesser lun de ces trois' mondes également invio* labiés, catholicisme, protestantisme^ judaïsme? Comment faire pour ne pas se briser contre l'un d*eux, puisqu'à bien dire ils sont toute l'histoire? Comment lesprit philosophique subsistera«t-il s^ns offenser

99 W^ a8UOIOI«3 VttT AT.

auQuin do ces systèmes religieux qui (^ré* teodent, rhacuj), occuper Tinfini et labsolu tout entier? Le seul moyeu, cest de cesser d'être.

Conciliation de toutes les contradic^ tioqs dans le n^ant de VintçUîfgence et raveuglçipent dfi r^sprit, voilà pu al)outit nécessairement cette vpie ouverte à plusieurs religions officielles. .

lok pensée laïque, livrée à des sacerdoces ' exmemis, p'ocbappe à l'oppression de l'un que pour expirer sous l'oppression de l'autre. J'évite Grégoire VII ; c est pour être châtié par Luther ou par le grand rabbin ! Qn entrevoit dans ce chemin un despotisme intellectuel dont Thumanité n'a approché dans aucune époque.

De toutes les ceuvres qui font Thonneur de Tesprit français , en est-il une seule qui eût été possible dans ce système d'étouffément devenu la règle de Tintelligence nationale?

Dans le cercle tracé par l'inquisition espagnole y il restait encore des espaces

LE\$ RELIGIONS d'ÉTAT. 87

infinis ouverts à la pensée de l'homme; il pouvait librement examiner, réfuter tout ce qui n'était pas la croyance du saint-office. Mais se figure-t-on la raison philosophique murée entre le catholicisme, le protestantisme et 1er judaïsme? La France aurait consommé cinq où six révolutions poUr embastiller l'esprit humain sous la garde de trois polices sacrées.

Quelle doU être lu politique du entholieimie ?

Ceux des hommes politiques qui n ont pas une foi sérieuse dans leurs principes , s^imaginent aisément qu il dépend de la

bonne ou mauvaise volonté d'un clergé de changer en uii moment la loi et le génie d'une religi(Mi. lis ne voient pas que les religions sont des principes qui agissent indépendamment des hommes et qu'on ne peut. les changer sans révolutions, c'est-

POLITIQUE DU CATHOLICISME

à-dire sans faire que telle religion soit remplacée par telle autre. Les meilleurs croient qu'avec un peu de diplomatie , on amènera les dogmes à composer; ils ne s'aperçoivent pas qu'MIIs sont les dupes de cette diplomatie avec Timmuable. Retranchés dans leur syllogisme, combien les hommes d'église doivent sourire de la prétendue guerre qui leur est faite! Ce n'est point par des transactions de ce genre que la philosophie avait conquis sa place et que la France s'était émancipée du moyen âge.

J'avoue qu'il m'est impossible d'être de l'opinion de ceux qui pensent que la faute du catholicisme est de ne pas faire alliance avec la liberté. Autant vaudrait dire que le paganisme a péri pour avoir commis la faute de ne s'être pas converti au christianisme.

Si cette religion, telle qu'elle est constituée , écoutait les conseils de ceux qui l'invitent à représenter les principes démocratiques; si elle avait le malheur de se

44 QUELLE bÛtt ÈtRE LA #oLlt1QUE

replacer, ne fût-ce qu'un seul jour, danâ lé ôourânt des libertés modernes , elle sô transformerait, c'est-à-dii*e elle se décomposerait indubitablement au contact soudaid dé Vair vital. On dit que le christia*ûidme y gagnerait. Je ûe sais; ce qu'il y a de cer-

tain , le catholicisme , tel que ùDus le connaissons , se frapperait de tnort.

Pie IX a commis Tinsigne imprudence de ^e mettre en (Contact avec une ombre de liberté. Cette ombre seule a failli renvei^ser non seulement le prince temporel, mais le souverain spirituel, tant la liberté est incompatible avec l'esprit dé cette institution! Combien de temps ne falidra-t-il pas pour que la papauté repère, si cela est possible , le dommage qui lui a été causé par cette infidélité d'un moment à son principe î D'après les seules lumières humaines, on peut dilfé qu'elle ne lé réparera pas.

Tous ceux qui, dans Ces derniers temps, ôfit voulu introd\^iré des éléments libérau

m GATaOLIGISALE ? 91

dans lecatholiciâmeont imaginé leçon traité de ce qui est nécessaire à cette institution. Il est évident que quiconque veut sérieusement la conserver 4 doit suivre là route précisément opposée. Tous les théologiens, réunis ne pourraient faire que le catholicisme orthodoxe soit d'accord avec la liberté moderne, non plus que tous les mathématiciens de la terre ne pourraient ramener le cercle au carré. C'est pour n'avoir pas vu ces lois du monde religieux que la France a été jetée dans ce libéralisme catholique qui devait la foire échouer dans le mensonge et dans la servitude.

Revenons à la nature des choses. Personne ne l'a mieux indiquée, ni avec une raison plus droite, qique M. de Maistre. Sa valeur , c'est qu'il a posé très clairement les conditions vitales de l'institution Catholique dans la société moderne. Après les, avoir aperçues , il les a définies avec la force et le sang-froid du législa-

teur. Il a vu clairement que, pour retremper l'autorité catholique^ il faut la ramener à son prin^

POLITIQUE DU CATHOLICISME

cipe, c'est-à-dire à l'esprit réactionnaire du concile de Trente. Il a posé intrépidement les conditions de salut dans l'alliance de l'absolutisme et du catholicisme. A cette société, il a donné, sans trembler, pour lien le bourreau; et la loi qu'il a établie est si exacte^ si conforme à l'expérience, à l'histoire, à la nature des choses, que quiconque ne la suivra pas dans toute sa rigueur est certain de compromettre le catholicisme par tout ce qu'il entreprendra pour le défendre.

Appliquez cette loi si vous pouvez; ne songez pas à y rien changer. Le livre où le Pape est le complément du Prince de Machiavel.

Que peut-être la liberté pour le catholique ?

C'est Bossuet qui le dira : « Ceux qui ne » veulent souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion , parce que » la religion doit être libre, sont dans une » erreur impie. Autrement il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans tout l'État, » l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, « toute fausse religion, le blasphème, » l'athéisme même, et les plus grands crimes » seraient les plus impunis. » Ce qui revient

QUE PEUT ÊTRE LA LIBERTÉ

à dire que le plus grand crime aux yeux du catholique est de ne l'être pas. Comment donc voulez-vous faire du catholicisme non seulement Tappui, mais la garantie de ce qu'il maudit? C'est lui demandera là fois d'être et de ne pas être.

Sur ce principe du clergé romain, la liberté ne peut être pour lui que la faculté de nier la liberté opposée qui, tant identique avec le mal, n'a pas le droit d'exister. Comment s'appelait, au temps de Barpi, le droit que le clergé réclamaient de n'être pas soumis à la même juridiction que les autres citoyens? Ce privilège d'échapper à la loi, le clergé appelait : libertas ecclesiastica, liberté ecclésiastique. Le droit de ne pas payer d'impôts, c'est-à-dire de les faire payer aux autres, s'appelait du même mot la liberté. Comment se nomme aujourd'hui ce que l'on fait à Rome, en écrasant la liberté du peuple, et en rendant la domination absolue au clergé? Encore une fois, liberté. Comment enfin se nomme le système par lequel l'enseignement laïque est remplacé

POUR LE CATHOLICISME ? 99<

par le renversement du prêtre? en vertu de la même logique, ce monopole a pour nom :

liberté d'enseignement.

Il est évident, en effet, que, la vraie liberté étant celle de faire son salut > tout ce qui n'est pas l'Église est considéré comme une oppression. de la vérité. Retrancher, extirper du monde moral ce qui n'est pas conforme au dogme ecclésiastique, c'est délivrer, c'est affranchir la vérité asservie; le monde ne sera libre. que lors-

qu'il dépendra, de l'Église* Voilà le principe. Il agit en dépit des intentions des hommes.

Que le catholicisme accepta un seul moment la liberté de conscience, qu'il recQu'il naisse le droit divin des autres cultes, qu'il s'asseye dans un conclave théologique avec le rabbin et le pasteur; de son aveu même, il perd sa raison d'être. D'autre part, cédez une partie quelconque du droit de l'esprit humain, le reste suit.

Dans ces luttes entre deux principes irréductibles, point de n^ilieu. Quiconque capitule, se livre. Ou la société laïque s'as-

QUE PEUT ÊTRE LA LIBERTÉ

servit à l'Église, ou l'Église à la société laïque. Le seul moyen de conciliation est de tracer entre elles une ligne qui descende jusqu'aux entrailles du globe.

Vous êtes si loin de pouvoir Vous accorder, que TOUS ne pouvez même vous en-tendre. Les mots ont pour vous des sens absolument opposés. Si l'un dit liberté, l'autre entend nécessairement servitude*.

Voilà pourquoi l'illusion me semble incroyable de ces hommes, amis néanmoins de la liberté, qui s'obstinent encore à mettre leurs espérances dans ce qu'ils appellent la démocratie de l'Église. Est-il donc écrit que l'expérience ne servira de rien, ou plutôt que chaque coup qu'ils recevront de ce *côté les replongera dans un plus grand aveuglement? Autrefois, ils comptaient sur les chefs de l'Église, mais les événements les ont instruits. Ils ne

comptent plus désormais que sur le fond pro* létair du catholicisme; et avec ces paroles, qui répugnent à la nature des choses , ils

' POUR LE CATHOLICISME? 97

continuent de se préparer de nouvelles méprises.

Comment attendre des masses du clergé ce qui répugne à leur condition, puisque, d'un côté, vous les fortifiez dans leur attachement à leur Église, et que, de l'autre, vous leur demandez de vouloir bien réaliser un idéal absolument contraire à celui de leur Église?

Quelques individus peuvent par hasard, et avec des souffrances inouïes, accepter de vivre au milieu de contradictions aussi monstrueuses, prêchant l'absolutisme dans la théorie et se sacrifiant pour la liberté dans la pratique. Mais qu'une masse d'hommes quelconque, encore moins une caste sacerdotale, consente à une anarchie d'esprit telle qu'elle ressemblerait à la démence; c'est ce qu'on ne verra pas. Dans le vrai, la constitution de l'Église répugne si violemment à une capitulation de ce genre, que, lorsque le libéralisme y a paru, il s'est montré au sommet de la hiérarchie plutôt qu'à la base. L'évê-

98 QUE PWT ÊTRE L'UBXRTÉ

ché a produit le pion Bieci; les masses du clergé, la guerre de Vendée.

Épiscopales de l'autorité supérieure tous les curés d'Occident, j'y consens; mais ne croyez pas pour cela faire un clergé démocrate. Vous aurez quarante-huit mille petits évêques de plus, voilà tout le changement.

Je demande quel est le plus religieux »

de celui qui pense que la religion est une chose si grave quelle entraîne après soi tous les autres éléments du corps social, ou de celui qui pense qu'elle est chose si légère qu'on peut la tourner tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et qu'il suffit d'un peu de diplomatie pour la faire servir indifféremment, soit à la liberté, soit à la servitude. Je crois, pour ma part, qu'elle porte en soi une direction fixe, nécessaire, et que le corps entier du clergé ne pourrait lui-même rien y changer, à moins de tout changer, c'est-à-dire de cesser d'être. Avec la meilleure volonté du monde, tous les physiiciens du globe

POUR LE CATHOLICISME? M

empêcheront-ils Faiguille aimantée de tourner vers le nord? De même, tous les prêtres de l'univers ne sauraient empêcher l'esprit de l'Eglise catholique de tourner vers l'absolutisme.

vérité de la «Itintiop.

Voyez donc, je vous prie, la difficulté particulière à votre situation. Que sert de se la cacher? Vous êtes restés, à plusieurs égards, dans la religion nationale, sur l'un des échelons inférieurs du christianisme.

Vous voulez, dans l'ordre politique, non seulement atteindre aux résultats les plus élevés de cette religion, mais la dépasser encore s'il est possible. Vous tenez par des liens que vous ne voulez ni ne pouvez

rompre, tout ensemble au système des Mérovingiens et au système des Conventionnels. Comment s'étonner si, avec ces deux tendances , la société semble se déchirer à chaque pas? C'est le supplice de Brunehaut.

Je ne suis pas inquiet de la transformation du pouvoir ni de celle de l'État ; pour cela il ne faut , après tout , qu'un vote dans une urne ; mais dites-moi qui transformera l'Église puisque personne n'y songe ; et si ce changement n'a pas lieu , que sont tous les autres?

Je crois m'apercevoir que vous ne voulez ni vous soumettre à votre Église, ni vous en affranchir. Impossible de savoir* clairement ce que vous croyez et ce qu'« vous ne croyez pas* Cette situation mitoyenne a pu suffire dans les temps ordinaires. Aujourd'hui on commence à en sentir l'embarras. Les termes équivoques, dans lesquels vous vous êtes arrêtés, sont un moyen de ne décourager jamais ni la liberté ni la servitude; puisque, dans une telle indécision sur le point le plus vital, la défaite de l'une n'est jamais si en-

102 VÉRITÉ DE LA SITUATION.

tière qu'il ne lui reste des chances de triompher le lendemain.

Une chose frappe au milieu des symptômes de votre tétanos , c'est , quoi qu'on dise , la timidité d'esprit des deux parts Sur le terrain où nos pères ont déployé tant de franchise.

La contre-révolution pour se sauver n'a qu'un seul moyen qui est d'être constituée bravement l'unité religieuse en proscrivant tout autre Culte que le catholicisme. Elle n'a pas le coûtage de l'orthodoxie. La révolution ne peut s'affermir qu'en s'émancipant

de la tutelle du sacerdoce. Elle n'a pas le courage de rhérésie. Ni la foi, ni la philosophie n'osent se mettre en présence.

L'ancienne société et là httuvdle cherchent encore je ne sais quel tefraïl pour vidèf leUr querelle par une équivoque.

Je demande à la contre-révolution :

Pouvez-vous ramener la France, de gré ou de force, àTuttité religieuse? Vous pourrez, dans ce cas, rect)nstituer l'oître politique tel (lue vous l'entendez. Je demande à la

VÉRITÉ BE LA SttUAtiÔtf. 141

révolution : Pouvez-vousâ émanciper là France du système des castes sacerdotales?

Vous pourrez, dans ce cas, la foi*è entrer satis retour dans b voie de la liberté tnode. Mais* si là cotatre-révolution et la révolution ne songent pas même à détrûifé, Tune le foyer de la révolution, Vautré le foyer de la contre-révolutioïi, il est évident que la France ne peut se promettre aucun développement normal, ni dansiin sens, ûi dans un autre, tmais une série de changements où le hasard, TittipréVu, la lèonti'adiction tiendront longtemps encore la phtè de la logique et de Feéprit de suite.

Jetez les yeux sur ce qui vous entouré.

Vous verrez que la questiôa religieuse ft*est posée nulle paH, qu'elle est tout au plus regardée comme un embarras sur lequel il feiut se tait'e. G*est la première fois que Thutnaité s' imagine faire tin grand pas décisif en négligeant derrière soi une question de ce genre. J admire qu en laissant le moyen âge debout et invulnérable, on se figure régler la sodeté de lavêhir, cnmrûè

le VÉRITABLE DE LA SITUATION.

si l'on écrivait sur une page toute blanche.

L'organisation Catholique étant , au moins en partie, le principe même de l'organisation sociale de la France, il y a, depuis soixante ans , un fond de pouvoir absolu qui réparaît sous toutes les combinaisons politiques. Le catholicisme combiné avec la gloire militaire a produit la servitude de l'Empire, avec le droit divin la servitude de la restauration, avec le droit constitutionnel la servitude du dernier règne, avec le droit républicain la servitude des deux dernières années. Qui pourrait jurer qu'il ne verra pas le catholicisme se combiner dans une nouvelle servitude avec le socialisme?

Ceux qui traverseront cette dernière période pourront voir la terre promise du droit et de la liberté.

Un peuple se croit libre parce qu'il a échappé à la tutelle de la monarchie. Mais s'il reste sous la domination exclusive d'une caste sacerdotale, sa condition a-t-elle beaucoup changé? Il peut, à un moment donné , couvrir la terre de débris ; l'en-

fant prodigue peut dépenser en un jour son avenir d'un siècle. Dans 'un élan de vertu , il promet la liberté au monde; mais il n'est jamais bien sûr qu'il n'ira pas écraser ceux qu'il a promis d'affranchir. N'appellez pas ces changements inconstance, manque de parole... Il ne s'appartient pas ; ou du moins il est si bien accoutumé à le penser qu'il se figure n'avoir aucune responsabilité, même dans les oeuvres de sang qu'il consomme de son bras, après les avoir rendus inévitables»

par son suffrage*

Ce dernier joug est d'autant plus redoutable qu'on le sent moins, que l'habitude inhérente, une fausse honte, dont les nations sont capables autant que les individus, empêchent qu'on le reconnaisse. On emploie beaucoup d'esprit à nier un servage si ancien, c'est-à-dire à l'entretenir. Je voudrais démêler s'il y a en cela plus de légèreté, ou plus de crainte de découvrir sa blessure. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui qui veut essayer de sonder cette

406 VÉRITÉ m LA SITUATION .

plaie est également importun au peuple et à ses maîtres.

Donnée moi le moyen d'asservir les bôiii* ' lues ; intéressez leur amour*-propre à leur asservissement.

Pour régner sur eux, il n'est pas besoin de s'approprier en détail la liberté de chaque heure, comme font les gouvernements politiques. Réglez sur le berceau et sur la tombe; vous tenez la chaîne par les deux bouts.

Les hommes ont voulu jusqu'à ce jour^{^^} et continueront de vouloir naître, se marier et mourir suivant certains rites consacrés.

Quiconque pourra s'attribuer le monopole exclusif des rites des naissances, des mariages et des funérailles, celui là restera maître de l'existence humaine.

On s'obstine en France à confondre le christianisme avec le catholicisme, l'Église primitive avec l'Église du concile de Trente, sans paraître se douter le moins du monde que c'est par l'Évangile que Luther et Calvin ont ruiné le catholicisme.

T^a liberté moderae, fille dç la réforme et de la philosophie , est doubletneat hérér tique. Ce&t à ce titre qu'elle est inconciliable avec Torthodoxie roni^ipe»

On n a pas encore vu un grand peuple catholique entrer daps lalibertéfLa France tçnte la première ce chemin ; il est bien qu'elle sache qu'elle entre dans une voie d*oii personne n'est revenu vivdnt.

Quel a été le principe des république:»

catholiques qui ont eu quelque éclat dan^ le monde? Tâme de toutes,^ sans excep* tidhf a été le terrorisme transporté du dogme dans FÉtat. Venise a vécu sur cette idée pendant douze cents an\$. Il faut en dire autant de iïïorence et des républiques lombardes et toscanes. Là , chaque parti vainqueur proscrivait en masse le parti opposé, jusqu'aux enfants de quatorze ans inclusivement. On vendait, à vil pri^c, les biens de cette population de proscrits.

Ainsi se dénouait toute lutte politique, sans que la liberté ait jamais pu s'établir autrement qu'au seul profit de^ vainqueurs. Lie

problème social ne se résolvait qu'à la oondition d'éliminer tous les termes ennemis, à Florence^ par l'exil , à Venisfï, par la mort. Transporté dans le Nouveau-^Monde , le principe du terrorisme catholique^ applique à la République , a engendré le même système^ Le docteur Fr^ncia au Paraguay, Rosas à Buenos-Âyres, sont exactement ce qu'étaient les seigneurs des répu-

bliques catholiques italiennes. Un Washington dans ces états se-
rait uii monstre historique.

Je m'aperçois même que la liberté y est tellement contraire à
la nature des choses, à la tradition , à Téducation des hommes ,
que le pouvoir qui la donne est infailliblement détruit par elle.

Dans les pays qui , par Teffet de leur éducation religieuse fon-
dée sur la terreur , ont toujours mêlé un vif sentiment de peur à
ridée dautorité , les révolutions rencontrent une difficulté parti-
culière pour se constituer. L'ordre nouveau renonce-t-il à inspi-
rer ce sentiment de crainte à ses adversaires? Accoutumés à ne
respecter que

ce qu'ils craignent, le pouvoir nouvellfeniént établi tombe in-
failliblement dans leiJr m8pris. Si , au contraire, il reste armé,
pour sa défense, on Facctise de n'avoir rien dlai^é au régime de
Tancienne société; en sorte qu'il rencontre le double danger de
périr sous le mépris de ses ennemis, s il leur pardonne, ou souà la
contradiction, ;s'il les châtie.

Quelquefois, je cl-ains qile la déiriocratie ne jette pas lin re-
gard assez profbnél sur liss mauvais côtés de Fâme humaine ; ses
principes la conduisent à-fairedeslois pour Tâge d*or. Elle se
désarme ;' elle laisse sa porte ouverte comme au temps do
Saturne.

Ses adversaires louent cette ingénuité patriarchale; plus tard ,
ils lui en font un devoir. Est-il bieii certain qu ils ne gardent,
(Jans leur scSn * aucune des armes île Tâge d'or et de bronzé? - "

irV a quelques rapports entre la situation du corps social dans
la France 'au MX*" siècle, et dans ITtalie au xvi«. Les tessora-

blances sont : profondément un membre

HO VÉRITÉ DE la SITUATION.

amplié, la Doble ; diu roient la lutie ridicule entre les autres classes ; troisième* ment la blessure de deux invasions ; quatrièmeUne même religion qui, vieillie de deux siècles ^ fait peser sur la France des causes de décadence qui n'étaient pas toutes développées au xvi^e siècle.

Après la nationalité manquait la loi, la plus grande dissemblance est celle-ci :

L'aristocratie financière italienne , pour l'œuvre c'est le peuple, a entrepris systématiquement de Textirper tant par le fer qu' par la loi. Elle y a réussi ; car elle était, à cet égard , dans une position bien préférable à tout ce qui se voit dans les colonies. Les républiques étant presque toujours renfermées dans une ville, c'était assez facile, de déporter quelques milliers de citoyens pour changer le tempérament de l'État.

La France a le problème à résoudre avec ses trente millions d'hommes dont s'occupe chez elle le peuple maigre ; et comme nul ne peut songer à Textirper,

VÉRITÉ DE la SITUATION. 111

c'est de penser qu'il arrivera, chez nous le contraire de ce qui s'est fait en Italie, c'est-à-dire que le peuple gras doit toujours perdre et le peuple maigre toujours gagner ; à moins que la religion catholique ne réussisse à dominer ; auquel cas, il est certain que l'on verrait en France se reproduire ce qui s'est fait non seulement en Italie, mais en Espagne, en Portugal, en Ir-

lande, en Pologne, dans l'Amérique du Sud; cette religion, dans la forme où elle est aujourd'hui, ayant une force absolument irrésistible pour éteindre les Etats et dissoudre les nationalités.

Telle est donc la condition particulière de la France. Jusqu'ici toutes les sociétés politiques se sont développées sur le plan d'une religion nationale. En marchant dans le plan de la sienne, la France devrait rentrer dans le moyen âge. Elle s'obstine néanmoins à marcher en avant. Le sol religieux manque sous ses pas, et pourtant elle continue d'avancer. Sur quoi s'appuyer? Elle est la première nation qui, laissant sa reli-

112 VÉRITÉ DE LA SITUATION.

gion dans le passé, et n'en adoptent pas une nouvelle, se précipite léte baissée, dans l'avenir, comme Mentor du haut du rocher dans les flots de l'Océan.

VBtm et l'individu.

En «e taisant sur la question religieuse, on a écarté la principale difficulté du problème social; il en résulte que les solutions que Ton donne sont purement abstraites et que leur valeur pourrait bien s'évanouir le jour où il, faudrait les appliquer.

C'est, par exemple, une grave question si, dans une démocratie idéale, il est bon ou mauvais que l'État subsiste. Quelle que puisse être la réponse que vous fassiez,

114 L'ÉTAT ET l'individu.

il est visible que, dans ces termes, vous ne résolvez rien pour la France.

La question qui regarde cette nation est celle-ci : Dans un pays régi religieusement par un corps sacerdotal, constitué en caste, est-il bon ou mauvais qu'une organisation telle que celle de Tét^t politique continue de subsister?

Évidemment cet élément de plus ou de moins, la caste sacerdotale, introduit dans la question, d[^]i nafoéifitr 1» rép«)ttise.

Vous proposez d'abolir FÉtat, pour affranchir l'individu. Soit. Mais, après cela, voyez, qu'avez-vous fait? En face de l'individu se dresse im-aittre établisement, un corps impérissable, désormais sans Contre poids et qui accable tout ce qtn l'i^eA pâ[^] lui. Votts'Vottliez éuàncipét les' p%ⁱ*srôniies ; vous les mettez à la merci d[^]udé centrâft[^] sation sans riv^e. Une seule twàsée âtilb* siste ', l'Église ; elle enveloppe tout le reste dans son ombre. Cùst, après' tout, un beau linceul pour un État et po<tr 6n peuple. *

Vous parlez d'y fecté li tréf la révolution

l'état et l'individu. 115

satts toucher a l'orthodoxie ; mais encore une fois, ce changement de diplomate, qui le fera, en restant Catholique ? Est-ce le peilpIe?'Dept]!s plus d'un millier d'années, il est ekelirdû droit d'interv«fnir dans son gotiVériement spirituel ; et s'il voulait ressaisir ce droit, il suffirait de là main levée d'un vieillard pour écraser sous l'anathème le[^] téfbéflires q[ui, ne sachant pas être indépendants, ne sauraient pas être orthodoxes.

Est-ce le clergé ? Mais lequel ? L[^]nférieur?

il itia que le droit d'abbé. Les évêques? ils sont les tnattre. Affiêdez-vous q/!Hs se démettent? Ceôt l'oncelicofe une fois)ln

pape que vous attendez Tabdicatiah . . ^u* préme^ O cblmèi^e J
 E^énser que^ le catholicisme tout entier va changer de-figiine-,
 de hiérarehie, 'Jiar c^tryplstisance pour ses adversaires^, par dé-
 sir de se mififeir lui-riîêine; et tout '6ela sans révolution dans le
 prln^^ cipe , dans le dogme , dans les cit>f ahces ! Se*figui*er
 quone niasse de téncfbres 'va, demain ou apx^s , ' devenir lumière
 sans quon ait même àTcdoulèi* de passer nn

116 LKTAT ET !iNI>1VIDU»

moraet; pour hérétique! Faire une révolution reUgieuSre
 sans que personne s'en soucie ni s'en occupe! La chose est plus
 difficile que vous ne pensez. D^ institulions de ce gem-e se pétri-
 fient; elles ne s'exhalent pas en fuipéte pour le plaisir, de leurs
 adversaires. ,

, L^Église re,stera donc; ex si ^yoys effacez l'État, ïa consé-
 quence est délaisser Tindividu seul aux prises avec.une Caste
 partout présente ds|ns chaque tn^rahte du sacer»

doce ; ainsi jropârajitront des combinaisons de si^wage telles
 que, j'imagine, Tantiquaité u'eà a jii^ais connu; car lorsque chaque
 individu^pp^ntenattà une cas;^, il trouvait urc garantie dsois
 cette organisa* tion même, au lif a qu'il e&t djffiç^ltfd^ se figurer
 ce que detviélvidrait Tiadiviilu aux prises avec une eas(;^e sa-
 ceisdqt^Ie lorsque la protection tle xops n'ç^ ^isterait pj«s pour
 personne* ^ »

Gomment ne pas voir, que l'organjsatioa de l'Église appelle
 par.ùutt logique nécessaire Torgonisation de rjîtat sons uimî

l'état ICT LINUIVipU. 117

fbnue quelconque! Celui -^i est devenu d auUiii plus puissant et sa centralisation a été d autant plus forte qu il a dû faice équi:* libre à hiv^ organisation religieuse mieux étaUio. C'est 1» raison pour laquelle tous les payft régis ^ au point de vue religieux, par une caste sacerdotale , depuis trois siècles , ont eu des gouvernements laïques très £Drt\$. En Allemagne» où Torganisation reli* gieuse était faible» lacentralisation d« l'État a pu Téire aussi sans dan|[Qr. De mçflie en Angleterre à plus forjid raiso» en Amérique. «En France^ où le corps sacerdotal a été puissant, TËtat a dû être fortement oentralise ; en Espagne^ le seul moyen, pour TËtat, d^échapper à Tabsolutisme théocratique a été de pratiquer cet absolutisme en son nom ; en Italie, où FËtat n'a pu se centraliser, ce n^est pas l'individu qui a été affranchi , e'est TÉglise qui a dévoré TËtat et l'individu.

Depuis la révolution de 18à8, le pouvoir central en France avant été afiaibli, on a vu s'accroître d'une façon prodigieuse le pou-

118 l'état et l'individu.

voir sacerdotal. Si le gouverneineiu eûi appartenu à une théocratie eatbéiitié ^ \eê résultats, prigeu tnas^, eussent peu différé de ce qu ils sont en réaitté. Gftr dans ci^ ifitervalle le sacerdoce a fait la potitti|tie de la France au dehors et sa politique inté* rieure dans les plus importante^ de ^é lois.

Ceci me conduit à penser que resprit de Caste persistant dan^ la religion , non sealetneAl FËtat ne \$fbm pa\$ aboli ; mais apès nu intervalle de liberté, on pourrait bien voir se reforttier une servitude volontaire au nom de Tl^at.

ïim ûémÊmwmMmf

Je me pose en théorie la question sui- V90|<^: Pour sauver la vieille SQciété et conjurer la victoire de lesprit nouveau , que feut-it faire^ D'après les principes énonces ci-^essus , la nature des choses répondra

d'elle-même.

— Je vois de graqdes eajix qui montent.

Dites-moi où je me tournerai pour les fuir.

' — C'est Tesprit de Dieu qui passe sur les eaux, l'ourquoi trembler?

120 QUE FAUt-IL FAIRE

— Je ne sais , mais je tremble. Je veux fuir. Conseillez-moi.

— La vague grossit. Tout le terrain libéral appaitient à la révolution. Il faut donc quitter le libéralisme et se réfugier sur des hauteurs d'où il n a pas approché.

— C'est ce (pje nous avons fait. Nous ' livrons la révolution de 178^ . Est-ce as^ez?

— Ce n'est rien. Efe flot vdus a déjà précédé.

— Où donc nous arrêterons-nous?

— Il n'est pas , depuis soixante ans , un moment, une date dont vous puissiez accepter les principes, sans un danger certain d'êti'e englouti* par eux*

— Nous reculons en plein xviii' siècle.

Est-ce assezf

— Y songez-vous? La philosophie vous envahit ; elle vous précipite de nouveau dans le gouffre d'où vous sortez'.

' — Nous nous rallierons plus loin au cœur du xvn^e siècle.

— Retraite illusoire; Ut société est déjà partagée.

POUR VAINCRE LA DÉMOCRATIE

— Eh bien * nous fuirons dans le xv^e F.

— Insensés ! C'est de cette époque que vient tout votre mal; car la réforme est déjà née. L'unité religieuse est rompue. La vieille autorité est détruite, La terre tremble. *

— Dû nous réfugierions-nous donc?

~ Aveugles que vous êtes :! Ne voyez-vous pas que tant que vous gardez la liberté de croyance, vous consacrez celle de discussion; et que cette concession unique suffit pour vous entraîner à toutes les autres ? .

' — C'est donc à, votre »vis, la liberté des cultes qu'il faudrait frapper?

- évidemment, puisque cette anarchie dans la foi est la mère de toute anarchie politique. " '

— Et pour trier la révolution?

— Il faudrait tuer la liberté de conscience ; sans cela vous ne frappez que des fantômes. Vous coupez les branches; vous laissez subsister le tronc et les racines,

— Mais pour revenir à cette unité reli-

QUE F^UT'^IL FAIBE

gieMfta, fonçlement à^ ran^ienoe autorité^ aous aurions besoin de la terreur de Philippe)L Elle n eft plus de notre tei|^>\$.

— r II faut savoir ce qvie vous voplez. Je vous dis que pour vaincre le mouvement ascendant de la révolution 4 il fa^it lui op-^ poser la^contre-révolution avec toute sa logique , c'e3t*"à"dire J'nnité inflexible de IVocienne religion,

^-^ Mai^ si npu^ çppf)^o«M à Tesprit nouv^u la ligue du css^thpMcisin^ de Borne, de rjbérésie du czar, du protç^nttsme du roi de Prusse?

— Ainii trois ^ape^ inicppciliables , une religion à trois têtes qui ont p^sé des siè-» ç\m à se dévorer , c e3t sur cette anarchie que vous voiriez établir Tordre mgral! £h !

ne voyea-vous pas que cette prétendue ligue de principes opposés ^*e#i ej^Q^re que la révcdution sous une autre ^me , ou plutôt Tessence même de lanarchie ? Ne vous apercevez- vous pas que cep forces contraires Se détruisent par elies-mêmes »

et que tant que vous laissez subsister au

POUR VAINCfifi LA I>ÉMOOkATIE? 12\$

cœar de TEarope le principe des révolti* lions modernes /sous la forme religieuse du libre examen » vous fuyez le danger d'un côté, vous vous y prikapez fle l'âître.

— ^ Que nous cotoiseille^-vous donc?

— Il n'y a pas de conseilla i donner, c*é*t la fofce ées diose^ qtii parlée Hameneis^ , de gré ou de foréô, lordm réHgîettx, et vctoé ramènerez Tordre polilicjue , tel <|lie fa contre-révoitioâ l'entend. Convertissez le monde à ratiéien idéal cathoMque ; le reste suivra de soi. L'Europe vièhdrâffîcf rasseoir sur sa vieille base. Faites rentrer , jusqu'au dernier homitie, là Société datis rancienne église ;^erme^ le^ portés avec fif^cas et jete2 la clef an tûliett de lX3dëait. A ce prix, voua Vaiûcrez. : -

*^-^ Noos FéssaiefrOtis.

— - Ce n'est rien de l'essayer ; il faut avbif assez de foi pour être sur de réussir.

— Ce sont donc là, suivant vons, les condhiohs de notre salut?

— En conscience je le cfois.

— Et VOUS |!»eftsez que de boniKes lois sur

QUE FÀUT-IL FAIRE

le timbre des journaux, sur Fenseigaernenty sur les maines , une révision de la loi .électoraie et de la constitution, une définition bien Ravisée dn domicile , et ud bqñ minis* tère de police ne siif-fii;9i^nt pas pour nous garantir lavenir ? ,

^ Prenei;^giiLrde ; pendant que uou;» parlons, je vois le llot qui monte 1^ roseau auquel 'vous vou; attachez est déjà dér racifté.

— Malheur! La terre me manque. Est-ce un vertige ? Voici la jûme^.

< — Vous Tavez fait*

Seul moyen d'opérer le sauvetage de l'ancienne société, la murer dans l'ancienne église. Un seul gouffre que vous laisserez en dehors, suffira pour rouvrir les portes ; vous en verrez de nouveaux sortir en temps.

Pouvez-vous cela oui ne pouvez-vous pas? Si vous le pouvez, le vieux ordre de choses subsistera; sinon la question est résolue. Tous les autres moyens, lois de circonstance, engins de police, épées rouillées

POTJIL VAINCKK LA. DÉMOCRATIE? 125

lées par humilité catholique ^^ sont jeux d'enfants. Laissant subsister la liberté des cultes, comment ne pouvez-vous sentir que vous laissez subsister un foyer permanent de révolte contre l'ancienne autorité? Car il est incroyable que vous puissiez penser que si les hommes ont le droit de choisir leur culte, ils se mettent dans l'esprit qu'ils n'ont pas le droit de choisir leur gouvernement, et même les formes les plus éphémères telles que celles qu'ils composent ici-bas. A moins que vous ne changiez leur nature, ils ne se figureront jamais qu'étant autorisés à discuter, peser, critiquer leur religion, leur croyance, leurs livres sacrés, ils ne le soient pas à discuter une ordonnance, un arrêté, un président, un garde-champêtre; et l'autorité, telle qu'on l'entendait jusqu'ici, ne se rétablira pas. Ils sont maîtres d'ébranler les colonnes de réternité. Croyez-vous qu'ils se soient frottés d'ébranler les colonnes du temps? Cela n'est pas réfléchi.

Tant que la liberté de conscience sur-

QUE FAUT-IL FAIRE , ETC

vivra, ne fût-ce que pour une seule communauté; la Révolution est triomphante dans le sanctuaire. Comment ne le serait-elle pas sur la place publique? Loyola, Rutiland, Louis XIV^e flous ceux qui, par la parole ou par le fer, ont entrepris de maintenir sur sa base l'ancien ordre social, ont opposé à la marche toute-puissante de l'esprit novateur, la haine inflexible de l'autorité religieuse. Qui ne s'effraye «aujourd'hui de voir quelques vieillards se précipiter à l'abîme, prendre quelques fils de la nation et les tendre pour entraver le siècle d'eux-mêmes ont déshonoré?

Dans les pays où règne sans partage une religion d'État, cette question est résolue.

Le clergé s'en est maître de la conscience publique et du gouvernement, doit savoir mieux que personne ce qu'il convient à chacun d'apprendre ou d'ignorer pour entrer dans ses vues qui sont les secrets de l'empire. Tant que l'État s'ordonne sur le plan du sacerdoce, c'est le sacré qui tient dans ses rôles la science

128 DE l'autorité.

des choses divines et humaines. À lui seul, il appartient de renseigner. C'est le temps de la tribu de Lévi dans l'antiquité et de la compagnie de Jésus dans les monarchies modernes, ordonnées sur le principe du concile de Trente.

Mais lorsque , par leffet de ^révolutions profondes , la religion qui était celle de TEtat a été ramenée à la dure coudition, non seulement de' tolérer des religions oppoCées,,Knaisd^ les accepter pour égales, il faut exsimer quel chafgement s'accomplit dains le principe de lautorité et de renseignement.

La première jchse qui frappe est celleci : Dans le ç^s où les religions, congervra'^entunç dir&cticMi quelconque du principe efiseigrxant, il s^ensuivrait que la doctrine de Tune détruisant radicalement la doctrine de Tautre, renseignement liational aboutirait 5 aéro. Pendant que 1^ catholicisme renverse le protestantisme, si le protestantisme, s^vec la même force légale,, renverse le catholicîsnîe, il est évident qti'au point

DE LAUXOBITÉ. 129

de.vuede l'a^tgrité , le résultat est nul; il peut même d^escendre au-dessous de rien , c est-à-dire à un résultat négatif, si, après que le protestantisime et le catholicisme še sont niés officiellementil arrive que Je judaïsme avec une puissance égale à cell^ de Tun et de lautreles ren verset non s^ijeipent tous deux, onais encorç le christianisme , base derunetderau.tre- - , ,.^, »

C e^ la raison pour laquelle daps les Etats où lai liberté de seultes e^t réelle, les clergés. perdent tout droit de diriger Téducatian. Us n& pourraient le faire sane détruire, par hx contradiction où ils ^nt à regard le^uns des au]tres,.la matière même de tout enseignement. »

Il est très aisé de dire que. l'on «gissiéra à une même. tajble^. jouissant des mêmes droite, le pape,.LiUher, et]fi granjl rabbin. Mais il est également certain quedonsx^ette équation, les. deux prei;nier\$ termes seliminani Tun rautre,il ne^reste que le troi-

sième qui est la négation du christianisme , c'est-à-dire de la civilisation mo-

150 DE L'AUTORITÉ.

derne. En «orteque le premier résultat de la participation affective des clergés à la direction de l'enseignement, est la négation de l'Église de Dieu* On renverse précisément ce que Ton «^ôcit établir.

Une autre ;coik\$équieicfe se présente également «écessaire.

Lorsqu'une religion loqgtetnp^ maîtresse d'un peuple cesse d'être l'élément de l'État, qu'est-ce que cela veut dire? G^change ment s'opère-t^ri seulement il ^r'haéal^d? Nôn^» certes ; ilsignent que telle religion a d^d'être rênê de tel État, quelle a perdu l'importance dedeq'il réclamé; Si, de plus, la influence de tous les événements atteste que la société civile entre d^ns une voie et «l'Église dans» une autre , si l'organisation laïque s'élo^e de plus en plus de l'organisation ecclésiastique, il arrive^né«cessairemént que la séparation d^ choses humaines et la séparation des choses divines^ qui n'en faisaient qu'une seule se séparent.

Le ministre du sacerdoce qui n'a pas* su garder la direction de la société «^ile pourrait-

DE L'AUTORITÉ. 131

il être dépositaire du principe d'éducation nécessaire à cette société? Que pourrait-il lui proposer, puisqu'il n'a pas eu la science nécessaire pour rester son conseil* et son guide? Elle va dans une direction , lui dans une autre* Il peut bien l'accuser de s'être soustrait à son esprit; il peut, du rivage où il reste inmo-

bile , la suivre , de loin, dans les tempêtes ^ eUe s «gage; mais il ii*a plus ni le secret, ni la science de ce monde civil; ii s'est laissé enlever Je gouvernail! .

De cette contradiction violioie entre la science des dogmes particuliers et la science des chose* bumaiiies, il s'ensuit que le sacerdoce peut s^attnbaer la première, mais qu'il a perdu toute autorité pour enseigner la seconde; et dans cette observation se trouve contenu :1e seul système den^eignement qui se concilie avec les droits de tous.

Qui ne vq^, en effet, qu'aucun des clergés officiels ne peut aujourd'hui donner à la fois k science des choses divines et

1^2 DE l'autorité.

humaines , et que la doctrine de chacuîl deu« en particulier serait la dissolution de la France, telle que le temps' Fa ftiite?

L'enseigrfement catholique poarrait - il mai^t^ir la société actuelle? Si tout était ordonné sUr son principe, que deviendrait le-gaMté des cultes? Il ne peut la professer sans apostasier, ni la renverser sansterver 4 ordre civil. Est-ce le judaïsme qui satisfera aux conditions sociales? Personne ne le pease. Le protestantisme est moins éloigné de ces conditions^,' il appar* tient au m^ndé moderne. Mais qui songe néanmoins ih cbnvettii* la France au pro-»

têstantisme? Pei^onné. il n'est donc aucun des cultes ofBciéls qui puisse devenir Tâme, la doctrine, le principe enseignant de la société» ' ♦

Un peuple qui se soustrait à ki domination exclusive dune Éj-flise afirniè, autant qu'il est en lui, qu'aucun saderdoce hé pos-

sède la vérité sociale à l'exclusion*! des autres. Par cette révolution, la plus grande* qui puisse se consommer chez lui, l'ancienne

DE L'AUTORITÉ

religion, obligée de partager l'autorité avec ses adversaires, descend au rang d'une secte. La société admettant également toutes les croyances*, les repoussant également comme direction exclusive, déclare par là que l'esprit nouveau qui habite en elle est l'opposé de l'esprit sectaire. Parmi cela seul que nulle des religions positives ne peut renfermer les religions (^posées, chacune d'elles se trouve incapable de fournir à la société nouvelle son principe d'éducation; et ce que ne peut faire aucune secte en particulier, elles le peuvent encore moins faire toutes ensemble. Le catholicisme, le protestantisme, le juïsme, et, si vous le voulez encore, le mabométisme, ne peuvent, par leur mélange, produire le principe de concorde, d'alliance, sur lequel la société française veut se reposer, elle communier avec l'humanité entière.

Qui enseignera à cette nation à vivre d'un esprit étranger à toute secte? Est-ce la secte? De cela résulte évidemment qu'il

184 DE l'autorité.

le lien de la société actuelle est indissoluble; d'autant que si, au lieu des dogmes et des dogmes particuliers, puisque s'ils étaient seuls en présence « chacun d'eux étant inconciliable avec les autres » la religion serait perdue. Tant que ces cultes ont été les liens du monde civil, ils se sont combattus sans relâche.

Si aujourd'hui il y a trêve entre eux, c'est qu'au-dessus d'eux est l'esprit général de la société qui les oblige à une paix apparente.

Car, remarquez qu'aucun d'eux ne peut faire la profession de foi de la société, et dire que tous méritent un respect égal.

Que deviendrait le pape, s'il professait le plus grand respect pour Mahomet? Que deviendrait Luther, s'il déclarait que le dogme du péché a une valeur égale au sien? Que deviendrait le prêtre romain, si, en cette qualité, il affirmait que le judaïsme est aussi nécessaire que le catholicisme au bien de l'Etat? Ces cultes le détruiraient eux-mêmes. Par où l'on voit que si ces religions enseignent le principe de la société

DE l'autorité. 135

moderne, elles se renversent, et que si, réciproquement, la société laïque prend pour base morale la doctrine essentielle de l'une ou de l'autre de ces religions, elle se détruit de même. Ce qui revient à dire que.

la société est ainsi faite qu'elle vit par le principe de la séparation, et qu'elle se tue par le principe de la confusion.

Il y a donc une loi ecclésiastique et une loi civile*

Nul doute que dans le chaos monstrueux où Ton mêle aujourd'hui les choses ecclésiastiques et les choses politiques, il eût été impossible à la France de résoudre, il y a soixante ans, les premières difficultés de son organisation sociale. Elle n'eût pu franchir le premier chapitre du Code civil.

Une question au moins aussi grande que celle de renseignement attendait , en 1789

1) } UOÎMAINT ECCLÉSIASTIQUE, ETC. 137

et 1792, la Révolution S4ir le seuil de IW cien régime.

Tout ce qui concerne Tétat des personnes, naissance, mariage^ mort, était entre les mains du clergé , sous le nom dactes civils. Comment enlever à ce clergé un droit aussi aatîque? Comment faire que l'enfant pût entrer légitimement dans la vie, sans avoir besoin d'être marqué du sceau de TEglise? Comment enlever au sacerdoce oe qui avait éié la propriété de tous les sacerdoxes»] eveiftx dire le droit sur les mariages et sur les finné-raîUes? La résistance fut opiniâtre. Qu'on étudia les monuments de cette lutte , on verra que les objections étaient les mêmes que celles qui s'élèvent aujourd'hui contre le système que je propose pour résoudre la, question d'enseignement.

<fQuoi! disait-on, enWer la sanction civile à l'autorité du clergé? Mais le mariage n'est pas seulement un contrat; il est par-dessus tout une institcuion religieuse. Un mariage sans prêtre, hors de

1S8 ou DOMAINE* ECCLÉSIASTIQUE •

L'Eglise , qu'est-ce qn'un concubinage au* torisé par la loi ? C'est donc la destruction de la iàraUie que Fou veut préparer par ces innovations scandaleuses? Alors qu'on le diseouveriemenc. Mais«i telle est la pensée d;e9 philosophes, que*r«n n'espère pas que le peuple les s«ive dans dette voie ; il n'admettra jariiais la distinctrôn du mariage civil et do mariage ecclésiMtique ; car , pour lui, il ne croit qu'à ia sanction da prêtre. Changer ainsi

• ^'tuinrait de filume la natnfis^ deâr actts dviU , c'est outrager* le s^timent de^* masses. On est impolitique autant qu'impie ; et tout le résultat des im> valeurs serar de faire nâaudire la révolution par)è peuple,* s'il la voit déshonorer l'acte le plus important de l'e^rtstence biim&ine en. retranchant > ja consécration nécessaire des croyances. D'ailleurs, que sont les magistrats civils pour remplacer le clergé ?

ignorants, grossiers, les juge>t-oîi capablesr de rédiger et de conserver daif^ letirS mains des montiAients au^si importants que ceusr qui marquent l<état des personnes ? C'est

ajouter à une erreur de principe une opinion ridicule sur les hommes. Dans cette société sans titres, il n'y aura plus m pères, ni mères , ni enfants. »

Et de tout cela ott concluait que Fidée de séparer Tacte civil de Facte ecdésiasique était une prétention absurde qui tomberait bientôt devant letpérience des faits et la réprobation de la grande majorité des Français.

Telle» étaient eu 1789 et4791 les objections qui sfè soulevaient dès les premiers pas de la Fraace dans la voie nouvelle. Ce fttt la plus grande tentation de la révoluticto.-On|>eîil retrouverïécho de ces objections dans les discussions de 'Fassai^tée législative (1791). Présentées par François de ^eufcbâteau, elles furent repJ-Dussées par Vergniaud ; la France passa outre. Si elle Bût hésité dès ce premier pas, il lui eût été impossible d'en firfre Un second. Tout le sang versé Feût été inutilement. Murée dans le passé , la France eût vu ses fils se dévorer dans Imipuisseance , hors d'é-

tat de tourser la première pa^e du Code

Est-il une seule de ces objections qui ne soit littéralement reproduite aujourd'hui contre le système de séparation appliqué à l'enseignement, tant il paraît insolite d'appliquer les grandes difficultés les grands principes de notre organisation sociale? Qu'aurait-il fait autre chose que de le répéter ce qui avait été dit en 1789 et 1791 contre le même principe appliqué à l'état civil? « l'enseignement n'a pas seulement un caractère laïque » il a besoin avant tout d'une base religieuse. Or, il n'y a de religion que dans les dogmes positifs; vouloir constituer l'enseignement sans l'Eglise, c'est impiété.

L'école sans le prêtre n'a plus d'autorité et même ne saurait exister. »

Toujours le même cercle vicieux : la société française repose sur la religion positive ; voilà pourquoi cette société s'appuie sur des religions positives qui se détruisent mutuellement. •

Dans cette question, la société française

a abandonné le grand principe de droit public qui avait dirigé jusqu'ici, du moins elle n'a osé l'appliquer, et de là n'est-il pas vrai que rien n'égale l'impuissance où elle a été amenée dans cette matière? De tous les systèmes contradictoires qui se heurtent depuis vingt ans sur ce sujet, lequel est celui qui satisfait son auteur? Chacun de ces systèmes, chacun de ces esprits de parti est sans lien avec l'esprit de nos lois. Voit-on jamais pareilles ténèbres sur un sujet qui est lui-même la lumière? Les partis coalisés n'ont-ils pas obtenu leur loi? Lequel en est content? Qui n'a fait sa réserve au fond du cœur? Les libéraux? Est-ce bien là ce

qu'ils ont préparé toute lem* vie? Le clergé? Il fait la loi et refuse de l'exécuter.

Quant à la France elle-même^ n a pu voir dans cette affaire ce que devient un pays lorsque^ dans un moment critique, il abandonne le principe fondamental qui est sa raison d'être. Comment oublier jamais le spectacle de cette nation , pressée^ obsédée]) ^r le spectre de la mort, et sommée, au nom de la

142 ou OOMÂTFVE ECCLÉSIASTIQUE

liberté, de livrer en une seule fois le principe sacré de toutes ses libertés. De quelque côté. qu'elle se tourne, elle ne voit qu'embûches et défaites; car un seul mot, un seul principe pourrait la soustraire à ses mille liens; mais ce principe, elle l'a oublié; ce mot , si l' ^st prononcé par quelqu'un , ne frappe les oreilles de personne, et voilà un grand pays étouffé sous un masque. Ah !

c'est donc toi qui as conquis la liberté, tu es inscrite dans tes lois. Eh bien, nous, dont l'existence est de la maudire, nous réclamons la liberté de te bafouer. Tu croyais avoir acheté au prix de ton sang la liberté pour tes amis ? Pauvre insensé ! ce que tu as conquis , c'est la faculté pleine et entière pour tes ennemis de te maltraiter et de te ruiner. Te voilà prise au piège de tes propres paroles. Nous répéterons plus haut que toi ce mot : Liberté , et avec ces trois syllabes nous t' ^cheverons; car nous voyons que tu en as oublié le sens, tel que tes pères le comprenaient. Tu es idolâtre du mot, non de la chose. Eh bien , puisque nous

savons la formule d'incantation qui fait les miracles, courbe-toi ; au nom de la liberté , va brouter l'herbe qui croît sur les degrés de ton trône. Nous régnerons pour toi.

Tout cela est sans réplique, il faut l'avouer, si, en effet, la liberté est un mot dépourvu de sens, une amulette, dont chacun peut s'emparer pour asservir son voisin» Qu'est-ce donc que la liberté d'enseignement? Cette question n'a aucun sens, si Ton ne dit ce que c'est que renseignement. .. /

Catholicisme et protestantisme»

C'est un grand bonheur si le législateur trouve dans la religion nationale un élément qui rende renseignement nécessaire pour rétablissement même de la croyance. Mais si le contraire arrive, l'expérience n'a pas encore montré qu'il soit au pouvoir du législateur laïque de paralyser l'effet de la loi religieuse.

Portez sur la Béformation le jugement que vous voudrez, il demeure incontestable

CATHOLICISME ET PROTESTANTISME. it⁵

que le protestantisme a besoin que le croyant sache lire. Le droit d'examen en matière religieuse suppose que celui qui l'exerce a pu consulter les Écritures. S'il en était autrement, le dissident qui n'a en quelque sorte d'autre rempart que sa Bible, serait bientôt la proie de l'Église catholique. Il est à lui-même son juge et son ministre.

La parole du prêtre, c'est la moindre partie de sa liturgie. Lire les Écritures » les méditer, voilà son culte.

Il est évident que l'instruction primaire naît pour ainsi dire d'elle-même et naturellement dans les pays protestants. Aussi, dans ces pays, vous sentez que l'enseignement du peuple n'est pas une œuvre artificielle née d'hier, mais qu'il repose sur la nature même du culte. Sous quelque despotisme que tombe l'État, il

est une institution que personne ne peut entreprendre ni d'ébranler ni desouiller, c'est l'enseignement du peuple. On a vu ces États traverser les crises d'arbitraire les plus violentes sans que l'idée soit jamais venue à aucun parti

146 CATHOLICISME ET PÉDAGOGIQUE

de toucher à l'école, encore moins de s'en faire un instrument de police. L'école existe comme une des bases essentielles de la religion et de l'État.

Dans ces pays, le savoir est le fondement du culte, lui emprunte un caractère sacré. Que de fois ne m'est-il pas arrivé d'admirer le sentiment de respect qui, dans le moindre hameau, s'attache au maître d'école ! car il n'est ni le supérieur du prêtre, ni son rival; il est son compagnon, son collègue, son associé. Le grand principe d'une religion qui s'appuie sur l'examen, sur la science, se retrouvant à chaque degré»

le maître d'école est honoré, parce qu'il représente le savoir qui, dans cette religion, est traité comme une puissance indépendante et non comme un serf dont l'autorité sacerdotale peut toujours disposer à merci et miséricorde.

Une autre conséquence des mêmes principes est celle-ci : l'enseignement, étant une des conditions du culte national, devient naturellement obligatoire. L'idée

DANS L'ENSEIGNEMENT. 17

ne vient même à personne de s'étonner de cette nécessité. Et ce qu'il y a de remarquable en ceci, on ne se fie au clergé réformé du soin d'encourager l'instruction primaire, puisque nul n'est plus intéressé que lui à ce que cet enseignement se développe.

Luther» en. fondant la réforme, ^ fondé la première école prin^aire. Daiis les démocraties américaines , protestantes» To-riginc de la commune se marquait d'abord par l'école : c'était la première pierre qu'on posait en arrivant dans le fond des forêts ; « Attendu, disait la loi de 16&0 , que Sa- V tan, l'ennemi du genre humain, trouve » dans l'ignorance des hommes ses plus » puis-santes armes, et qu'il importe que » les lumières qu'ont appor-tées nos pères » ne restent point ensevelies dans leur » tombe. 9 Heureux les peuples à qui leur foi commande de chercher la lumière!

Voyez, au contraire, ce qui se passe dans les pays catholiques, conformément à la nature des choses, toujours plus forte que les lois de circonstance. D'après

14S CATHOLIGIâME ET PAoTE5TAMTISME

lesprit de cette religion, il nest nulle* ment nécessaire au ca-tholique de savoir lire; on peut même soutenir qu'il est préférable pour lui de ne le savoir pas; car il n'est nullement chargé dexam)ner les Écritures. Il reçoit sa croyance toute formée de la main du prêtre. Celui-ci lui tient lieu de la science de TAncien et du Nouveau Testament. Qua-^t-il besoin de dissenter, de juger, de peser des textes? A quoi bon tout cela? il n'y a que danger pour lui dans cbacune de ces choses. Sen remeltre à la science sa-cerdotale , croire le prêtre, lui obéir, c'est Fesprit de sa loi.

L'école n'est donc pas indispensable à l'Église. Celle-ci peut l'admettre, mais elle s'en passe admirablement. Dites* moi en quoi le peuple a besoin de l'enseignement primaire pour que son enseignement religieux soit complet. Les livres de sa liturgie ne

sont pas écrits dans sa langue. En quoi serait-il plus avancé s'il les lisait sans les comprendre?

La conséquence est que les peuples qui

DANS L*ENSEIGNEMENT

appartiennent à cette religion n'ayant nul besoin de savoir lire pour satisfaire aux exigences de leur culte , lorsque Ton a voulu transporter chez eux le principe de renseignement populaire , on a rencontré d'incroyables résistances qui naissaient de la nature même des choses. Bien, parmi les hommes , ne se fait aisément que ce qui est secondé par la religion. Et cet appui manquant à rinstructioa populaire dans les États catholiques, on a vu de grandes nations qui avaient conquis le suffrage universel, se heurter depuis trente ans contre une loi sur l'instruction primaire, incapables de fonder chez elles au nom de leur Souveraineté ce que le despotisme n'a pu empêcher de se développer ailleurs au nom de la liberté d'examen en matière de croyance. Tant il est vrai que les affaires humaines sont encore, à rheure qu'il est, dirigées par lapuissance cachée des institutions religieuses ; et que c'est une chose à laquelle Thomme n'a pas encore réussi d'établir la liberté

150 CATHOLIGISMS ftT PITOTIOTANTISME

politique 6ur la servitude religieuee ^ olaii>taire.

Ou croit avoir tout réglé quand o9 a disposé mécaniquement je ne sais quels rouages 9 comités, inspecteurs 1 sans se de* maq-der jamais quels principes sont en jeUt et ce que représentent

dans chaque comr muhe le prêtre et l'instituteur; pourtant là est tout^ la question.

Le prêtre n a pas besoin de l'instituteur ; loin de là, celui-ci est un danger puisqu'il est chargé d'ouvrir la porte de la scieAce du bien et du mal. Que vient-^il faire en face de rÉglise ? Quelle est la puissance qui renvoie? Le curé de campagne ne suffisait^ il pas à l'instruction de ses ouailles ? Dixhuit siècles ne se sont-ils pas écoulés* sans que les fidèles de l'Église catholique vissent un instituteur? Les peuples n'étaientils pas satisfaits de leur sort ? D'où vient cet étranger, <|ue l'Église ne connaît pas? Le sentiment le plus bienveillantqu elle puisse éprouver à son égard* c'est le soupçon.

nàvs l'enseigment. i5i

Autant la raison doit être soumise à^ l'autorité ecclésiastique^ autant l'instituteur doit être soumis au prêtre. Udoitdonc arriver dans ces pays, que la dignité» n^dépendance de l'instituteur ne soient que de»

choses nominales et que son assujettissement descende aisément] usqu'à l'opprobre* Il peut même se faire que le peuple étant devenu souverain politiquement , l'instituteur primaire , c'est-à-dire le précepteur du souverain, au lieu d'être rehaussé par l'élevation de son pupille, reste placé sous la dépendance du curé de campagne qui , lui-même, est courbé sous la dépendance absolue de toute la hiérarchie ecclésiastique*. Dans ce cas , le précepteur du souverain est l'esclave d'un esclave.

Selon l'esprit de la religion catholique, l'examen étant un danger. l'instituteur qui donne les premiers éléments de cette liberté d'examen est lui-même un péril permanent.

Au lieu de l'entourer de garanties , il faut l'entourer de gênes.
Vous pensiez enseigner

1*52 CATHOLICISME ET PBOTESTANTISME

au peuple le respect du savoir, c'est tout le contraire qu'il faut
(aire.

Car vous avez beau chercher une issue; la guerre sourde qui
travaille votre siècle et qui en est comme 1 ame, vous lavez vous-
mêmes organisée dans chaque éommune .

le jour où, en face du prêtre catholique, vous avez placé im-
prudement pour vous, l'instituteur laïque, c'est-à-dire le repré-
sentant populaire de la science moderne.

Quelle condition faites- vous à ce dernier?

Entre une constitution politique qui ne lui parle que de la su-
prématie de la raison, et une religion qui ne lui parle que de la
nécessité d'asservir sa raison, à quoi se résoudra-t-il? S'il se
confe dans la dignité * de la pensée, c'est fol orgueil. S'il s'en re-
met de tout au prêtre , il se démet. S'il enseigne la concorde, il est
impie; s'il professe la discorde entre les enfants de diverses opi-
nions, il est sédition. Brisé ou par la constitution ou par la reli-
gion catholique , de quel côté se tournera-t-il? Ou blasphème

DANS L'ENSEIGNEMENT Brr. 155

OU révolte, voilà entre quels termes il faut qu'il fasse son
choix.

Comment donc entendez-vous dénouer cette guerre dont vous
avez semé le germe dans chaque paroisse, en semant un principe
libéral en face du principe ecclésiastique ? Destituer les institu-

teurs ? Ce serait une solution si vous ne les remplaciez par d'autres. Mais puisque vous n'extirpez pas renseignement du peuple, je dis que vous ne remédiez à rien. Vous avez mis 'FÉglise et l'école en présence' ; il faut ou démolir celle-ci jusqu'à la dernière pierre, ou aviser à un autre moyen de terminer la lutte. Car ce que vous croyez la restauration de l'autorité est rétablissement de l'anarchie.

Où le trouverez-vous cet instituteur modèle que vous cherchez, qui> laïque, ait le cœur du prêtre, et qui, façonné par le savoir moderne, représente sans hérésie le moyen âge?

Ce n'est pas tel maître qu'il vous faudrait renverser, c'est l'enseignement.

ifU CÂTHOTieistfK ST l»lto7«STANTISME

Chose singulière que et» ifnoiortdlps questiona descendues. soudainement au ni*:

veau de l'espdt de parti, et rhumamté tout eatière proscrite par les coteries 1 Lapa*»

nique qui a saisi uo oartain non^h» dW telligences, les jette eu dehors du genre buiuaiu!

DépouvreiMiioi » di^ent-tU» qU^qie sièala mn% passion^ sans aiiagéi^tiaii, sartopt saut trop d'idées ^ où lef faibles s apla^ dissent de i autorité de\$ b^\$^ las petits 4^ celle des grands ^ anfiq yn siède saga que n«ius puissions âo^wv sau\$ dauger ^ «modèle k la jetines^e» — 11 me s<im|)le que lautiquita serait uq asse^ bou commen^lïieut I -^Que parler ^vQq\$ d antiquité? J'y ai découvert l'autre soir le gercoie 4h ^ cialisme; évidemment la civilisation qui a produit le droit romain est la plus grande enne-

mie de la propriété. --^ Si ces temps éloignés vous blessent, les trois ou quatre premiers siècles du christianisme pourront peut-être vous satisfaire? — Figqrez-vous donc quen ouvrant les Actes des Apdtres

DANS L ENSEIGNEMENT

pour soutenir la loi d'enseignement , j'y ai recontiu le pur communisme de Cabet.

— En vérité? — Positivement. — Eh bien ! 41 nous reste le moyen âge ; il nous oflPre d'assez bons côtés. — La Jacquerie, n'est-cepas? vous n'êtes pasdifficile.Voyons, étudions, lisons. Do^ns Fantiquité prise en masse, je vois la loi Agraire, dans Thistoire romaine les Gracches, dans le moyen âge la Jacquerie, dans la réformation la guerre des paysans, dansHiîstoîre d^Ângleterre les NiveJeufs , dtatîs le srèdè de IjOtAs XIV la république démocratique et sociale de Fénelon. Après cela nous tombons à 93 et au gouvernement provfetoire. -^ Se peut-il?

Vi»là àçmt toute Thisloire universelle. 3t m^eâ doutais.

^«•Ito Mit te mton» 4*être dm

Dans la condition que je viens de dépeindre, où sera Tautorité de renseignement laïque? En face de FÉglise toute-pmssante, sur quelle pierre bâtirez-vousTécoIe? L'instituteur empruntera-t-il son droit moral A TÉglise? Alors c'est un vassal. Vous créez ce qpe vous appelez l'enseignement du peuple, mais vous n'oubliez qu'une chose , qui est d y mettre une âme. Privé de toute force morale ^ l'instituteur doit compte, à

ENSEIGNEMENT LAÏQUE

toute heure, de son enseignement à son adversaire naturel. Anéanti devant cette autorité qui d'un mot peut le flétrir, que lui reste-t-il, qu'à se faire le serviteur lige, le serf de corps du curé qui, écrasé par le poids de toute la hiérarchie, écrase, à son tour, de sa propre servitude le ver de terre que vous lui avez livré sans défense.

Pour donner à l'instituteur sa raison d'être, direz-vous qu'il représente le principe de la société laïque? Alors voyez dans quelle contradiction monstrueuse vous tombez. Voilà cet homme qui enseigne au nom de la société civile, laquelle reconnaît également tous les dogmes. Et néanmoins dans cette multitude d'idées dogmatiques qui se renversent, il est obligé d'être l'homme d'une Église particulière et de remplacer le prêtre absent. Ne touchez-vous pas ici du doigt les contradictions qui naissent de la confusion gothique où vous laissez: encore l'Église et l'école?

A certains moments l'instituteur laïque est prêtre, homme de caste, puisqu'il est

il y a QUELLE EST LA RAISON d'ÊTRE

chargé d'enseigner un dogme particulier. À certains autres, il est l'homme de la société française laïque, universelle. Comment donc se fera le partage de sa personne?

Quelle contradiction, où la religion détruit l'enseignement y où l'enseignement détruit la religion! Au nom de la société et de l'Église, le même homme doit représenter l'égalité des cultes et leur inégalité. Après ce beau chaos, arrive le prêtre qui vient surveiller l'instituteur et s'assurer que le principe d'exclusion, c'est-

à*dire d'intolérance, a été reèpecté. Après le prêtre vient Tinspec-
teur civil qui s'^assure également que lé dogme civil de la tolé-
rance n'a reçu aucune atteititë. La plume se perd dans cette Babel
.Vous avez les deux dialogues suivants, entre lesquels vous ne
pouvez choisir : '

LE CURÉ

Monsieur l'instituteur , vous êtes chargé d'enseigner notre
dogme, êtes-vous sûr que votre enseignement soit orthodoxe?

l'instituteur.

Oui, monsieur le curé.

No^ns cela. Ai^«z-vous assez persuade ^u)s élèves qae notre
religion est la seule vraie, la seule sainte, et que toutes les autres
appartrennent au mensonge et à l'enferF

L'îi^StlTUTEUR.

(En hésitant). Gui, monsieur le curé.

LE MAIRE

Monsieur rinstltuteur,vou5 êtes Thomm je non seulement de la
commune, mais de)|i France. Vous représentez la société laïque;
vous ne devez , en conséquence, rjeii enseigner qui provoque au
renversement des lois. La première de toutes est cçlle de Tégalité

des cultes , d'où naît l'esprit de concorde entre tous les citoyens.
Vous Comprenez cela, j'espère?

l'instituteur.

Ob ! oui, monsieur le maire.

150 QITÉLLE EST LA HAISON d'ÉTBE

LE MAIRE

Ainsi , monâieur , vous inatruisez vos élèves dans ce sentiment qu'ils doivent respecter mutuellement leurs croyances religieuses? Vous leur enseignez quaucua dogme particulier ne doit avoir la prééminence sur les autres? Vous leur dites, sans doute, qu aucuo e église n a le monopole de la vérité, de la sainteté, de la justice? car c'est le seul moyen de fermer Tépoque des discordes religieuses. Vous montrez sans doute en Dieu un père commun qui accepte Tadoration de tous ses enfants et qui voit dans toutes les églises autant de sectes d'une religion universelle? Vous leur apprenez à s'aimer miituellement malgré les différences de sectes.

l'institutedb.

Justement, monsieur le maire.

LE MAIHE.

Et vous leur répétez , j'espère , que la patrie, ne mettant aucune différence entre les églises, enseigne par là que l'esprit d'intolérance est son plus. grand ennemi?

DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE ? idl

l'instituteur.

Sans doute, monsieur le maire*

LE maire.

Et vous formez ainsi âe bons citoyens, en leur enseignant qu'il faut prendre le contrepied de cette maxime gothique :

Hors FÉglise^ point de salut, qui, appliquée à la société^ nous ramènerait bientôt les guerres de la Vendée et les massacres du Midi?.

l'instituteur.

C'est vrai^ monsieur le maire.

LE maire.

Je suis content. Continuez. L'autorité a les yeux sur vous.

l'instituteur (seul).

Désespoir pour un homme de conscience! Qu'enseigner? Que réfuter? Que dire? Que taire? Comment partager en deux mon intelligence, mon souffle, ma vie? Si j'enseigne ce que dit le curé, je suis en révolte contre le maire; si j'enseigne ce que veut le maire, c'est le curé qui m'interdit. Par qui me sera ôté le pain de mes enfants? Par

l'un ou par l'autre^ PQupl p^rti prendre? Ne rien penser? Peut-être! Ne rien dire? Cela est impossible, puisque je suis chargé d'enseigner le (Jpgfz^ sous la surveillance du pr4(i:{p| 6 misère! Le laboureur, le pionpišj:, à l'gt^n ji^ l'cur jqjmée, on^ h šati\$- >

fi^plion diç I^ur QÇ|^yfç. IVIais cpiel sgpli^p pmpar^ble à
ppjui d'un bomine /^jii hjb pguï ni parler , ^i si? mire , m avan-
cer , ni reculer, ni consulter sa foi. ni consulter sa raison, sans
être épira^é ^Y^c ses enfants et la mère de şp^ &af^nts?

Que serait-ce si fipus suivions plus loin ce drjanie dans je se-
cret du gr^ncel conseil où il doit aboutir? C'est là que r|iparcbie se
montrerait dşns son fa^ptuaire même. On yçrrajt , rangç^ autour
d'une table, ppur rendr^ .un jqgement, trois religions et un sys-
tème fie philosophie. JjÇ chaos présiderait.

LE JUDAÏSME

Vous m a vouerez , au moins, que je suis votre ancêtre. Je suis le
chef de la famille. C'est à moi de commander par le droit dç l^ge.
Vous m'avez traité pendant dix-huit cents ans comme iamais le
roi Lear n*a été traité par ses filles ingrates. Vous m'avez chassé
et fait frapper de verges. Rentre?;

enfin sous mon autorité.

l'éclectisme.

Ma tâche est particulièrement difficile.

Je dois avoir à la fois chaçtme de vos opi-»

(t) Ltjthefi

164 QUELLE EST LA RAISON DETfie

nions, et pour cela je m^abstiens de penser.

Cependant, je vous dirai , entre nous, que vous me paraissez être de purs phénomènes d'imagination et que je suis ici la seule réalité.

LE CHAOS

Otonbeur! ôjoie! voilà bien mon empire ! Quel vertige ! quel tourbillon ! Fidèles sujets', ne vous séparez pas ! vous m*enîvrez de délices. Le mélange ténébreux des éléments dans la nuit matérielle oti naquit Cranus n'était rien auprès de cette nuit morale, intellectuelle, philosophique, religieuse , divine, confusion de l'esprit, volupté du chaos.

Répondez donc tine fois clairement à ceci : Sur quelle base repose l'enseignement laïque en France? Vous ne pouvez espérer ni grandeur, ni puissance, ni ordre, aussi longtemps que vous n'aurez pas tranché cette question. Dans la confusion établie entre la théologie sacerdotale et la science humaine, qu*arrive-t-il ? L'instituteur laïque, en intervenant dans l'Église, y fait entrer

DE l'enseignement LAÏQUE? * 165

rhérésie. Le prêtre , en intervenant dans l'école, y fait entrer la servitude. Que faut-il donc faire? Les séparer.

Quoi! le sacerdoce n aurait plus rien à faire dans les écoles ! il n aurait plus les yeux ouverts' sur les générations nouvelles ! quelle impiété! Je dis, moi, que c'est le seul moyen de respecter , tout ensemble , la liberté de conscience et la liberté des cultes.

La grande prétention du sacerdoce est qu'il n'a aucun besoin de Técole, tandis que celle-ci ne peut se passer de lui. Cela est-il vrai ? Examinons.

N'est-il pas incontestable que l'édifice entier de l'esprit humain, depuis sa première fondation jusqu'à son faite, s'est accompli dans les temps modernes, en dehors du clergé ? Lors donc que tous voulez bâtir dans chaque homme l'édifice de l'humanité moderne, n'est-il pas évident que vous n'avez nullement besoin de la main, ni du concours d'un clergé particulier ? Comment ce qui s'est fait dans

rééducation du genre humain, appuyé sur le siècle, ne pourrait-il s'accomplir et se réaliser aujourd'hui dans l'éducation de l'individu honnête particulier ? Le développement de la société civile est accompli en dehors de l'élément religieux. Évidemment (6^e J. E. F. #té dans le monde. Ppppqifpi doxif; fa⁻ drsit- il qu'il faut tri-diffuser la science civile, par fait- teipenlt ifldçpeDfla^e du dpgfP?» ne pût être donnée, que sous l'œil et l'œil, spirituellement à l'ogwe ?

La .épépçg 3^{^^} ç^rthJgJg Igij évicjgqpg, qui p[^] lesoip dH?q³H [>]MÇ»» cl.erg^{ppaf}.

faire un tout complet. Elle subsiste pu»

eHp-rpjppe, jncjiépepdantpftljbre, Ellp pst la rpljgiqp génér^{Jg}, }pivpf\$pi|p, ab^{qj}^{^^}, Le dogipp particulier, epst lespft^p Sfictp.. fourq^{pi} faptril qpp ja çeligipil ^bo^{^^} jpj| placée sous l'[^]dépendance de rp\$prj| d[^] \$pptp ? Est-ce justp ? est-ce possible ?

Pu moips si rpn parlait séripuseip[^]nt de cppciljatjpp fij[\re
les église[^] i[^]t I3. philo- \$pphiel Mais cptte alliance, pp est-elle?

il» âdéfiâiélit , les tins el l6\$ auèfés , toUtê leè garanties possi-
bles au clergé, puisqu'ils sotit prêtres (1). illustres dans leurs
pays, aitréi(, populaires, persoiibe ne sémblâii mieàk préparé ,
poui* parler au nom des dêiit puissances qu'il s'agissait d'accor-
der. Qti[^]est-iil arrivé? Le pape û flétri leurs ouvrugé coifime at-
liânt de blâépbeiiieâ ; ii[^] liilt jeté la ttiâlédiétidii sur leur
philofi[^]ie< Ê[^]t[^]ce là <% qu[^]im appeHe cimcu liatiott ?

Vautre part, en Allemagne , là philosophie renversé rauthemi-
cité des Ecritures.

Pas une page de lanicien ou du nouveau Testament q[ui soit
restée à labri de cette critfque. Faute de pouvoir lire les Ecritures
dans leur langue originale , le clergé français n'a pu intervenir
par un seul travail sérieux, dans une didcussion adssi solennelle,
il est resté muet. Est-ce encore là de la conciliation?

Supposez qu'il n'y eût d'autre enseigne-

(t) Ce sont MM. âiobent, Rddtfiiji, V«mura.

i<(S Qt7£tL£ Est Lk kAl&Oti DÊTAE

ment moral que celui qui est distribué au Dom des églises par-
ticulières ; j'ai montré que, dans ce cas, la société actuelle ne
pourrait subsister telle qu'elle est. Chacun suivant rigoi[^]reuse-
ment le principe exclusif déposé dans son église, il y aurait en
France des sectes et point de nation. Le juif se-»

rait ramené au Ghetto ![^]t le protestant enfermé dans ses villes
de sûreté; le catholique, acharné CQntre Yùn et co[^]ttre Taùtre,

travaillerait à les faire entrer dans son Église. Il suit de là que le principe d'aucune des sectes qui sont, reconnues par l'État n'aurait pu, en se développant, produire la société française telle qu'elle est aujourd'hui, alliance pacifique de toutes les croyances, de toutes les opinions, de toutes les sectes dans le sein d'une même nation.

C'est dire que chacune de ces églises a l'autorité d'un système considérable, mais qu'aucune, d'elles n'est plus le principe vital de cette société. Pour qu'elle subsiste, il faut que l'esprit qui l'a faite continue de se répandre par l'éducation de génération en génération.

DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE T 169

La raison d'être de l'enseignement laïque sans acception d'aucun dogme particulier.

Toutes les objections iront se briser contre ce fait : Nulle église particulière n'étant l'âme de la France, l'enseignement qui doit répandre l'âme de cette société doit être indépendant de toute église particulière.

Si le prêtre peut faire tout ce que fait l'instituteur » Ceci est inutile. Mais, d'autre part, si l'instituteur enseigne une morale sociale qu'il est impossible au prêtre d'enseigner sans apostasier, le premier est évidemment indépendant des dogmes du second ; car il est absurde d'assujettir l'enseignement le plus universel au plus, étroit et d'enfermer le plus grand dans le plus petit.

L'instituteur n'est pas seulement le répétiteur du prêtre ; il enseigne ce qu'aucun prêtre ne peut enseigner, l'alliance des églises

dans une même société.

L'instituteur a un dogme plus universel que le prêtre, car il parle tout ensemble au

fit Q'Ublit'Est b* fraISOfl d'ETM

eMIWli^ne^ nti protestant, àU juif« et il h»

fait entrer dans la même commmiiii civile.

L'instituteur doit dire : Vous êtes tous enfants d'un même Dieu et d'une même patrie; tenea^rotis par la maille jusqu'à la mort. Le prêtre doit dire : Vous êtes les elr* fautes d'églises différentes; tiens» parmi ces mères, il n'y en a qu'une qui soit légitime. Toué ceux qui ne lui a^pa^Hennent pas sont maudits; ils restèrent by^bdiiiSi Soyez (iotie séparés les uns des autres d'ici le temps y puisque vous de^es l'être dans l'éternité*'

Croyez^ vous que ce s'aurait un maUtam* irréparable pour votre enfant de n'être aussi à la vie civile dans un sentiment de l'ordre de paix, d'alliance avec tous ses frères? Le premier sourire qui lui a été donné du ciel, est-ce pour maudire? Faute il que son premier bégaiement soit un anathème? — Mais vous contraignez mon fils de n'avoir ni colère ni exécution contre ceux qui ne pensent pas, ne jurent pas,

»C t.II!«8U6HKMEJNT LAÏQUE? 11 (

Il prie pas comme moi. C'est moi violon de la liberté du père d'une famille. *-^ Eh) que n* le disiez-vous plus tôt 1

Ainsi l'héritage obligé de la discordance ^ommet ce qu'ils appellent la liberté. Il se pa« être élevé dans la haine» ce\$|: oppresseur|.

Imposer forcément à son fiU \$niii e\$pri|t de eolère et jdft ma-
lédiction Qi e'est ce qu ils ap>* pellent leur drpiu .

Ai||nt «uxyjiodin disait déjà au x\i* siècle que tout était perdu
depuis que la loi moderne avait ôté a^ cbef de famille le drpit de
vie etde mort sur s^s enfants.

La société laïque possède aujourd'hui plus de justice que TÉ-
glise. C'est la raison pouitjuoi son droit civil et politique s'est
constitué indépendant du droit canon.

La société laïque possède aujourd'hui plus de vérités que TÉglise.
C'est la raison pour laquelle son eoseignement doit se constituer
indépendamment de l'instf^ction cléricale.

La prétention des castes sacerdotales a toujours été d'être
seylj^s Çtapfiibleji de doii- Aer 9m fondement au)[institutions
civiles

172 QUELLE EST LA BÂtSON o'iTfiE

et politiques. Voyez-les partout où elles ont été maîtresses,
chez les Indous, comme dans les États Romains. Tant quelles
régnernt, chaque détail de l'état civil , l'administation, la police
même « sont çhpses sacrées; dans la théocratie de^ Moïse, le
moindre règlement d'hygiène, dagricul* ture, émane de la sa-
gesse d'en haut. Toute ordonnance du prêtre est d'institution di*
vine; la pensée du ciel circule dans ^t Ifs corps des lois. .

Sitôt que la société laïque s'affranchit du gouvernement sacer-
dotal, elle est censée rompre toute, relation avec l'ordre éternel.

Ces mémçs lois qui auparavant étaient pleines de Dieu ne sont
plus que des caprices du hasard. Cet état que Ton disait d'institu-

tion divine, depuis qu'il se passe du prêtre, on le proclame athée. Hier il était la sagesse éternelle, manifestée, écrite dans les lois. Aujourd'hui, c'est un aveugle qui repousse son guide. Il ne sait rien, il ne voit rien. Séparé du prêtre, que lui reste-t-il à enseigner? Pas même la

DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

sagesse que la foi enseigne à la foi.

Si la société, sans le prêtre, ne croit pas à la justice, pourquoi donc cherche-t-elle de siècle en siècle à s'en rapprocher dans le développement de son droit? Si elle ne croit pas à la vérité, pourquoi la poursuit-elle dans la science? Si elle ne croit pas à l'ordre, pourquoi le poursuit-elle dans la suite de ses institutions et de ses révolutions?

Justice, vérité, ordre absolu, qu'est-ce que cela sinon la source éternelle des idées divines, c'est-à-dire cette essence du bien sur lequel se règlent les mœurs de tout État? Ce Dieu de l'ordre, de la justice, ce géomètre éternel, qui descend par degrés au fond des lois de tout peuple policé, n'est pas celui qui plaît aux castes sacerdotales. Elles le veulent jaloux, irrité, plein de préférences, de menaces. Où elles ne reconnaissent pas cette face d'un dieu-prêtre, elles ne voient qu'un athéisme. Est-ce une raison pour accorder qu'une société ne contient nul principe en dehors de son Église, nul enseigne-

Oient moral en dehors de son clergé , et que lopte lumière s'éteint qui ne lallime pas à Tautel?

On rép^{inj}Gessamfenéntqoélasoâiélé l<t>> que H a aucun priiice, et par conséquent rienàenssigper. liautdu mplnsrécon-
naitre qu'eJle peut mîeut qu atiouna dutre «en* seigaér j&Ke-
ûaéitie) et voilà i[^]récisément de quoi i} est question dane i enaei-
gaeaMMut laïque. ^

Pour ni(N « j'ai toMJûurs prétendu quWHe possédé un prî-
neipe que) «leulô[^] «lie e^{^^} en 4|at d[^] pi[^]feaâer, oi c'êf[^]t silice
prii[^]âpe qu'est f[^]ndé [^]aw ànut nka[^]i[^] d<BiîseJ{;ni5mentira
naatiène cibVile. Çf)[^] q<}i £ilt le fond de ce[^]tâ société » [^]e qui
la[^]a)»![^] pes[^]ibl[^]à fSte qpi i «ippéchede se<ié43ompoç[^]fb [^]st
prééisemeiU utl poi«|t qui n[^] peut êive ensf[^]i[^]né avec \h même
aatorit4*par'au[^]undescaJtas officiels. Cj[^]te 6ociéM vit iur 4e
principe de Tamour des pito[^]^jODÎB \e[^] il[^]s [^]ttir lesâutras, in-
dépendamment d[^] leurepoymv[^]-

Or, .dUe\$-m<[^] -qi[^] pr[^]^s[^]m, opn pas setilein[^]Pt en
pàrc(te\$,)a»«js <op aeti[^]n c[^]tte

do(3triBe, qui est le pain de fie 4u |epob4[^] moderne ? Qui en-
seigi[^]erji a[^] f[^]thi))iqiie lu f raternité ay[^]p le juif? Est-ce c[^]lui
qui, p,af sa croyance nième[^] 69\$ obligé de pia[^]dir[^] là croyance
juive? Qui enseignera à f[^]nti[^]^r iflkcÀour au papiste? E\$|:-«e
LiitJieff Qui «nsdjDrt[^]ara aup[^]pist;[^] leia[^]pjlip de J[^]jkêbei:[^]?
Ëst-c9 1[^] pope? Il faut poiirtant que [^]e« trois o1} quatre in-
otides[^] 4€>nt la foi est de s'exécrer mutuellenieut, soient réunis
dans nae méiie[^]iniie. Qui ||ra ce ipirl[^]cle? Qui réunira trois en-
nemis i[^]^hafQ[^]i if r[^]^n[^]ir Niables? énrudemment un principe

supérieur et plus universel. • Ge principe ^ qui ne^ celui dWcuno .église, voilà 1^ pi^srre de fondalton de renseignetneit 1^'que.

Wo dites pas que c'est là une id^ sortie du trouble des dernières discussions* U v a bientdt dix pns qu'en répoudant.d M. I ar- . cb^yéque de Paris ^ j'écrivais xe x(ui . \$uit :

« Ceux qin divisent sout ceuxgiji veulent j^4ie cha^e secte , cbaq^m? ëglise ., soit un ^i^i^de séparé et dos pour jainais, saoc nul contact déduc^UOlli B^eç ce ^ui

176 QUELLE EST LA RAISON DÉTftE

s'en rapproche le plus, que les généra* tions nouvelles ne se rencontrent nulle part dans un symbole commun, que les hommes , dès le berceau jusqu'à la tombe , passent à Côte les uns des autres sans se toucher ni se recontiaître , qu'il y ait dans là France plusieurs Francis inconciliables entre elles, et dont Tune apprenne à jeter' éternellement Tinterdit^à toutes les atitires. » Ceux qui imissent et édifient sont ceux qui, en respectantes églises particulières, croient quelles sont contenues dans une église plus compréhensive , qui est le christianisme; que, dès lors, loin de séquestrer systématiquement chaque Croyance , d'envenimer par là et d'exagérer souvent les points dé litige, il est bon de rapprocher, au moins un moment, dans un symbole commun d'éducation, les intelligences destinées à former une seule et même société.

En rapprochant des cultes frères, ils unissent; ils édifient en tendant, par un mouvement continu de l'âme chrétienne, à l'association des esprits dans la cité promise.

DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

Évidemment « T'État qui se place à ce point de vue dans sa constitution , est plus près de r'Église universelle que ne Test Tultamontanisme , en ne parlant jamais que de séquestration, de séparation et d'isolement.

» Vous demandez quelle mission morstle T'Etat, en le supposant bien ordonné, peut accomplir 'dans réducation^ vous faites vous-même la réponse, quand vous avancez^ une chose bien grave en effet, que chaque secte^chaque religion, possède un ensei*goement moral qui^ forme un corps de doc* trines fort différents. Entre ces morales particulières, je demande à mon tour qui montrera le lien des unes et des autres? qui décidera?Sans doute, ce ne peut être aucune secte. Formerez*vous donc dans la société autant de consciences différentes qu'il y a de communions séparées? C'est à quoi il faudrait arriver en pressant vos paroles.

» Sous ces enseignements différents, il y a une morale sociale sur laquelle repose la vie nouvelle. Dans la situation actuelle, chaque secte , chaque église ayant un ensei-

178 qVtU^ EST LA RAlâON o*ÉTftS

gnement distinct, il d'easût étridemmitiit la nécessité d'une éducation publique, qui^ en liant les éducations particulières, achève de lier et de coordonner dans la consdance générale des doctrines différentes. L'fiirgu*^ oijeni décisif pour Tinter vaititon de V'État en matière d'éducation te tirjsra toujours du prindpe que vous venez de mettre en avant pour la combattre. .

» Car il ne suffit pas de se toléi^r les uns les autres; il faut qu'ils ne soient pas réciproquement d'intelligence. Or, qui enseignera a^

catholique Tamour du. protestant? Est-ce celui-là Hième qui inculque l'horreur du dogme protestant? De bonne foi , pquvex^ vous développer dans autrui le f^entiment intinie des droite et de la dignité de Tlsraélite» vous qui, dans le royaume où vous êtes le rnâître, veqee de proscrire toute relation nmhale entité le juif et le chrétiau? pou vez-^vous professer le respect pour ceux que vous anathématisa? pouveg^vous dé^ velopper le s^tKiment de fi:aceraîté reli-

giouge qui est iwe âe la ao^iéié ditOK la* quelle nous vivons?

i> Vous le pouvez si peu , que ce prîMlpe tout nouveay de la vie sociale n'existe pas à vos yeux y puisque vous ne vous potée pas méiUte la question qui en dérive. Ceat assess pour vous de maintenir ks coitimunions dans tin âsoleeuent pF<»fond, L'idée d établir un rapport entre les unes et les autres ne pariât pas une seule foie vous ocQuper ; et pourtant c'est là tout^)a difficulté du problème. Ret^^nnaisses donc qti'en restant dans les termes où vous vcnats renfermee^il est toute une partie de rhommc moderne qui vous é^ltnppe.

w Bntiie des cultes désormais égaux > il fout une intervention epîritu^le quiramàie à la paix ceux que tout pousse à la g[uerre ; et les sectes fies églises séparées, avouant leur impuissance à la coneiliation, nous revenons par tous les dieminsà cette conséquence : qu'il faut ehérehér ailleurs renseignement de cette mdrale sociale, sans laquelle il y a désormais des catholiques ,

180 QUELLB EST LA RAISON o'ÊTtE

des dissidents, des philosophes, c est^-dire des partis > des sectes, et point de France. »

Voulez -voas affranchir renseignement iaïque? Osez affirmer ce que trois siècles ont affirmé avant vous, qu'il se suffit à lui* même , qu'il existe par lui-même, qu'il Est lui --même croyance et science. Nulle mesure fiscale , matérielle , administrative, ne peut le dispenser de cet acte de foi.

Comment s'est constituée la science moderne? En la séparant de la science de l'Église. Le droit civil? En le séparant du droit canon. La constitution politique? En la séparant de la religion de l'État. Tous les éléments de la sociabilité moderne se sont développés en s'émancipant des églises.

Le plus important de tous reste à ordonner, l'éducation. Par une conséquence qui se déduit de tout ce qui précède, n'est-il pas clair qu'il ne peut être réglé qu'à la condition d'être pleinement séparé de l'éducation ecclésiastique?

Mais quoi ! Vous me proposez de ne faire donner aucune instruction religieuse à mon

.fi(s! ^Ii 1 qui;voa\$.du ma de seniislabl ? Qui voud empêcher de x:botsir» au sortir de l'école, le docteur qui paiticulieir dans l'École quel vois voudz le faire élever!. Je prétends seulement que le laïc ne doit pas être l'élève de l'Église, qu'il ne doit pas être conduit à la cotte d'indigne, dans l'indigne. La liberté n'est pas impossible. Je voudrais que le prêtre «qui s'agit» dans le monde n'ait que le rôle qu'il a joué autrefois, qu'il soit hors de là; çai* Je propose que la liberté du prêtre catholique ne devienne

..pas la servitude de toiis.

Celui qui exp!ce la puavaic saaisrdotai , auiu)iu ;d'.uue caste > peu t4l eKe^e^r régulièrement le pouvoir civil, à moios qu'on ne rçiitrç..daas le chemin de la théocratie?

. L'évéqiie sera-t-il préfet? la auré sera t41 maire? Celui qiû accusa |)oUt*tl être en même temps le juge? Comment donc celui qui t au nom du moyopk âge, &it le proeès de lesp rit moderne, pe,at*il être en même temps chargé de répandre et d'easeigoer cet esprit?

182 QUfiU^ft EST LA ftâlSOI* VâTILJE

Il est quelquefois àtirivé qciedes homoies qui avttieat établi de» pritiotpes (ifailesopfaîqaes dans le reânéiUMietit d^. ia sel-tiude éot va leurs maxiiiiies détbenties par les etioses dès qu'ils ûiit af>pK>cbé àt» affaires, et lex^érianee lu a tonit^diiia à* eh chàuffiw Ymt iwi , j'ai du œai^^ le <fiiblè et triste airaatage I i|tte, auifaisia mlllé de la spteilatiati ptùlosc^blque jSat UM ré-vélation, et éOBtn^ai^ par d^^V(teétiH»&ts subits^ d'être itiitté de près aux aflUres paUtqUéSf iraa s'^^st pas aecompli ièus mes yeux un fait| qui ne m'ait tddfiHié la ^Mié de tant eé que j'atais avàhcé , jKmtuu; éé^Midtt p^ la parole et ffel* la puiaQ^.

Hall ! daiis ees daut daitltèt^d âttHééS; si pleines d*iiiSttac-tioleis|]oar^oi sait ttre^dalis les ekDsfeS) pas un jotir ne a'est écoulée sans éaraeiner en mm cbafciune de% paroles qtti, dans un autre tenqais ^ sont tombées de ma Donsdttoee* Bt , sî dans quelque lieu écarté il se trouva quelque personne d*mi âge au-jourd'hui plus mûr qui n'ait pas perdu

DE l'enseignement LAÏQUE? 18S

le souvenir de ce que je rappelle ici, puisse cette déclaration arriver jusqu'à elle!

Où sont tous ceux qui , dans le temps dont je parle, ne faisaient qu'un seul esprit? Ceux qui s'ennuisaient alors dans une même pensée , avec lardente étreinte de la jeunesse, sont-ils séparés? D'autres sont-ils tombés dans l'indifférence sur ce qui leur semblait la seule chose importante?

Quelques uns se souviennent-ils de ce que je disais, ayng p^BSé 8RseRit?le? ^ tous je leur dois cette déclaration, que, ce que je tenais alors pour vrai ^ je le tiens aujourd'hui pour évident; que le fantôme qui apparaît dans les heures de la jeunesse est le bon génie de la vérité; que le salut de la Fraîcheur est dans la voie où nous avons Commencé menée d'entrer. Sachons donc y persévérer.

^u'Il faut être Tei* un SnuTeur.

Ce qui presse le plus est de réchauffer rétinGelle du foyer d'août^tîqiê. Le père a cessé de croire, la mère croit encore ^avec Ferveur. Ballotté entre ces deux autorités contraires, que deviendra l'enfant?

Longtemps, il ignore Vil croit ou s'il doute. Quel trouble dans cet esprit qui, en s'éveillant voit tout à la fois s'ouvrir et se fermer un infini! il naît sur les confins de deux mondes, et il ne sait dans lequel entrer. Â

qu'il faut élever un sauvéuh. 185

•la fin, le partage se fait. Le fils suit le père (il a le doute; la fille suit la mère dans la foi. De plus en plus , les cœurs se divisent ; ils s'aliènent : qui les réunira? Heureux si, brisé par le divorce moral du père et de la mère, l'enfant ne feint pas de douter

avec l'un et de croire avec Tauti^e ! Hypo- <îrisie et scepticisme, dès* le berceau» ce serait trop. ISe commencez pas la vie humaine par la décrépitude.

En aucun temps , l'éducation n'eut un objet aussi grand à se proposer, et jamais l'enfance ne dut être aussi respectée que de nos jours; car elle seule possède encore l'esprit de paix qui manque à ce foyer, à cette société partagée.

Qu'attendons-nous ? Et q*ui* nous réconciliera^e si ce n'est celui qui n'a pas encore vécu de notre vie? Pour nous, nos cœurs se sont trop abreuvés du venin des luttes s-^eciales. Nous savons désormais trop bien haïr; nous avons perdu la faculté d'aimer.

Qui nous la rendra ?

Q*ui*t avons-nous encore à nous apprendre,

186 qu'il F4UT ÉL*é*ve*re* US SAUVEQB.

à now dii« les tms m% aulrea? Bim. Sous i|e pouvoûs plus ni ootis persuader, ni nous apai^ear iDutueUeine^t. I}o\$ lèvres mpei»veat plus que maudira; nos. pa9Ql«« Ha serveai plua qu à nous pat^ear ei k aoue repaîtra de nos pmpres blašti|Fa<ii him difa» nous somines morts las uns pour las 8ut|*es » étopt morts à l'espérunGe de nous cou vaincre lea uns les au*i*i^es^e Pqurtattt* si 1 univers moral ne doit pas s abtasep daps la chaos, il faut qu'un vastiga da lanaien' amour qui fit le monde 6Qi(aqpsaai^e quAlr que part. Ou survivra^t^ella catta flaaama ^eréatpîca? Ûù chavchar Tharmouia des élér m^ents , . siooti dans ae beroaa^e qui ^etta avec sérénité à travers |a tampIlK sa<wlt?

Où trouver un rasta d amoMf » si ea n'est dans ces yeux qui vianuf ut da s-'ouvrir* à la lumière, t^ei qui n ont afioora ria» \i|

da oa que PQU8 voyons? Quelle la^due pans paar lera, pous oon
vaincra, ai aa u'ast la |a^oua qui ua enoore rien dit? &ai?
ibas«df|ciau«|

de la loi , faites place à rea^i)! dans V^f^ ceinte du temple !
Ilfsoiitexl {} vaHi^f P^Wg^o^

qu'il vaut élbvbr un sauveur. 187

ce que vous ne connaîtrez jamais, la paix !

Mâlgpë cela , vous croyez tout ruiné, si vous perdez un mo-
ment pour faire descendre, dans ce cotut qui vient de naître, la
guerre, Iliormbie guecfe qui est Ici germe de toutes les autres,
celle des discordes religieuses. Il sort de l'ample sein de la vérité,
pour vous en rendre témoignage; et vous n avez rien d^ plus
pressé que de l'emmailloter dans les haines, <lang \pn préjugés,
dans les sectes dt^s Pharisiens ou des Saddocéens.

Que sérail -ce si Von commet^ç^it par le faire nattise è la vie
sociale 9 au milieu de tout ce qui pafU d-tinion entre les
hommes, c'est-à-dire , aq milieu des principes communs a toutes
les sociétés ; si on le nourrissait d*abord de c^)(|it fortifiant
dont s^abreuye rbum^iité enti^r^i U n^ fiennatUTait Ij^ diffé-
rences qui séperenit)f»s homoDes, qu aprà avoir cpnaii les
rie^^fpblanchH ^^i le» r#ppr<|chent. «fe yp^di ei\$ le f^ire
gr\$mdir au iDiliein des pi\$asée\$ divines ^ui somiwnteit le
gjsnre bumnio] \] w s^u-

QU'IL FAUT ÉLEVER UN SAUVEUR

rait que plus tard la divergence des croyances et le triste secret du divorce des âmes; il ne connaît Dieu avant de connaître le prêtre. C'est tout le contraire de ce qui se fait aujourd'hui. De ces deux seules Scènes, gravées dans la Constitution, Dieu et une famille de frères, que l'on pourrait déduire un instituteur digne de ce nom !

Le malheur est que nous n'avons aucun livre populaire où le peuple puisse recevoir, sans danger, sa première éducation morale.

Les autres ont des traductions naïves de la Bible, qui sont comme le bégaiement sacré de leur langage. Dans notre système de caste sacerdotale, la Bible devait rester le livre des prêtres, et, à ce titre, il était impossible qu'elle devînt populaire.

J'ai sous les yeux l'un des ouvrages les plus répandus dans la circulation en France; pour savoir ce qu'il contient, l'enfant n'a pas même besoin de savoir lire. Les images parlent assez haut. Je vois dans ces figures un arsenal hideux de chaînes, de fourches, de tenailles, de cœurs cadenassés, de

qu'il faut élever un sauveur. 189

brasiers, de reptiles, de têtes qui surnagent dans les flammes, de monstres aux pieds de satyres, aux cornes de bouc, qui sorient des murailles, des planchers, et viennent garrotter les mourants dans leurs lits, le tout dans le style des idoles japonaises ou mexicaines. Est-ce bien là le livre d'éducation d'un peuple non seulement policé, mais souverain? Comment l'enfant qui s'efforce de vivre à la vie, au milieu de cet enfer païen» reviendra-t-il jamais de cette

première impression de fétichisme et de terreur? Il Faut absolument qu'il demeure esclave le reste de sa vie, ou qu'il devienne incrédule. Des hommes faïis m'ont avoué ne pouvoir penser à cette première lecture sans un saisissement d'horreur. Que Ton se figure quelles semences de haines fermentent dans le cœur de Tenfant qui naît ainsi captif, persuadé que ces supplices sont préparés pour quiconque ne pense pas exactement comme le livre.

Serait -il donc impossible , je ne dis pas de renoncer à ce fétichisme (je ne vais pas

19fi| qu'il faut ÉLBVEa UN SAUVEUR.

jusque?là), mais de mettre en regard quelque livpe populaire où le sentiment servile de la peur ne serait pas constamment éveillé? J avoue que toute vérité court risque de paraître iade auprès de ce terrorisme. Qui sait, néanmoins, ce qneloo pnurrt^it faire jaillir de Fâme humaine, çqcore neuve et sapa lUîche?

Sqi^g^lr quilpe s agit plus seulement de faire pp hpuimfs qui prenne sa place dans ut^e SQoiété assise ; il s'agit de préparer celui quidoitguérir* unesQciété assez maladapour se flipper eUet-même. Ce p'est pas un écoJiei: que vpus avesi à dresser \ c'est bien en réalité iJin (sréfiteur, un constructeur d empires. ^ropn-rriiQDQe? dope Tesprit de cette éduca* m^ ^n^ résultats que vous devex en air tendre.

Il vient, il entre d^ns le monde , le messenger de revenir. Ckimment Taccueillerez* vous? Quelle éducation nouvelle dopneres^ vous à cet Emmanuel , qui doit redresser un monde croulant?

Je voudrais que lor de la sagesse de tous

QU'IL FAUT ÉLEVER UN SAUVEUR

les peuples f^{ut} mis à ses pieds; que ce qui a été accepté, applaudi par la conscience de toute humanité, lui fût présenté à son arrivée dans le monde, comme son héritage moral. Quelle grande pensée (simple comme tout ce qui est grand) serait trop haute pour ce sauveur sorti des flots de l'ancien monde! car c'est bien un sauveur, un médiateur qu'il vous faut élever dans chaque homme, ou le monde périclité. Il vient pour s'élever au-dessus de toutes les sectes; n'enfermez pas irôp tôt son cœur dans une secte. Il faut qu'il puisse porter sans fléchir, une humanité nouvelle; ne le brisez pas avant qu'il ait rien fait.

Persuadez-vous bien que vous élevez un souverain dans le monde politique et moral.

Vienne le nouvel homme qui écrira le nouveau Télémaque pour l'humanité, non pas seulement d'un royaume, mais d'un monde! Quelle surprise (l'inspiration ne rencontrera-t-elle pas dans cette idée !

Mme MdhmrU^{ne}

A toutes les difficultés précédemment exposées y beaucoup de personnes se contentent de répondre qu'elles les résolvent par la liberté. Cela veut dire qu'elles résolvent le problème par le problème ; car il s'agit, en effet, d'établir la liberté.

C'est ici que se révèle le mieux un des côtés les plus étendus de l'organisation sociale de la France. Vous n'avez pas à régler une société idéale. Quelle est, au vrai ,

LA LIBERTÉ 19^{ème}

la réalité ? D'un côté, des individus épars ; de l'autre , une association immense qui s'ap< pelle rÉgli^e. C'est avec cette inégalité formidable qu'il faut ordonner la liberté dans le monde moral. Voilà le problème dans sa rigueur; il est là, non ailleurs.

Cela pose, vous dites aux individus:

Isolez-vous davantage, séparez-vous. Que chacun fasse comme il l'entendra ; je lui donne le droit de fonder à ses risques et périls une école en face de TÉglise et de lutter, avec armes égales, lui, pauvre, abandonné, inconnu, contre toutes les ressources de cette innombrable organisation qui partout se rencontrera en face de lui, rassemblée et vivante. Pour mieux établir régalié entre eu)(, je n'accorderai aucun genre de secours à l'individu; mais je donnerai d'abord sur le budget quarante millions, chaque année, au corps auquel il doit tout seul faire équilibre , et qui possède déjà deux cent cinquante millions.

Je résoudrai ainsi le problème de la liberté par l'équation suivante : zéro égale trois

19 & LA UftBRTé.

dents iiiîHiét|i9. VeilA pé^t l6 ^ôlé itiëtéfiél de la quesdotit

Quant à soil côté ttioràl^ je ne ^réjugei^i rien sur la cônftioià du dëmaine civil et du domaine ecelésiastiiiiué . En conséquence, le dogme epatinuem de &ire néc\$\$sâil*è^ mtnt partie de l'ensèigtietneut, La porte de Técoie restera ouverte ^ de dh)it divin ^ au pf être ; et eomnae telui qui est tbatit re du dofraie est maître de toiit^ Tiiistituteur libre vivra sdùs le bon plaisir. du prêtre. Voilà le second terme de régalié;

En troisième lieu , la liberté eMgeaUt que

L'État ne se mêle de rien ou inégalement
 disparaissent à chacun des membres de l'en-
 seignement laïque ne devra retomber que
 sur lui-même. Toute protection biale de
 l'État en sa faveur serait une opprobre
 pour les autres. Mais, d'autre part, l'Église
 ne parlant nullement de disparaître en
 même temps que l'État, il arrivera que le
 laïque se verra abandonné à ses seules forces
 et que l'instituteur ecclésiastique sera porté
 au besoin sur les bords de la catholicité totale
 entière, le premier sera seul au uoie, le second
 la légion ; troisième, l'ode de l'égalité et de la liberté*

Cette première solution ne contient donc qu'une autre
 forme de la servitude ; et si des hommes, aimablement libéraux,
 s'en contentent, s'ils trouvent aussi aisément dans le remède, c'est
 par une illusion qui les porte à faire abstraction des éléments
 réels dont se compose la société française.

Il y a deux plateaux dans la balance, non pas un seul : ici, un
 individu sans lien, sans appui ; là, une hiérarchie qui est ; un
 monde. C'est se moquer que de dire au premier ; Je te permets
 d'entrer en ligne avec cette organisation immense. Tu es seul, elle
 est impuissante. Tu es faible, elle est forte.

F«i« à toa^; %^ demandai^ la liberté, je fi'en donne le root, cela doit te suffire.

Ne verra-t-on donc pa^ que, dans ces ternies, le problème d^ la Ube^é est radicalement insoluble ? Ce nest pas la lutte qu'il i^ut établir entre instituteur et

l'Église. Il faut, au contraire , que le duel n ait pas lieu, el pour cela que l'instituteur reste dans son école, c est«â-dire en dehors de la servitude de tout dogme particulier ; le prêtre, dans son église, c'est-à-dire en dehors des matières civiles et laïques. Au premier le monde delà raison, au second le monde des niiracie;s. Quel sujet trouvezvous à concurrence en des choses non seulement si différentes , mais si souvent inconciliables?

Ce qui abuse de bons esprits, est la^comparaison qu'ils font de la France avec l'Amérique du Nord. Les différences sont néanmoins tellenoent éclatantes quil est évident que la question de l'éducation ne saurait être, dans ces deux pays , ni posée dans les mêmes termes, tix résolue de la même manière. Qui ne voit que la situation des États-Unis à cet égard es^t infiniment moins compliquée que la nôtre? Premièrement, point de salaire des clergés, ce qui est la condition élémentaire de la liberté morale ; secondetpent (chose infiniment

LA LIBERTÉ. t97

plus importante encore), le catholicisme n'est qu'une petite minorité dans les États- Unis. Le fond religieux sur lequel s'appuie cette société, ce sont, comme je 1 ai dit plus haut, les sectes protestantes qui, toutes, ont également besoin deriustruction populaire.

Doù il suit que l'antagonisme entre l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement national est inconnu. La liberté politique étant née du protestantisme dans la démocratie américaine, l'enseignement populaire pourrait même rester sans dommage pour l'État dans la main du clergé protestant.

La difficulté que rencontre la France, et qui naît d'une contradiction radicale entre sa constitution religieuse et sa constitution politique, n'existe pas dans ta patrie de Washington. Si le catholicisme y devenait jamais prédominant, c'est alors seulement que la constitution politique y serait entravée comme la nôtre.

Au reste, l'expérience parle assez haut à nos portes. La Belgique était entrée rétrogradement dans ce prétendu système de

109 LA t l \$ El t É,

liberté 4'^nseig^eai^Dt. É\]e sent, . elle

gpuYfirneipent Égit qn effort stjppéine pour rarç^pjiffl* sit)^
rouages d? la iiiacbioe dç sefvitudp. Es^il t^iffR S^r qqi| J en re-
jre vivante?

Tout ce qup] ai dji précéd^ipniçnt auppq^^ que Vqrgi|Qi%si-
tiQp religieuse çle la f raqpe decR^l^pe pe qi;' ellf est aujourd'-
hui. Il est bien évident gup sj lîj France faisait Vine revQJutiafl
r^ligieu»? , |ft dq^uéé étant (qilte différent^e» 1^ sqlii tiou pq^i
rait 1 être a^ssj. Mciis f iep p'^^nq^iç^l: c^eiiqs jours une
révql^itiqn pppchاییê ^çc^geqr^, et de telscl^angpmeptji ne
s'inciprqYis^apt p^s , si qqiî^ f>e vqulpns eutrer dftRS ledqf-
naïpe des iip8lgiqptioï\s, qo^s 4^^8«l^ copclyre fie ce qui pré-
cède que JeprpbJème de } edqcatian se cppa^pose et\ Ffance des
éleoqeçts néçesr saïrcs qui šuiveqt:

Premièrement, si pressipo des s;9l^u\es des clergés, çoimqe ep Aïqéfique. Ce point paraissapt aujourd'l^iii gagné, au moins dans les esprits, nulle nécessité d*y insister.

LA LIBERTil. 199

Il est; Ifop filiir qiie]^ Wk^fti m^x^ie ne d'État, Qtt |î^i<ye |f ipqypn i"^^ jfiflimer

paent, fifi^ qq'iJ puisspitre q^lipi^ife ii mi certain degi?«. î^[^] père ne i^}rpi|\$ ««wleinent |^ pain du CQrps à ^oq^qfum; ^1 |ui doit aH\$§i Ip paip ^e Tipt^l^g^pee et ^e rame.

Xrfli^i^jflPîH^îljgépaFftfiOR dp VWiua«frment]^î[qii^ p} fie |>nsei|f>efpf^t ^es égliifif P»rtiPHU^re\$. 1^05 (jpw^ f:p^c)iti9^\$ g^ép^ de^feç nf ^ppl;, ^i) quelque ^m^t qwe flég^ir tives ; cette troisièn>e e^% çft}]^ qui ^QHD^ le vie à l^n^ ^ig^eipeqt ^^)ui doopapt sa rçisRp d'ép̄pe.

4yef-YQUS , fiui pq i^on , ei| yquç Tesprit de yie? Croyez-yqps T^voip? vous sentes- ' vnn«i capable de feii:^ 4^^ homfne^ sanf }# concours des églif e| p^rticuli^rei ? ^el|f est la preipièr^ cpq-ditiq dp^PtF? affranchissement. Sans cela que sont tous le^

expédients? Comment la société laïque s'estelle émancipée? En croyant qu'elle se suffit à elle-même. Comment donc Fenseijj-nement laïqu6 s'émancipera-il jamais y s' il ne croyait posséder une source assez profonde de vérité , de science pour alime nter la vie humaine? Ci'oyez^vous être dans la voie de la vérité? Vous pouvez y conduire Us autres. Ne \e croyez- vous? Il est juste que vous alliez demandez votre chemin à 1 Église. Mais à quoi bon vouloir être libre aujourd'hui, si vopS vous croyez incapable de Têtre demain ? Que servirait de racheter un esclave, s'il conti-

nuait de se croire une chose sans âme qui ne vit que de la complaisance du maître?

Depuis deux ans nous discutons l'organisation sociale de la France indépendamment de tout élément moral et religieux.

Comment ne pas s'apercevoir que le problème religieux enveloppe le problème politique, économique, et toute solution de ce dernier n'a que la valeur d'une hypo-

thèse aussi longtemps qu'on n'a pas résolu le premier?

Le socialisme se présente comme la seule doctrine des intérêts matériels. Tout le travail de la tradition philosophique est suspendu en France; et de là qu'arrive-t-il? Le clergé qui déclare avoir seul le monopole de l'esprit règne et gouverne ainsi qu'en plein moyen âge. Nous affirmons tous les jours que la philosophie qui a émancipé la France n'est que métaphysique creuse. Le prêtre s'empare à lui seul de ce domaine immense; il trouve dans ses profondeurs de quoi exécuter tous vos projets.

« *Il n'y a pas de philosophie sans religion* »

Après l'expérience des deux dernières années, l'avenir croira-t-il que des démocrates qui ont vu l'expédition de Rome, la suprématie complète du clergé catholique, nous crient d'une voix éclatante :

J'ai trouvé le mal. Ecoutez! Je vais vous dire quel est l'ennemi commun, auquel il ne faut plus laisser ni paix ni trêve. Cet ennemi qui nous écrase, c'est l'Université.

Qu'est-ce donc que l'Université? Quelle

est-ce que l'Université? Quelle

èfkii sa raison d'éthe? Au itiotnent o6 Ndpdléôiti rehdâit & la caste sacerdotale son ahcieh pouvoir^ il vit très bien qu'il fallait faite quelque chose poUr etupécher que la sdtnëtë laïqiîe ne tom-bât moralement sous]ù. dorhination absolue de cette caste. Il vit en tnémë temps (\\ib deâ individus laïques séparés les uns des autres sèraieit entièrement Impuissants pour garantir la isôciété iilddérne cbhtrë les envahissements d'un corps Sacerdotal. Conduit par ces deux idées d*bne justesse parfaite, il établit, en fatë dû saceHoce , un corps la!c(tie chargé d'ëtlëeigner et de ct>nservei*, de gëdëratiöh en génération, Téâprit de la société laïque. Tel fest le principe sur lequel vivait rUnivéf site de France. Ce n était pas une humeur de conquérant; c'était une nécessité ménitf de Tdrganisatiöh sociale de notre bation.

DaUé tous les pays bû le dërgé fot^iâë une tâste, vous n'avez pas à choisit les lois lès plus idéales concernant renseignement.

Quoi que vous fassiez, il f\$iut qu'à cette orl^tli^ation de là caste vous opposiez tme *

20/^ qu'est-ce que l'univbbsité ?

organisation puissante si ychis ne voulez tout abandonner à la première. Encore une fois, je ne puis trop répéter que la question n'est pas du tout de savoir s'il est bien ou mal, dans une démocra-tie idéale, de constituer un cor[]s enseignant au nom de TÉtat. C'est là une abstraction sans atH

, cune application k la France. Là question qui la concerne est celle-ci : Étant doDaé un pays, dans lequel le clergé forme, une caste, u est-il pas nécessaire quele principe laïque, dans rensei-gnement, soit organisé de manière 9 pouvoir balancer Faction de ce corps ? Cette question ainsi posée se résout d'elle-même^ à

moins que Ion ne. prétende que rindividu sera chargé tout^euLde faire équilibre au corps qui prétend peser çutant qu'un monde.

C'est donc des ^ entrailles mêmes de la nécessité que Nap-léon 9 &it sortir le principe d'un enseignement national confié à un corps laïque. Er> même temps qu'il relevait l'Église , c'était une conséquence

. rigoureuse pour lui d'établir TUniver^té*

qu'est-ce que l université? 205

La preiuièjre appelle nécessairement la seconde. Le moyen âge, lui-même, ne voulant pas tout absorber dans la caste sacerdotale , avait été conduit à chercher dans rétablissement de ses universités un équilibre de ce genre.

Mais, d'autre part, Napoléon déposait dans sa création un principe de faiblesse qui devait la ruiner. Il créait , il est vrai , un corps; il lui refusait un esprit; ou plutôt, en liant l'Université au dogme particulier du catholicisme, il détruisait son oeuvre.

Dès que l'Université restait asservie au dogme catholique, son indépendance n'était plus qu'un mot. En réalité, elle était, dès son origine, sous la dépendance du sacerdoce qui, mieux que personne, est juge de ce qui concerne son dogme.

Ainsi, Napoléon voulait élever une barrière contre l'esprit sacerdotal , et il mettait cette barrière sous la main du clergé. Établie sur un dogme exclusif, l'Université n'avait plus le même fondement que la société civile. De là son attitude chancelante.

Màpotft^ A'b^A ipHi Tëppayer ^ikt KèspHi laïque inBdërne.
tl Tappuya, cdmittë ^eë fiëfi; şul* nrbHation de ChàrlénI&gfié.

AUsèi, dëë que sa' main se rétira et t|ae le i^pd äacettlbtiii co-
minença ses attaqiies, on put s'apercevoir que I^Utiiversitë hé se
défendait pas. Eli^ nepdui^it sedéfléhdre.

Äiijoûrd^hui , nous savons potitx{üëi. Bëè idéltis étaient liées;
elle ne savait sur qiid terrain 8a{>pUyer. Ki laïque^ iii eléHcâle^
cette conti'adiction la perdait. D'apf^è iôh pHhdpe d'organisiiti-
tinj elleëe poillttitië pâ^sëf du biergé, tandis que lecler^ tépttait
bhâque jôut*qu il tl'a besoin de përs^tltfë» Une Itié^lité si flag-
tântë ne permettait pa» là lutte, tt ti'y avait qu'à céder. Pèiidant
vingt ëns ; nous avons vu ce gt^and cët^pë et! bntte à tbut<% les
attaques de l'ÉgUdé.

H est lombë m quelque sorte sansmUtdiPè; âdu fondateur la
vait placé pouf eolivrit* la société civile comtne Un dorpd destiné
à périr sans iMendi^ aucuâe blessure^

Pendant que TUniversité était HSBàillie par Tesprit elérical, il
lui étàli iâlëtdit dfr

Ço'£3T'qE QUE ;.' UNIVERSITÉ? ift?

le cQipbfitti^e pfur Tespri^ laïque. Te)l^ que N^pip^léqn
Tçiv^it fs^\\e 3ar le principe d^ li| tbéQcmîs
ç9rH)vingieni: ^e, que ialle^itri^pour la mettre à fqeroi?Qu'mi
évéqu^ sçuleiQt^i)!

fetif^t spu ampèqier. Comipent g^r^ler tel Pfofe^lienr protes-
tant, isrîlëljte^ philQSopht? Qn le vû^drajt, san^ dp^te; m^iic
lefpoyn?

(i ftlpiQQteF retiré , qpe deviendrait le cqlleqe? Lj'édiQce ioi-périal reposait ^qr le sable.

Il est arrivé à FUniversité de périr cotniqe son fop dateur. Il s'est Hait sacrer par le pape, et le pape la détrôné par lapathème.

11 a vQulii faire sacrer VUniversité par ^e clergé, et le clergé/ en retirant sa main , a dissipé Toeuvre empruntée de Cbarlemagne.

C'est que le principe faux par lequel Napol^n, san^ croire à TÉglisc, s'était fiiit qindre à Notre-Dame, il Fa iipposé, cqipme règle de doctrine, à FUniversi té. Ce mapque de vférité a pondpit Fun à Sainte-Hélène , Faiitr^^]§loide«850.

J'ajoute que, grâce iFi|ne de ces graq(|e8

208 qu'est-ce que l'université?

ironies que la providence exerce envers ies fondateurs d'empires, Fa principale création de Napoléon devait être renversée par un fjouvernement qui porte son nom.

Quant au clergé, sa participation à la loi de renseignement est la seule faute de conduite que je pourrais lui reprocher depuis deux ans. Dans tout le reste, il a observé les règles ordinaires de sa diplomatie. En cette occasion seule, il s'est trompé. Il devait faire cette loi par ses créatures , non pas s'y employer lui-même, surtout ne pas paraître.

Son empressement à écraser son adversaire l'a entraîné; il a perdu lé sang-froid, l'équilibre dont il avait fait preuve jusque là. Dans son impatience d'anéantir l'Université, il a laissé trop voir sa main quand le coup a été frappé. Que de méprises accumulées

en peu de jours ! Il fallait laisser agir le bras séculier tout seul, et rester à genoux dans le sanctuaire; il fallait se résigner à la destruction de son adversaire, se la faire demander, se (aire prier pour y consentir, s'y opposer n)ême de vive voix ,

qu'est CE QUE LUNIVEUSITÉ? !^o9

lorsqu'elle était devenue irrévocable, ne la demander ostensiblement jamais. On aurait ainsi obtena les mêmes choses sans nul danger de se co|nmeltre. Toutes les règles du Directofiwn de Loyola ont été violées à la fois en cette circonstance par trop d*em* pressement de vaincre. ^

Aujourd'hui les éyéques s'aperçoivent de la faute ; ils renient la loi ; il est trop tard! Talliance avec le voltairianismc , Féclectisme, le rationalisme protestant, a été vue du monde entier. On ne se défait pas de ces pactes de famille par un simple reniement. Us entraînent après soi des conséquences désastreuses qui se montreront un jour.

Holtitloii.

Tout et i\m u^i^ A\%n 4i N lib^Fii dan»

une démocratie idéale suppose qoe yot|o avez fait une révolution religieuse. Tout ce que vous faites démontre que vous ne songez en rien à une révolution de ce genre.

Partons donc des éléments (|ue vous admettez et quittons la chimère. Je maintiens que vous ne pouvez vous passer d'une organisation quelconque de. Téducation nationale, aussi longtemps que Ja caste sacef^

double «et le principe OFg<ipi>v>{9 4e ^çil^f nilifpQQ. G»b choses se tieiiq#n\$ f '\\ n'appartient ni i pue révQluûqn pp}Uiç}^e, ^\ ^ une révolution économique fie)es cl^ngfl^* GiiUpeié» r€4te à Aïontrerqne }^# principes ét||bli« pitdeMu^ ont reçu r<|i)l)éi|ini^ diBs esprits im plus opposés et la conséf^rfitiop de leippérienqe deptiia un demirsièple.

Dans la pretnière ferveur ^e la réyo)ntiqp française , alors que les grande prinGipes de la sQciéié nouvelle jaillissaient pqqipie

par inspiration, voici quelle élpit^en 1799»

Topinion de Condorcet :

^ La Constitution! en repunaissant le droit qu'a^Ghaqoé individ^ 4a s^bnisir son culte ^ en établissant nn^ ei|.tière égalité eptre tous las habitante da ia France, ne permet point d admettre dans Tiustruction publique un enseignement qqi, en repoussant les enfants d'^pe partia dps citoyens , détruirait 1 égalité des qvant^ges, sneiaux «t donnerait à des dogmes particuliers iin avanfpge eonuuièala liberté das opinions.

\\ était donP rigoureuseinent itéçessair^ df^

séparer de Ja ncKMrale les principes^de toute religion particulière et de n admettre dans renssetgDemeDt public lenseigaei-Dent d aucun culte religieux.

» Chacun d eux doit enseigner dans ses temples par ses propres . ministresL Les parents « quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion , pourront alors sans répngoance envoyer leurs enfants dans les établissements naiio-. uaux, ei la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience, sons prétexte de réclairer et de la conduire. ^^ .

Le principe qu'il eût la France avait ainsi établi en théorie, une république voisine appliquée en réalité. La Hollande, qui nous a devancés dans la liberté de conscience, dans la liberté de penser, nous a précédés aussi dans la liberté de renseignement en établissant, dès 1806, que le renseignement laïque ne sera subordonné à aucun dogme particulier.

Lorsque le gouvernement notifia à l'Église catholique l'interdiction/des dogmes dans

SOLUTION. 211

l'école, vous pensez, sans doute, que ce fut un grand scandale? Quelle fut la réponse du clergé? La voici, par la bouche officielle de son chef :

« Pour voir l'égner la concorde, l'amitié, la charité entre les diverses communions, il est nécessaire, à mon avis, que l'instituteur s'abstienne de l'enseignement des dogmes des diverses religions. Il excepte seulement le cas où un instituteur » dont d'ailleurs la probité et la capacité seraient.

notoires, n'aurait que des élèves d'une seule communion. Sans cela, les enfants apprennent trop tôt qu'ils diffèrent de religion. L'un fait des reproches à l'autre, et beaucoup d'instituteurs ne se mettent pas en peine de Tempêcher. Ce n'est d'abord, à l'origine, qu'un enfantillage; mais cependant les enfants grandissent, et l'éloignement augmente de plus en plus, et toute leur religion n'est souvent qu'un faux zèle que le véritable esprit religieux et la charité chrétienne réprouvent et détestent. •»

Ainsi le clergé catholique reconnaissait

mn ienlm^attt ^ae l'eMnoieiB«it Hn^c fWttt«uiMist«« aam
Jlkiotonté de* dbgmes partieuier», mais «jue, de plus, ç^t un
bien qu'il en reste indépendant.

Mime témai^oiffe d« 1^ part des eleiçés luthériens , rtformés ,
mminoïkites f *).

Une «xpéi«ienee de tnsntet^deax ans cOBSaoi^ ce sj^sWloej
apris ce laps de tewp» , ^ . OouatQ est «avofé)Mt la goaverqei-
Miit de France en Hollande pour Feeeamttre lef r^aaltats de lei-
périehce , «», dans ce voyage ^noelJa objection r^snr ««iKFeTt-
ilf Aucune. L» système de I8o« , pfpf«Adémept enraciné , a
p«ssd d«M^« }e« " ^*wp?^ Pf nd«n> qw p<ir(Pui ^llwrs h qHP-
MiflP de req«iigiifimwit ^bsàd» le« esprii«, wn celmn pFQfend
pè({ne à i:e «i^t ^H wSn é» Ia toniét^ bQll^Mdawe, u sysr **w
Pfilitiqwe H changé; la QuépuUiqq» ii)(«lovBBHP WYmài »t,
nfifHihitiitwt, le sy«-

i\l .. P^r 8i^itf; ^f^ rç>w|,^ ^t,iç(, ^ pr h^f^ rasons, dit le
consistojre de la commiion menoopile, renseignement du
dogme delà religion est écarté dés ^oëjt primairet* »'

soifutttiiri 245:

tàflÈè de r«nMgiiëttl«nt H'est nuieiieit ébranlé. PftitdHi i
osberfutetir français ré^ cueille à cet égard la même réponse;
Que litî dit rhotsme ^m \à ItoHaini« regarde c&mtm tin des
pères de l'édilfatiefi du peupte?

« («eft éétttes)rii&airf» ne tldivent appai^ tédir à aîî^id
ëiilte oa partleuttfr et a eh-* séigner kiieih do^è politi^ il ne fi-
tut pas tendre à la division des éeolea eiavcrir des^éecriesspéeia-
lesisaiitriii^ies et des écoles spéciales protestantes. Une école

du peuple est pot^ te peuple tdilt etltier. » De réeolë* pHmaîré le
mêiM jirIncîpê passe dâtis tes écoles supérieures (1),

ËQtratié par eelte imAninâlté et par la force de là Vérité, Tob-
Sël-Vatèlit- fratiçalsi

(i) « Je reinarqiiai aàdài écHt M; Gâmin^ qu'il h*y ftaaedt
ëitsèigti%«ttt mord et i-eHgieiJx dans iëto\é Ifttioé d'Ult^lat.
Cent le irféfh^ ftyltètie qtlè tlâris i'en- ^ign(>ineift primai re; i^i
M. Van Hèilsde nié répéU pour Véeo\e latine sbsoliiment ce que
toui (es inspectears primaires m'avaient dit pour leurs écoles : to-
tis' lel mairéei ieï s'appliquent ^ eii toute occa^km^ à rappeler
les principes de l'Évangile et à inculquer reâjifil

216 ftOLirrios.

quoique préoccupé d'un syaième tout diffrent, laisse lui^mé-
nie échapper ces paroles:

« Je veux un emeigoemeat n»oraI et religieux très général, et
sansioceptiond^tucime communion , dans les écoles prii-
Baires^ comme base comtoufiodê)mseï(aem«nt religieux positif
que Fes diffiM^ats euJtes donneront dans Téglsey le.terajde^ou
la synagogue. »

Essayez de découvrir un aartre syalèiDe

de moralité et de piété. Mais doqs n aroBf pfs d*coleiçneroent
spécial à cet é{;ard. Un pareil enseignement n'a lieu qu'en dehors
de 1 école latine, dans le temple on dans l'église. Et M. Van
Hensde me donnait de cette coutume les ménws roisoQi ^'on
m'avait déjà données : l^a nécessité de mikinténir U tolérance,
si|r> tout la nécessité de ne point eFfaroucher les ministres des
différents cultes, rimpossibilitc de se passer d'eux pour un tel en-

seignement, et en même temps l'inconvénient de le confier à l'iiD d'énz en parâculier. r* Mais pourquoi ne confieriez-vous pas l'enseignement religieux des différents cultes à des ministres de ces cultes? Nul n'aurait à se plaindre, et l'école y gagnerait.— -C'est ce qui se fait, me dit-iJ, mais hors de récole. •

qui réunisse à la fois les révolutionnaires de la Constituante et de la Convention , les philosophes du xv!!!*" siècle , les ministres des différents cultes , catholiques, protestants^ juifs, les représentants officiels de Téclectisme , ceux de TEncyclopédie , et qui, par-dessus tout, ait subi depuis un demi-siècle Texpérience faite par une des nations les plussçges. d'£urope. Si Ton parle de conciliation, où peut-elle être, hormis dans lesystème qui est proposé et applaudi par des temps et des esprits si différents?

Quoi de plus réalisable que ce qui est réalisé? quoi de moins chimérique que Ce qui est ? Vous appelez cela honnêtement et modestement utopie, absurdité, extravagance. We craignez*vous pas qu'en donnant les mêmes noms aux choses confirmées

par une expérience éclatante et à celles qui n'existent encore qu'en théorie, vous n'ôtiez d'avance toute signification à ces paroles de guerre?

Pour moi , de plus en plus persuadé que

318 SOUTIOH.

le toid moyen d argaaisçr réductioii iûdividuelle dérive des priBcipes snr lésquds eat fondée Téducationa de la société elle-Oième, je reproduis, ici les termes dans lesquels j'exposai cette solution dans TAs»

semblée nationale. Ils seront le rétamé de tout ce qui précède.

« Pourquoi la France[^] depuis pluSr de ▼ inf{t ans , qheddie[^]t-elle vaintiient à résoudre le problème de Veo\$eignement ?

Pourquoi sommes-nous aujourd'hui moins avancés que nous ne Tétions en 1833 ?

Pourquoi le pays , qui a tranché av[^] tant d'autorité de si vastes questions dans Vordre civil, s'engage- t-il , pour ainsi dire en aveugle, dans celle-ci? Parce que la France n'applique pas à crette difficulté nouvelle les principes de droit public qui lui ont servi à résoudre toutes celles qui se sont rencontrées jusqu'ici.

» Organiser l'enseignement primaire en particulier et l'enseignement en général, c'est organiser la société elle-même. Il en résulte que, pour fonder l'école sur sa

soLtmoK. 219

Vraie base , il faut l'établir sur le principe qui fait vivre cette société. Or quel est le principe qui se retrouve au fond de toutes nos lois , sans lequel nos codes eussent été impossibles? Il est tout entier contenu dans ces deux mots : Séculefriser la législation ; séparer le pouvoir civil et le pouvoir eceiée siastique, la société laïque et les Églises. .

» Ce n'est pas d aujourd'hui que de grandes difficultés surgissent devant le législateur de la société française issue de la révolution.

» Gomment a été résolu Je problème, en apparence inextricable , de la liberté des cultes , qui renferme implicitement le pro* blême de la libeité d'enseignement? Par la séparation du domaine laïque et du domaine ecclésiastique, en effaçant de la législation le principe de la religion d'État.

9 Comment a été résolu dans le code le problème aussi fondamental de l'état des personnes, celui des actes de l'état civil?

Encore une fois, par le même principe, par la même séparation, en retranchant de

l'acte civil l'intervention du dogme parti* • culier représenté par le clergé.

» Comment donc pouvez-vous aujourd'hui espérer résoudre le problème de la liberté de renseignement? Je réponds avec la plus entière conviction : Vous le pouvez en introduisant dans la question le même élément ^ le même principe, en faisant pour cette loi ce que vos prédécesseurs ont fait pour toutes les autres; c'est-à-dire en retranchant de renseignement laïque le renseignement du dogme particulier.

» Portez dans ce principe le principe vital qui anime toutes vos institutions ; sécularisez la législation de renseignement, et la question se résout d'elle-même. Vous avez pour résultat, au sommet de la société, dans la constitution : séparation du pouvoir laïque et du pouvoir ecclésiastique; dans le code qui régit l'état des personnes:

séparation des actes civils et de la célébration ecclésiastique; et, par suite, dans la loi de renseignement : séparation de l'école

et de l'usage, de l'instituteur et du prêtre, de renseignement et du dogme,

» Voilà la solution qui se déduit nécessairement de l'esprit de toutes nos institutions ; appliquée au problème de la liberté d'enseignement. Car ce n'est pas moi qui mets en présence ces deux choses : la loi et le dogme ; partout elles sont en face l'une de

l'autre, j'en ai : paisibles, mais séparées » Tous les grands actes qui composent la vie humaine, la naissance, le mariage, la mort, reçoivent une /double ^ssu^ctiow, Tune de la société civile, l'autre de la Société ecclésiastique.; Tune de la loi, l'autre du culte.

C'est par là que la liberté de conscience a pu être fondée et maintenue du berceau à la tombe. .

- Si donc ces deux puissances séparées marquent ainsi chacun des actes de l'existence, & si notre législation a déjà enveloppé par avance la vie humaine tout entière dans cette distinction du principe laïque et du principe ecclésiastique, il reste maintenant à appliquer cette distinction à l'enseignement-

meot, qui est une préparation à la vie. Par là vous ferez entrer dans nos institutions cet esprit d'unité qui est l'ordre même déposé dans la loi.

» Cette solution, tirée de la séparation complète de l'enseignement laïque et de l'enseignement d'un dogme particulier, est la seule qui puisse concilier tout ensemble l'unité de la nationalité française et la liberté de conscience.

» En effet, dans tout autre système, il arrive l'un ou l'autre de ces deux choses : ou chaque religion, chaque dogme a son école; ou les communions diverses ont réunies dans le même enseignement.

» Dans le premier cas, si chaque communion n'en a pas une école particulière, les générations nouvelles, séparées par des croyances opposées, forment pour ainsi dire autant de nations qu'il y a de religions et de communions différentes. Au lieu de

tendre à l'union , renseignement développe Vhéritage des haines
ou dû moins des antipathies profondes qui divisent les églises.
L'œtivre

SOLUTION. '2i%

de l'uoité nationale, eapsacrée par tout le reste de la légîslatiep
, est ébraalée par la loi de reoseîgaemeût.

» Dans le second cas , celui où tputes le\$ croyances sont entre
Iqs m^ins du même maître, dans une école mixte , c'est la liberté
des cultes qui.çst atteinte. Si le prur testant est ol^ligé d'ap-
prendre le dogme sou\$ rînflueil€)3 prédominante du catholir
cisme, ou réciproquement, Tune de^ Églises est sacrifiée; en
sorte quç^^ dans le système de la loi , Tune ou Fautre ^e^ ats
choses est renversée, ou. le principe dç Tunité nationale , ou le
principe de \n liberté de croyance. *

V Dans tous len cas, dès que vous admettez comme nécessaire
rintervention du dogme dans renseignement laïque, je dis que,
quoi que vouafessies, vous placez Técole, et par snite la société et
TÉtat, sous la dépendance absolue de TÉglise.

» Le dogme nç peut être que souverain , partout où OH le juge
nécessaire. Point de transaction ni dacommoiodement avec lui.

22 li SOLUTION.

Il ne rivalise avec personne; il commande»

il est maître, il règne, on il nWpas.

» Qu'il pénètre dans Técole, le prêtre qui le représente y de-
vient souverain comme lui. Que faut-il à TÉglise pour vous faire
sentir la dépendance absolue où vous aurez placé renseignement-

laïque ? Une seule chose : retirer ses évêques du consdi supérieur, ou raumôier du collège, ou le curé derêcôle ; mettre parla Finterdit sur renseignement : cela suffit. >Devant la seule menace) la société , enUèrement<dé* sarmée, nu plus qu"ii: céder.' En faisant intervenir le dogme dans la constitution de renseignement laïque., vou^ le ranieiîçs au droit d'interdiit du xi« siècle.

» Contradiction, irnpossiiûlités» oppression de la conscience, voilà toute la loi; voilà aussi ce qui se rencontre dans toti«.]es systèmes; un seul réCK)ut ces impossibilités, cest celui où Técole' laïque est faite à rimage de la société laïque. -

» Puisque ta société française subsiste en dépit des contradictions entre les Églises

diverses , il faxit bien qu il y ait un lieu où les jeunes générations apprennent que y malgré ces diffÉrences éclatantes de foi et de dogme, tous les membres de cette société font une seule famille. Or ce lieu de médiation , où doivent s'enseigner Funion , la paix, la concorde civile , au milieu des dissentiments inexorables des croyances et des Églises, c'est l'école laïque.

» Si , dès Foriginè, la différence des communions éclate dans fenseignemait ; si le triste héritage des dissensions religieuses est la ppremièrexpérience qui frappe lenfant; si, dès qu'il ouvre Içs yeux, il ne voit que Thostilité des cultes; s'il naît, pour ainsi dire , à la vie civile dans le berceau des dissensions religieuses, où donc apprendrait- il luoiôn, sans laquelle il n'y a point de France ?

» Je voudrais, au contraire, que, dès son entrée daVis la société laïque, qui est ici marquée par son entrée dans Técole , l'enfant fut frappé d'un spectacle de paix.

Encore une fois^ ne le faites pas naître

dans la discorde religieuse , prélude de ta discorde civile.

» Ainsi, dans Fécole laïque, affranchie la différence des dogmes > tout doit parler d'union ; c'est en dehors de l'école, image de l'unité française , que tout doit apprendre la divergence des dogmes , les inimitiés irréconciliables des cultes entre lesquels s'est partagée l'âme de la patrie.

C'est dans l'église , c'est dans le temple , c'est dans la synagogue qu'est le domaine absolument libre du dogme particulier.

» Par là se concilient la liberté avec l'autorité, l'unité de la nation avec la diversité des croyances religieuses : dans l'école , le principe général , laïque, universel qui gouverne, soutient la société française; dans les Églises, le dogme particulier, ou catholique, ou protestant , ou israélite, qui constitue le culte ou la secte.

» Et lorsque j'expose une solution qui naît de la nature de notre société et de la logique de nos institutions , il est sans doute nécessaire d'ajouter que cette solution a pour

elle-même l'expérience de tant des peuples , je ne dis pas seulement les plus anciens dans la liberté, mais les plus religieux d'Europe.

V Tout le monde sait que la Hollande a fondé son système d'enseignement sans aucune acception de dogmes particuliers, ou plutôt avec l'interdiction absolue de ces dogmes dans toute école laïque. Et voilà près d'un demi-siècle que dure cette expérience de ce peuple si sensible, si pacifique, avec une égale adhésion des amis de la liberté et des amis de l'autorité, des laïques de toutes les opinions, des ecclésiastiques de tous les cultes; car il

n'en est pas dans l'Europe qui ne soit représenté dans la société hollandaise. La solution que je propose ici a porté dans cette société, entre tous les partis, ce germe de paix profonde que laisse toujours après soi le sentiment de la vérité rencontrée et réalisée.

» Je résume en deux mots ce que je viens de dire. Mon amendement est tout un système; mais ce système, c'est l'âme de notre législation. On ne force pas le principe

228 SOUTFON.

d'une société : lorsque la législation d'un peuple est conçue dans un esprit, on ne peut pas impunément mettre une loi particulière en contradiction avec toutes les autres. Ce serait arracher la pierre de fondation de la société pour s'en faire une urne d'occasion.

» Séparation du domaine de la société laïque et du domaine du dogme religieux : c'est le principe des institutions et des mœurs de la France.

» Ne mêlez pas aujourd'hui ce que vous avez partagé hier ; car, c'est par cette distinction qu'ont été établis l'ordre et la liberté dans la vie civile; par la confusion des deux principes dans la loi d'enseignement, vous ne rencontrez qu'arbitraire, violence, oppression, tant pour un parti que pour un autre. » :

Inutile de dire que je n'avais aucun espoir de faire adopter cette solution. Pas un seul journal, que je sache, ne mentionna même l'amendement qui la contenait.

(i) Un amendement présenté par M. Victor Chauffour tendait au même but.

Un de mes collègues (1) le^ soutint avec talent. Quelques mains se levèrent pour Tappuy^er, et ce fut tout.

J'e devinais doi^c croire que la question de la liberté morale, en France^ n'a pas avancé dans les esprits dep^is;.lSA8* An lieu de ^nous []lacer sui^lfi^t^rrain inexpugnable de Ja sépam-tioa.ab3olu\$)yj^ou9 coDCinuouB de nous jeter dans tobt^ les embûches d'idées et do langage qui a^e pfésejitent devant nous* :■>'■ ■ -.M ■'■ ;,

^n vâin le .<>3thoUcj^me déclare officiellement qu'il s ictênli&& .désormais avec le jé^uitisrpe: Nous c^oyo!lis très ha-bile de les séparer «M!s«^S; protestons sops toutes les formes de notre- adhésion au premier, sauf la résonne que no^^ faisons à Tégard du second. Du reste, que l'Église orthodoxe daigne nOus faire nik signe, nous lui jurons de nouveau foi et amour^ Que le bas-clergé ou le concile, notre suprême espérance, .vienne bénir le nouvel arbre planté à lu

.^ (i) M. Dfilbetz.

pjace de celui qui a été coupé par le pied ; DOU6 sommes prêts; nous voilà prosternés dans la poussière!

Je ne puis néanmoins m'empêcher d'adjurer les amis de la li-berté d entrer dans la voie que j'indique, hors de laquelle il ne peut y avoir pour eux qu illusions éternelles. Cette voie est la ligne droite. Toute autre est une ligne courbe qMÎ , après d'inex-tricables détours, ramène inévitablement au point de départ. J ai relevé Tidée de Condorcet, et j ai essayé de me retrouver avec le RI de la tradition nationale dans le dédale où nous sommes éga-rés en dehors de la religion positive et de la liberté philosophique.

Cette idée , si simple ^ je le sais , est encore prématurée ; mais que mes amis du moins ne la laissent pas retomber dans l'oubli. Quand le moment viendra , que d'autres, plus heureux que moi, la populariseront et l'appliquent. Cette question est de celles sur lesquelles la démocratie française sera irrévocablement jugée. Si , lors-

qu'elle le disposera d'elle-même, elle hésite encore une fois à affirmer son autorité morale, cette pusillanimité d'esprit lui coûtera plus cher que toutes ses témérités.

Mais ce système de séparation n'est pas lui-même sans inconvénients. Le véritable idéal serait d'unir d'une manière indissoluble la religion nationale et la science laïque dans le même système d'éducation.

— Eh! qui vous parle d'idéal? Il s'agit de ce qui est possible dans les conditions religieuses de votre société. Qui vous nie que ce soit un malheur dans un État que de renfermer plusieurs croyances qui se détruisent les unes les autres? Qui vous nie qu'il ne fût infiniment préférable de n'avoir qu'une religion, à laquelle tous les citoyens crussent avec la même énergie de foi , surtout si cette religion était conforme à toutes les lois de la science laïque? Mais est-ce là votre situation? Pouvez- vous , surtout voulez-vous la changer en un clin d'œil? Est-ce ma faute si le catholicisme s'est trouvé trop étroit pour renfermer votre société laïque

232 SOLUTION».

et si elle le déborde de toutes parts? Unité de la religion positive et de la science, il n'y faut plus songer. Faites donc en sorte au moins de sauver la liberté de l'esprit humain. Celle-ci perdue, que reste-t-il?

De 1» direction morale de l'Europe*

Que celui qui veut mesurer avec quelle ^ rapidité s'écroulent , dans notre Occident , toutes les puissances de la tradition, réfléchisse à ceci : La légende de César a gouverné le monde pendant six cents ans; celle de Charlemagne a dominé, en réalité, tout le moyen âge ; la superstition de la légende napoléonienne s'est évanouie en quelques mois devant la réalité.

Entendez-vous un gémissement d'airain

DE LA DIRECTION MORALE

sortir des flancs de la colonne Vendôme avec le glas d'une cimbale funèbre? — Allons donc! vous rêvez. — Voyez- vous deux pleurs de sang couler des yeux de la statue de bronze? — Bah 1 quelle plaisanterie ! - — Je vous dis, moi, que je sens-dans Tair une religion qui se meurt , la religion d'un héros.

Il s'élevait et touchait au ciel; chaque imagination nouvelle le grandissait à son tour. Et maintenant où est-il? Déjà le culte a fait place à là discussion. Le demi-dieu est redevenu homme.

Voici un spectacle qui ne s'est présenté qu a de rares intervalles dans Thumanité :

un culte héroïque qui fait place à Tbiâtoire. Que Ton m'explique comment celui que je voyais dans la nue a été si vite diminué de cent coudées. Je suppose que ce qui m'arrîve est également éprouvé par d'autres.

Quia fait ce prodige Pet commetit s'explique la chute violente de ce fantôme d'imagination que les peuples se formaient?

Dernière superstition de FOcciderit! le

DE Veurope. 235

culte de Napoléon disparu, quelle idolâtrie pourrait renaître?

Quel homme, quelle personnalité pourrait désorixiais être notre salut, puisque cette personnalité d'airain et cet héritage d'un monde ont été dissipés en quelques jours? Du poème. Napoléon redescend à rhistoire, ou plutôt il y entre; il y reprend les proportions humaines qui ne le quitteront plus. Il rejoint César, Charlemagne, L'ame des peuples se tourne ailleurs.

Tout mort qu'il était, il exerçait sur leur esprit une puissance plus absolue que de son vivant ; c^ar il les retenait captifs dans son ombre.

Les voilà affranchis de ce joug. Arrachés à la fascination qui les rendait immobiles, ils ne cherchent plus leur destinée dans sa cendre. Ils ont traversé son sépulcre; sur l'autre bord de la petite fosse vide de Sainte-Hélène, ils voient des cieux et une étoile qu'il n'a pas vus.

Ce n'est rien de s'affranchir du joug des vivants, rois, empereurs, dynasties d'un

DE LA DIRECTION MORALE

moment il nous restait, peuples d'Occident, à nous affranchir de la plus pesante des servitudes; je parle de idolâtrie d'un esprit immortel!

Si quelque chose doit donner à penser, c'est de voir que la contre-révolution n'a pu se résumer en France dans aucun système.

Il lui a été impossible de s'enraciner nulle part, ni de se personnifier en aucun homme. Autrefois elle s'était appelée De Maistre, de Bonald « Aujourd'hui, quel nom lui donner? Dans quelle théorie > dans quelle institution se résume-t-elle?

Comment la défendre? comment l'attaquer? Elle ignore elle-même ce quelle est.

Est-elle légitimée? Elle s'en défend. Monarchie constitutionnelle? Pas davantage. République? Encore moins. Théocratie? Elle le nie. Qu'est-elle donc?

C'est un fait d'une signification immense que la France devenue incapable de produire un système moral et logique de contre-révolution. Aucun des éléments du passé n'étant resté fidèle à lui-même, il a

DE l'europe. 257

conservé la force d'un principe. Le clergé triomphe de sa victoire. A quel prix Ta-t-il achetée? En capitulant avec Voltaire. La légitimité, pour se rendre éligible, abdique le droit divin. Dans tout cela, ce sont que principes qui se renversent les uns par

les autres, capitulations, transactions et, par suite , anéantissement de force morale.

Les anciens partis, en France, acceptent des positions où la défense ^est impossible. Ils ressemblent à des corps d'armée qui, de retraite en retraite, se sont laissé enfermer dans une place à moitié démantelée.

La reddition n'est plus qu'une affaire de temps , que Toti pourrait calculer jour par jour.

N'est-ce pas l'un des plus grands signes

de ce temps ? les fils ne suivent plus les traces de leurs pères; les premiers n'acceptent plus l'héritage moral des seconds , hormis dans le scepticisme;- le fils du conventionnel est royaliste, celui de l'impérialiste a perdu le sens national de l'Empire.

Que veut dire cette, disparition volontaire

S DE LA DIRECTION MORALE

de l'héritage moral? Celui qui ne voit pas dans ce fait un symptôme extraordinaire, quel avertissement du ciel pourra-t-il obéir de réfléchir?

La vérité qui m'a toujours servi à m'orienter est celle-ci : tout ce qui se passe dans le monde religieux a son reflet dans le monde politique. Je n'ai encore trouvé aucune exception à cette loi ; elle se confirme de nos jours avec une force qui doit frapper tout esprit. Depuis que le catholicisme a déclaré qu'il s'identifie avec le jésuitisme, quoi de plus satisfaisant pour la raison que de

voir les foi*mules compliquées dlgnace de Loyola devenir Tâme de la vieille Europe, et la police' changée eo>un objet d'enthousiasme si sincèrequ il est presque religieux? Au spectacle de cette parfaite cohformité des faits avec Yi^ie qui les régit, j'éprouve quelque chose de la satisfaction que doit éprouver le géomètre qui voit la formule algébrique suivie par la mécanique céleste.

il y a deux systèmes d'idées oit la contre-

DE l'£1}BoI>E. 239

révolution peut se défendre; mais je remarque que^ pour les trouver dans leur entier, il faut sortir de France.

Le premier est le système catholique* Il devait naturellement avoir son org^e en Espagne. M. Donoso Cortès a eu rhonneur de personnifier ce système, que j'ai déjà moi-même résumé ci -dessus : Ramener l'Europe à Funité religieuse; ^e qui implique, avant tout,)a conversion volontaire ou forcée des États protestants , et aboutit à cette suite de corptlaires : unité de TÉglise^ jésnitisme , absolutisçie universel.

C est là une situation logique où 1 ancienne société peut se réfugier pour essayer du moins de soutenir les assauts de la société nouvelle. ,

Et peut-être ne connatt-on pas assez tout ce que Ton pourrait trouver de force en s' enfermant dans le tombeau d'un vieux monde. Se faire de Tunité de TÉglise un rempart contre toutes les révoltes de lavenir, évoquer tous les ossements du passé, qui sait ce qu une pareille décision pourrait

M DE LA DIRECTION MORALE

produire? Mais il faudrait que cette situation fut prise hardiment, sans peur un seul jour, qu'aucune capitulation ne pût avoir lieu avec aucun des éléments du présent; il faudrait surtout un grand fonds de confiance de la part de ceux qui font cet appel à la mort. Or, si ce système répond à la première de ces conditions, il ne répond malheureusement pas à la seconde. Au moment même où son auteur le conseille à l'Europe, il avoue qu'il en croit la défaite inévitable (1), quoi qu'on fasse.

Tout bien considéré, il ne s'agit donc dans ce plan proposé pour l'ancienne société, que de disparaître avec plus d'éclat et de logique; ce qui doit naturellement conduire à rechercher s'il n'existe pas un moyen plus sûr de vaincre la révolution.

Ce second système est celui de la Russie.

(() M. Tout annonce une crise prochaine et funeste, » un cataclysme comme jamais les hommes n'en ont vu... Aujourd'hui, en Europe, toutes les voies, même les plus opposées, conduisent à la perdition. » Discours à l'Assemblée des députés d'Espagne.

Identifier le principe de l'autorité religieuse avec celui de l'autorité politique, réunir dans la même tête le pape et l'empereur, séculariser l'Église et la confondre avec l'État; joindre au fanatisme du prêtre la toute-puissance du roi absolu, mettre par la réunion de ces deux légitimités dans la main du czar la plus grande concentration de force qui se soit encore montrée, et tourner cette double puissance contre la révolution française.

telle est la machine de guerre qui peut être opposée à la logique de la démocratie.

En face de ces deux systèmes, quel sera le nôtre, soit qu'ils se présentent tous deux ensemble, soit qu'ils agissent isolément?

Dans le premier cas, à un catholicisme convaincu et logique qui marche tout armé opposerez-vous un catholicisme de convention, mutilé d'avance par la tolérance pour les autres cultes? Personne ne peut le soutenir. Si vous entrez dans la logique de votre adversaire, il faut accepter le catho-

222 DE LA RÉVOLUTION MORALE

licisme tout entier avec ses déductions politiques; ce qui équivaut à la contre-révolution, sans nulle résistance de la part de la démocratie.

Dans le second cas, que ferez-vous?

Lorsque s'ébranlera le principe de l'autorité russe fondé sur l'unité de la religion nationale et de la souveraineté politique, au nom de quelle autorité morale l'avez-vous arborée? A la prétention de l'universalité de l'Église russe, répondre!^ vous parlez la même prétention de l'Église catholique?

Mais voyez ce qui vous menace, si vous vous abritez derrière cette Église? Sur tous les champs de bataille, depuis trois siècles, le principe catholique a été vaincu; au xv^e siècle par la réformation dans la guerre de Trente ans, au xvii^e par la philosophie dans les guerres de la Révolution française. Il le serait infailliblement de nouveau par l'Église russe; car elle-ci, outre qu'elle se présente dans la lutte avec la même ambition d'orthodoxie, a fait divorce avec le moyen âge.

Si, pour m'attribuer à ressord enthousiasme et de domination qui saisit peu à peu la race slave, la France se barricadait dans le système de l'Église du moyen âge, nul ne peut douter du résultat. D'un côté, l'entraînement de toute une race d'hommes vers l'avenir ; l'enfousiasme et le fanatisme de l'inconnu ; l'esprit moderne qui, chaque jour, sécularise l'Église russe ; de l'autre, le moyen âge sans l'énergie de la foi ; la retraite précipitée, désordonnée de la Révolution française dans, le système gothique ; l'imitation et la routine du passé ; ici le Czar, là Pie IX ; des deux parts la même accusation de schisme et d'hérésie ; qui n'avouera que dans cette situation sans vérité la France serait irrévocablement perdue ?

Au slavisme du czar opposer le latinisme du pape ; à la secte grecque, la secte romaine ? Y songez-vous ? La supériorité du système russe sur le système catholique, c'est qu'il fait sa part à l'esprit moderne par l'abolition de la caste sacerdotale, et par

244 DE LA DIALECTIQUE MORALE

L'identification du pouvoir religieux et du pouvoir civil. La Russie a pris cette avance sur l'Occident qu'elle a détruit la caste dans la religion. Ce progrès seul oblige la France de s'élever d'un degré nouveau dans l'échelle sociale.

, Depuis l'Église la France s'est donnée comme puissance sectaire ; elle s'est liée par une chaîne d'airain aux destinées de la papauté romaine. Comme ci^s Gaulois qui se succédaient à une place de bataille où ils étaient frappés de mort l'un après l'autre on a vu divers peuples frappés dans cette même position. D'abord l'Italie a couvert de son corps la papauté, l'Italie a été

effocée du rang des peuples. Plus tard, TEspagne a pris la place de Tltalie; l'Espagne a été brisée à son tour; alors , est venue la Pologne catholique, lemême coup Ta frappée. Aujourd'hui, la France prend, à Borne, la place encore chaude de ces cadavres de peuples ; elle accepte la même situation, elle Ta revendiquée par la force. C'est bien. Faibles patriotes que nous

DE LEUKOPfe. 2Û5

sotnmôs , {3ouFqaoi contrarier cette nation 31 elle veut ajouter son hécatombe à Thécaton>be de tant de peuples ?

J ai peur seulement que vous ne preniez pas assez ta mort au sérieux. Vous compte:^ sur vos doigts les peuples qui sont tombés à la même place et pour la même cause.

Vous mesurez exactement leurs tombes et vous dkes : C'est *mo\ qui ai fait celle-ci j elle est la plus profonde. 'Cette iïutre n est que commencée , pour qui est-elle prépâ* rée? Je pourrais là combler; mais, après tout, qu'importe? ils renaîtront demain ou après-demain.

Prenez garde! c'est se consoler trop tôt.

Si Ton ôtaitainsi le sérieux à la mort sociale, quel peuple lutterait désormais avec acharnement, et sans capituler , pour défendre sa nationalité? li'histoire est moins cérémonieuse; elle retient pesamment dans le tombeau ceux qttelle ensevelit; et, par là, elle enseigne à ceux qui survivent encore, qu'ils aient à bien veiller sur eux-mêmes.

Je ne dis pas que les peuples catholiques ,

2ft6 D£ LA DIRECTION MORALE

terrassés aujourd'hui ne puissent ressusciter plus tard. Je l'espère, au contraire. Je dis seulement que cela ne s'est pas encore
va, qu'aucun n'a pu naître et refleurir; et j'ajoute qu'il est imprudent de tant se fier aux complaisances de la délaite.

Aujourd'hui la démocratie n'a contre elle en France qu'un rideau de contre-révolution sans système « sans unité, sans puissance; d'où il suit quelle est assurée de l'emporter, puisque ses adversaires n'ont pu parvenir à mettre le pied sur un terrain solide. Dégagé de toute inquiétude à cet égard, sa grande préoccupation doit être de se préparer à régner.

En face d'un principe gothique, elle peut impunément chercher sa bannière; mais, le lendemain de son avènement > il finit qu'elle soit formée d'avance; car elle trouvera, en face d'elle, un système véritable et tout armé de contre-révolution.. Ce sera le système russe. Là, commencera véritablement le combat.

Qui ne voit par là que, pour résister à la

DE l'europe. 3&7

menace toujours pendante de l'orthodoxie universelle et russe, la nationalité française aura besoin, dans le péril, de se réfugier dans une orthodoxie plus universelle que celle de l'Église grecque et de l'Église romaine, c'est-à-dire qu'elle ne pourra vaincre qu'à la condition de sortir de tout esprit de secte et de déployer une bannière, acceptée à la fois par le Latin, le Grec, l'Allemand, le Slave, c'est-à-dire par l'humanité même?

Ainsi se retrouve en terminant, la question par laquelle j'ai commencé : Qu'est-ce qu'une religion? Coïncidamment à tout ce qui précède, je réponde : c'est l'idéal vers lequel tend une nation

et quelle réalise de plus en plus dans ses institutions civiles; c'est la substance dont vivent les générations diverses d'une même race d'hommes.

Un peuplé qui perdrait l'idée de Dieu, perdrait par là même tout idéal. Je ne m'explique pas sur quoi il pourrait continuer à orienter sa marche.

Il est plus difficile que l'on ne croit de

268 DE LA mftECTION MOUALE

découvrir oe que Ton appelle rathéisme ; il n'a pu se développer ni se réaliser sur aucune échelle sociale dans le passé.

Je crois qu'un peuple rédieinent athée ^ c'est-à-dire privé de toute relation avec hi vie universelle , périrait par la famine morale> Gotnipe-un peuple qui s'enfoncerait trop avant daas le désert y périrait de soif(l).

Toutefois y le monde ne fera plus de révolutions religieuses dans l'ancien sens du mot. Pourquoi cela? Il n'en a plus besoin.

Chacun aconquid la liberté du vote intérieur dans la cité divine. A quoi bon désormais une émeute dans l'infini?

Après la réformation t^ui de chaque homme a fait un papey l'idée de soumettre la conscience religieuse à une autorité extérieure, c'est-*à^dire à un sacerdoce, ne peut

(i) On remarquait l'autre jour que les peuples sauvnQes d'Amérique meurent avec leurs fétiches, si, après avoir cessé de croire en eux, ils ne peuvent les reriiparer par un idéal supérieur. Ceci est vrai de tous les peuples^ et des policés encore plus que dessanvaçes.

plus émouvoir l'humanité. Voilà pourquoi aucun mouvement ne se produira plus parmi les hommes pour substituer à un clergé ancien un clergé nouveau.

Dans les pays catholiques, lorsque on cesse de croire, on ne cesse pas pour cela de regretter l'autorité qui pesait sur la conscience. Les plus affranchis croient longtemps que c'est une condition anormale que ce droit de chacun substitué au principe de l'ancienne autorité. Par la longue habitude d'une conscience en tutelle, on a pu perdre l'ordre, la nécessité où chacun se trouve de se diriger lui-même dans le monde religieux et moral. Il arrive ainsi que la liberté de conscience n'est acceptée que comme un pis-aller. Les hommes qui ne croient plus attendent impatiemment qu'il se forme un nouveau système auquel ils soient contraints d'obéir et qui les débarrasse du fardeau de leur liberté ; car ils la considèrent comme une transition entre deux autorités également indiscutables, celle du passé dont ils ne

2 So DE LA LIBERTÉ MORALE

veulent plutôt celle de l'avenir qu'ils implorent*

Les enfants qui commencent à marcher croient aussi ne pouvoir marcher sans la main. Ils la regrettent, ils la redemandent en pleurant. Puis la leur retirez ; peu à peu ils apprennent à se tenir debout*

Vous voulez bien, dites-vous, accepter d'être libres jusqu'au moment où le vrai système d'autorité religieuse sera découvert. Chacun alors s'ajoute à vous l'âme tenue à soumettre sa conscience à cette SUBIME orthodoxie. L'extrême-droite apparaît inévitablement qu'il faut être affranchi de l'athéisme ; on tient en réserve les tentacules et les bûchers pour le moment où se déchaînerait l'éc

t^tholici&me nouveau* Vaine illuaioji d'un 6ouve|ir! Vous éte9
libres et le reiiterez, malgré vous. Nul ne.pinirra vous remplacer
désormais dans le gauvernement de votre conscience. Vous êtes
responsables » vous redemandez vos chaînes? Elles sont
rompues.

O le curieux spectacle que tant d'esprits

DE {. 'bviiioipe. 251

étonnes de n éire plus en esclavage ! Us se retournent, ils vou-
draient au moins empor*ter leurs têts pour s'en accommoder à la
prochaiile oGcasion. Mats non l La liberté intérieure a été procla-
mée jusqu'au fond des abtmes! Les esprits sont libres ; ils rede-
mafident d'être remia en tutelle ^ ib. ne l'obtiendront pas.

Ceiteâ, il t'était (Soaiinode d'avoir une autorité qui pensait ,
priaït pour toi. Déjà tu voudrais t'en reformer une autre pour lui
donner en dépôt ta penséie , ta conscience; va! nul ici* bas, que
toi-même, n'aura plus la responsabilité de ton cœur.

Porte-le jusqu'au bout sans fléchir.

Après dix-huit cents ans de servage, voilà l*bomme bien em-
barrassé de se trou ver rot absolu du monde spirituel. Déjà^ il
songe à abdiquer et à prendre la tonsure. C'est en vain ! II est for-
cé 4'être lil)re. l^chatné sur le trôïie des esprits , il est contraint
de régner.

On demande ce que c'est qne le socia-

DE LA DIRECTION MORALE

lisme. D'après les principes énoncés plus haut , je crois pouvoir le dire. Tous les peuples l'ont connu. Le socialisme est une religion qui s'incarne . dans les institutions civiles et politiques.

Quand le dogme de Brahma s'est réalisé par les castes dans les institutions civiles, c'était le socialisme indien ;

Quand le dogme de Jéhova s'est réalisé par l'abolition des castes dans les institutions de Moïse, c'était le socialisme hébraïque :

Quand les plébéiens osèrent demander
de participer à la religion des nobles « et
d'avoir en conséquence le droit de former
comme eux des mariages et des familles
légitimes , ce fut le scandale de l'antiquité
romaine , et le premier pas fait dans
le socialisme païen.

Quand le dogme du Coran s'est réalisé par l'égalité radicale dans les institutions civiles des Arabes, c'était le socialisme raahométan.

Quand le dogme de l'Eglise romaine s'est
réalisé dans les institutions par le servage, par la féodalité,*
par la monarchie de droit divin . par l'absolutisme , par l'inquisition

tion civile et politique, c'était le socialisme catholique.

Aujourd'hui, le christianisme universel tend à se réaliser par la liberté, par l'égalité, par la fraternité, par la sanctification du travail, dans les institutions civiles ; c'est ce qui s'appelle le socialisme de l'humanité moderne.

Il y a des religions qui, dès leur apparition, se sont incarnées dans les institutions, par exemple le Coran. Toutes ses conséquences sociales ont été immédiatement réalisées chez les Arabes. Le socialisme musulman a été contemporain de Mahomet.

Il y a des religions, au contraire, dont l'idéal resté longtemps suspendu dans les cieux avant de pénétrer les choses humaines ; témoin le christianisme. Pendant dix-huit cents ans on l'a considéré comme un

idéal étranger à la terre.

25 h DE LA DIRECTION MORALE

Quand un idéal religieux se précipite du haut des dogmes dans les réalités sociales, aucune puissance de la terre ne peut empêcher son travail, de s'accomplir. '''

Voyez dans le centre du globe ce minéral se former d'après la loi géométrique dit polyèdre. Qui lui a enseigné cette loi dans les ténèbres ? Qui la lui a révélée ? Pourtant il la suit aveuglément ; et même seulement il y obéit, mais aucune puissance au monde n'est capable de l'en empêcher - un moment.

Que pourraient tous les rois absolus pour empêcher cette loi de cristallisation de s'accomplir dans un coin quelconque de la

nature? De même qui sera assez fort pour empêcher la société
moderne de s'ordonner sur le plan de son idéal religieux ?

Voilà pourquoi on voit la démocratie grandir par ses échecs au-
tant que par ses victoires, par ses fautes autant que par ses com-
binaisons les meilleures : elle ne réussirait pas à se détruire
quand même elle y

serait tout occupée. L'homme ne peut plus rien à une telle
œuvre pour la contrarier.

Les défaillances, les craintes, les exaltations, les fautes, les
haines, les sympathies, les menaces, les bons et les mauvais cal-
culs » tout cela est secondaire; quand les choses sont arrivées à
ce point que le principe d'une religion commence à se répandre
dans les faits, ou seulement quand ces questions sont posées,
tout est décidé. Il n'y a plus lieu ni de craindre ni d'espérer.

Ce que vous craignez et ce que vous espérez, tenez-
vous-en pour accompli ; il l'est en effet !

S'il est vrai que quelques uns en soient anéantis là-dessus croire
que l'invasion de la France empêcherait la transformation qu'ils
craignent, je veux leur montrer « un mot qu'ils sont aussi insen-
sés que criminels » Il y eut aussi des Romains qui se prirent à
espérer à cause des Goths » les Vandales, pour sauver le vieux
monde. Ceux-ci arrivèrent; pas une pierre ne resta debout.

256 DE LA DIRECTION MORALE

De même il est certain que si l'invasion russe, suspendue sur
l'Océan, finit par s'y précipiter et si elle consomme l'œuvre, pas
une pierre de la société actuelle ne survivrait.

L'invasion de la France y c'est la disparition du système des nationalités. Celles-ci retranchées de l'humanité actuelle, qui peut dire ce qui en resterait? Otez la patrie, je vois disparaître la famille, et avec elle, jusqu'au dernier vestige du droit sur lequel le monde a vécu jusqu'ici. Le vainqueur disparaîtrait bientôt lui-même dans Ténor* mité de sa victoire.

Jusqu'à ce jour, ces deux idées , patrie, &mille, ont été corrélatives; la première n'a jamais disparu que la seconde n'ait été atteinte.

L'esclave, qui n'a plus de patrie, n'a plus de famille.

O blasphème 1 Faut - il que ma plume écrive ces mots ! Si l'anéantissement de la patrie française pouvait se consommer

DE LEUKOPE. 257

jamais , tout serait englouti dans cette mort. Ce seraient vraiment alors les funérailles d'Achille; Tancien monde tout entier serait immolé sur ce tombeau 1

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/lenseignementdu01quingooq>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.